Yvon Dupuis aura un autre procès

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
NUAGEUX
Averses
Minimum: 32
Maximum: 45

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

32e ANNEE - No 280 GRANBY, SAMEDI LE 11 NOVEMBRE 1967 DIX CENTS

MONTREAL PC -- La Cour d'appel de Québec a ordonné vendredi la tenue d'un nouveau procès pour M. Yvon Dupuis, ex-député fédéral, reconnu coupable il y a un an et demi d'avoir accepté un pot-de-vin pour accorder son aide à l'obtention d'un permis d'hippodrome dans son comté, à Saint-Jean.

Les juges G.R.W. Owen et André Taschereau ont convenu que M. Dupuis avait droit à un autre procès. Pour sa part, dans un rapport minoritaire, le juge Georges H. Montgomery a déclaré qu'il acquiterait M. Dupuis.

L'ex-député, âgé de 40 ans, avait été reconnu coupable en avril 1966, à Sherbrooke, d'avoir accepté en 1961 un montant de $10,000 en échange de son influence pour obtenir le permis d'hippodrome. Il avait dû payer une amende de $5,000.

La défense est allée en appel en mars de cette année.

Dans sa décision, le juge Montgomery a relaté que le conseiller de la Couronne au procès, prétendant éprouver la crédibilité de l'accusé, avait porté à l'"attention du jury diverses questions sans rapport direct avec sa culpabilité, mais susceptibles de susciter un préjugé contre lui dans l'esprit d'un ou de plusieurs jurés".

Procès injuste

De plus, selon le juge Montgomery, au cours de son discours au jury, le procureur spécial de la Couronne, Me Jean Bienvenue, n'avait pas voulu laisser les faits parler par eux-mêmes. Le juge a cité plusieurs passages du discours de Me Bienvenue, les qualifiant d'"éloquence intempestive".

Pour sa part, le juge Owen a admis que M. Dupuis n'avait pas cès s'était déroulé de façon appropriée, le jury aurait acquitté l'ancien député.

Quant au juge Taschereau, il a déclaré que la tenue d'un nouveau procès serait appropriée.



M. Yvon DUPUIS

M. Dupuis avait été élu député fédéral de Saint-Jean-Iberville.

Pour sa part, le juge Owen a admis que M. Dupuis n'avait pas voulu affirmer que si le procès s'était déroulé de façon appropriée, le jury aurait acquitté l'ancien député.

Quant au juge Taschereau, il a déclaré que la tenue d'un nouveau procès serait appropriée.

M. Dupuis avait été élu député fédéral de Saint-Jean-Iberville-Napierville en 1958. Saint-Jean se trouve dans ce comté. Le 3 février 1964, il était nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet du premier ministre, M. Lester Pearson, mais avait quitté le cabinet en janvier 1965 à la demande du premier ministre. L'année suivante, M. Dupuis était défait dans son comté à l'élection fédérale.

La Cour d'appel a commencé à étudier le cas en mars, après qu'un plaidoyer de deux par le conseil de la défense ait demandé l'acquittement, alléguant que les accusations portées contre M. Dupuis n'étaient pas assez précises.

La défense ajoutait que le témoignage du principal témoin de la Couronne avait été "boiteux et contradictoire" et avait créé un "climat hostile" autour de l'accusé. De plus, la défenses soutenait que le jury n'avait pas reçu d'instructions suffisantes de la part du juge qui présidait le procès.

M. Dupuis était accusé d'avoir conspiré avec Roch Deslauriers et "d'autres personnes actuellement inconnues" pour tenter d'obtenir le permis d'hippodrome.

Lors de l'audience en appel, la défense a soutenu que l'inculpation était "inexistante" tant que les noms des prétendus conspirateurs ne seraient pas divulgués avant que la Couronne ne poursuive le procès.

Augmentation des impôts

Par GERARD ALARIE

OTTAWA PC - Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a annoncé vendredi aux Communes que le gouvernement a décidé de recourir à une augmentation des impôts pour contenir les poussées inflationnistes et au cours d'une conférence de presse un peu plus tard, il a donné des indications sûres qu'il proposera d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers.

Une réunion spéciale du cabinet fédéral hier matin a précédé cette communication-surprise de M. Sharp.

Il a déclaré que le Conseil des ministres avait décidé vendredi matin d'annoncer le même jour la décision d'augmenter les impôts fédéraux, en regard, notamment, de la rencontre annuelle des ministres des Finances du Canada et des provinces qui aura lieu dans la capitale la semaine prochaine. Cette réunion, qui prépare l'élaboration des programmes de dépenses de tous les gouvernements pour l'exercice financier à venir, doit avoir lieu jeudi et vendredi prochains.

Dans cette même communication à la Chambre, M. Sharp a déclaré que pour le prochain exercice financier et le suivant, le gouvernement fédéral limitera à 4.5 pour cent le taux d'augmentation sur l'exercice précédent des dépenses du gouvernement fédéral. M. Sharp a noté que ce taux n'atteint même pas la moitié de celui des augmentations de dépenses des années précédentes.

Aux Communes, M. Sharp avait déclaré que les augmentations d'impôts seraient "temporaires", ce qui a amené un député d'opposition à dire que "rien n'est plus permanent que des impôts temporaires", et durant sa conférence de presse, il a souligné qu'il employait le mot temporaire dans "un sens technique".

"Il faut l'interpréter", a-t-il dit, "en fonction des mesures fiscales que les gouvernements provinciaux adopteront et en fonction également de la réforme générale des structures fiscales canadiennes" proposées par la commission Carter.

M. Sharp a déclaré aux journalistes, après avoir noté que l'inflation au Canada est d'un caractère particulier et se manifeste par "une poussée vers la hausse des prix et du loyer de l'argent", que l'augmentation des impôts visera essentiellement à satisfaire les besoins d'argent comptant du gouvernement fédéral.

Il a ajouté que cette augmentation ne devra ni augmenter les prix des biens, ni réduire l'expansion des sociétés commerciales ou nuire à leur position compétitive dans le commerce international.

Le gouvernement fédéral dispose de trois sources de revenus par voie de taxes, l'impôt sur les bénéfices des sociétés, l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt dit de la taxe fédérale de vente.

Une augmentation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés serait susceptible de nuire à l'expansion de leurs opérations et de réduire leur position concurrentielle, et une augmentation de la taxe fédérale de vente serait susceptible de produire une poussée nouvelle vers une augmentation des prix.

Une interprétation sommaire de ce qu'a dit M. Sharp durant sa conférence de presse révèle qu'il projette d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers, ce qui augmentera les disponibilités courantes de fonds du gouvernement fédéral et, à l'égard de l'inflation, aura aussi pour effet de réduire la demande sur les biens de consommation.

M. Sharp a déclaré qu'il n'a pas encore saisi le cabinet de sa proposition exacte quant à la nature de l'augmentation des impôts qu'il proposè, mais que c'est à l'égard de cela que tous les ministres fédéraux ont été sommés par le ministre de demeurer dans la capitale durant le week-end.

Des rapports publiés vendredi déclaraient que le premier ministre avait donné cet ordre à ses ministres afin de mettre un terme aux rumeurs d'une course à la direction du parti libéral fédéral.

Une terrible tragédie routière fait un mort

FARNHAM (DNC) - M. Paul Emile Choquette, homme d'affaires bien connu dans la région de Cowansville, a perdu la vie dans un accident de la circulation survenu vers 4 heures, hier matin, à l'intersection de la rue Yamaska et du Blvd Margenta, à Farnham.

M. Choquette, âgé de 41 ans et domicilié sur la route 52, à Sweetsburg, circulait seul au volant de son automobile de marque Ford '68 et se dirigeait de l'est à l'ouest, sur la rue Yamaska, lorsqu'il perdit le contrôle de son véhicule qui alla donner contre une bordure de ciment. La voiture se pencha complètement sur le côté et capota quelque 50 pieds plus loin.

Frappant un poteau au passage l'automobile a provoqué une panne d'électricité que les employés de l'Hydro-Québec ont eu tôt fait de réparer.

Le Dr Jean-Louis Cardin qui s'est rendu sur la scène de la tragédie n'a pu que constater le décès de la victime emprisonnée sous le toit de sa voiture transformée en un amas de ferraille.

L'accident s'est produit en face du no. 172 de la rue Yamaska et l'automobile est une perte totale. Le constable Mady, de la Sûreté municipale de Farnham, a fait les constatations d'usage.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Maureen Fee, deux enfants: Robert 15 ans et Carole, 12 ans: Ses frères et soeurs: M. et Mme Florian Boulet (Rollande), d'Adamsville; M. et Mme Albert Choquette, de Cowansville; M. et Mme Jean-Noel Choquette, de Hauterive; M. et Mme Ernest Brodeur (Georgette), de Cowansville; M. et Mme Adrien Gagnon (Pauline), de Sorel; M. et Mme Antoine Lequin (Réjeanne), de Granby; M. et Mme Fernand Choquette et M. et Mme Raymond Choquette, de Sorel ainsi que M. et Mme Paul Gérin (Denise), de St-Ignace, et plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces et un grand nombre de parents et amis.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires F. & J. M. Désourdy, 109 rue William, à Cowansville. Les funérailles auront lieu lundi matin. Le cortège funèbre quittera les salons funéraires Désourdy pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima où le service sera chanté à 10 heures lundi avant-midi.

L'inhumation suivra au cimetière de Cowansville.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



M. Paul-Emile Choquette



L'AUTOMOBILE de M. Paul-Emile Choquette, 41 ans, est une perte totale après l'accident tragique qui a coûté la vie à ce dernier à l'intersection de la rue Yamaska et du Blvd Magenta, à Farnham. La voiture de marque Ford '68 ne totalisait que 2,000 milles au compteur. M. Choquette a perdu la maitrise du véhicule qui a capoté après avoir frappé une bordure de ciment.



Les corps sont enfin retrouvés...

Les corps des deux victimes retrouvés

NAPIERVILLE -- Les corps des deux personnes portées disparues à la suite de l'incendie qui a complètement ravagé l'hôtel King Edward dans la municipalité de Napierville, durant la nuit de mardi à mercredi matin, ont été finalement retrouvés, tôt hier matin, par une équipe des membres de l'Escouade des incendies criminels et des agents de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean.

Depuis deux jours, les membres de la Sûreté provinciale et les pompiers de la municipalité de Napierville avaient entrepris des recherches intensives pour retrouver les deux victimes qui ont péri dans cet incendie causant des pertes matérielles évaluées à $150,000.

Pendant plusieurs heures, les policiers provinciaux ont fouillé les ruines de cet hôtel, propriété de M. Lorenzo Langlois, avant qu'ils puissent finalement percer le mystère qui règnait dans cette paisible municipalité de 3,000 âmes, depuis mercredi matin.

Ce sont les agents Laval Lacroix et Jocelyn Saint-Laurent, l'un agent-enquêteur de la Sûreté provincial du bureau de Saint-Jean et l'autre, agent à l'Escouade des incendies criminels, qui sont parvenus à libérer sous les cendres le corps de la jeune serveuse et celui du cuisinier.

D'après les informations que la Sûreté provinciale possédait depuis plusieurs heures, il nous a été possible de publier les noms des deux victimes.

Il s'agit de M. A. Charbonneau âgé de 61 ans et de Mlle Gemma Trudel, âgée de 20 ans.

Ces deux personnes travaillaient à cet établissement licencié depuis près de trois semaines.

- LES RECHERCHES -

C'est à 10h.12 a.m. hier matin que le corps entièrement calciné de Mlle Gemma Trudel fut recueilli des cendres.

Quant à celui de M. A. Charbonneau, le cuisinier de cet hôtel, son corps a été ramassé vers les 10h.25 a.m.

Selon un porte-parole de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, les corps se trouvaient très près l'un de l'autre à l'arrière de l'hôtel.

Lors de la découverte des corps, il a été impossible de les identifier positivement puisqu'ils étaient calcinés.

Les corps ont été transportés à la morgue de Montréal, où une autopsie sera faite d'ici les prochaines heures.

L'enquête se poursuivra sous la direction du caporal Marcel Comtois, de l'Escouade des incendies criminels.

Un bambin de six ans écrasé par une auto

COWANSVILLE - Un bambin de six ans, André Chouinard, fils de M. et Mme Gaston Chouinard, du 218 A, rue Principale à Cowansville a été happé par une auto en face de sa demeure vers 5.30 heures, hier après-midi.

L'automobile de marque Buick '67 était conduite par M. Waldo Cleary Jr, âgé de 35 ans, du 1142 rue Sud, à Cowansville.

La victime a été transportée à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville mais la gravité de son état a nécessité son transfert à l'hôpital Montreal Children's. L'on avait d'abord estimé qu'il était préférable de le faire transporter à l'Institut neurologique mais il n'y avait pas de place disponible dans cette institution.

Le bambin souffrirait de multiples fractures aux jambes et de blessures externes. L'on craignait de plus ce matin la possibilité d'hémorragies internes.

Les constables Robert Roberge et Guy Bachand, de la Sûreté municipale de Cowansville ont effectué les constatations d'usage.

Un avion s'écrase à Saint-Jean

ST-JEAN - Un avion de type "Dormier" appartenant à la compagnie Wheeler-Northland Airways, de St-Jean s'est écrasé dans un champ à proximité de la piste d'envol à l'aéroport municipal de St-Jean, vers les 1h.20 hier après-midi.

Le pilote de cet appareil, dont nous n'avons pu recueillir le nom, s'est tiré indemne de cette chute.

Le petit avion a subi des dommages assez considérables.

Selon les quelques informations qu'il nous a été possible de recueillir, ce type d'avion atterrit avec l'aide de flotteurs.

Or, un vent contraire a contribué à causer cet accident.

Devant le danger d'explosion, les sapeurs de la cité de St-Jean se sont dirigés vers l'aéroport municipal, mais après des vérifications très minutieuses, ils retournèrent à la station.

Une enquête sera entreprise par des fonctionnaires du ministère fédéral des Transports pour déterminer la cause exacte de cette chute du petit avion.



L'avion s'est écrasé à quelques pieds de la piste d'envol. (Photo: Benoit Brouillette)

Vol de banque

ROUGEMONT - Deux cagoulards armés de revolvers ont fait irruption vers 7.30 heures hier soir, dans la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Rougemont et après avoir fait coucher sur le plancher l'unique client de la banque et la caissière, Mme Germain Bédard, se sont emparés d'une somme de $3,185.

Les bandits ont pris la fuite dans une automobile de marque Pontiac '65 de couleur beige en direction de Montréal, sur la route no 1.

UN TEMOIN

L. Lionel Martin, dont la résidence est située à proximité de la banque, au no 860 de la rue Principale, a déclaré au reporter de "La Voix de l'Est" qu'il se préparait à envoyer sa femme à la Caisse Populaire lorsqu'il remarqua que les lumières de la Caisse étaient éteintes. Il signala alors le numéro de la Caisse et on lui répondit que l'établissement était fermé car il y avait eu, quelques secondes auparavant, un vol à la Banque Canadienne Nationale.

M. Martin se dirigea alors sur le balcon de sa résidence et c'est à ce moment que la voiture Pontiac des voleurs passait en trompe sous ses yeux. Selon M. Martin, la voiture des apaches était stationnée entre la banque et une maison avoisinante et le troisième bandit attendait au volant du véhicule, prêt à démarrer à toute vitesse.

LA VOITURE

Selon la Sûreté provinciale de Marieville une automobile de marque Pontiac correspondant à la description du véhicule des apaches aurait été volée à Ville Jacques-Cartier, hier soir, quelques heures avant l'attaque de la banque à Rougemont. Selon le témoignage de M. Lionel Martin, deux des bandits avaient pris place à l'arrière du véhicule tandis que le conducteur était seul à l'avant. Ce dernier serait âgé d'environ 25 ans et portait un paletot beige au moment du vol.

LES LIMIERS

Les agents de la Sûreté provinciale du détachement de Marieville sont arrivés sur les lieux environ six minutes après le départ des bandits. Ces derniers étaient déjà loin mais la Sûreté provinciale a établi des barrages à Chambly, St-Hilaire et Beloeil et les différents corps municipaux des environs ont été mobilisés pour surveiller attentivement leur territoire.

Les voleurs se sont enfuis en direction de Montréal, mais ils ont très bien pu emprunter la route de St-Jean-Baptiste et obliquer sur plusieurs des routes avoisinantes. Le caporal Claude Barbier et le constable N. Morin ont été chargés de l'enquête et les recherches se poursuivaient ce matin dans le but de retrouver les malfaiteurs.

Il est condamné à subir son procès aux assises

GRANBY (ML) - Réal Proulx demeurant à Granby, a été condamné à subir son procès au prochain terme des assises criminelles du district de Bedford sous une accusation de tentative de viol sur une jeune serveuse de Granby le 13 octobre 67.

Proulx a subi son enquête préliminaire hier avant-midi devant le juge Guy Genest qui siègeait à la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville.

Me Claude Noiseux représentait la Couronne tandis que la défense était représentée par Me Bernard Légaré, de Granby.

Proulx pourra reprendre sa liberté en attendant son procès moyennant une caution de $500 en argent ou $950 sur propriétés.

Une collision spectaculaire

GRANBY--Une spectaculaire collission survenue à l'intersection des rues Bérard et Cabana a fait plus de $1,200 de dommages. Une automobile de marque Mercury '63 conduite par Mme Germain Grondin, 44 ans, du 117 rue St-Gabriel et une comionnette de marque Volkswagen '63 conduite par M. Jules Desmarais, 27 ans et domicilié au 280, rue Robinson, sont entrés en collision et les deux véhicules, en plus de leurs propres dommages, ont causé pour environ $175 de dégâts au terrain de M Paul-E. Daigle, du 237 Bérard et $100 à celui de M. Marc Duval du 238 rue Foch.

L'automobile Mercury a été endommagée pour environ $600 tandis que les dommages de la camionnette Volkswagen s'élèvent à environ $400.



ELECTION D'UN NOUVEL EXECUTIF -- Les membres de l'Association des Assureurs-vie de Granby et St-Hyacinthe ont procédé à l'élection d'un nouvel exécutif lors de leur dîner mensuel. Les nouveaux membres élus sont dans l'ordre habituel, M. Yvan Graveline, vice-président, de St-Hyacinthe; M. Richard Hudon, vice-président, de St-Hyacinthe; M. Jacques Blanchard, président, de Granby et M. Clément Lemire, vice-président, de Granby. L'exécutif nommé entrera en fonction au début de janvier.

Le thème du congrès progressiste conservateur du Québec révélé par son président M. P.-O. Trépanier

GRANBY ---"Organisation et structure", c'est le thème choisi pour le congrès de l'Association Progressiste-Conservatrice Fédérale du Québec, lequel se tiendra à l'Hôtel Sheraton-Mont Royal, 1455, rue Peel à Montréal, les 1,2 et 3 décembre prochain. En annonçant le thème de ces assises, Le Président de L'Organisme, l'Architecte Paul-O. Trépanier, maire de Granby, a également fait part de la décision de changer le site du congrès qui devait être Le Holiday Inn.

Le nouveau chef du Parti Progressiste - Conservateur, M. Robert Stanfield, sera le Principal conférencier. Il s'adressera aux congressistes samedi soir.

Il est d'ores et déjà arrêté que quatre ateliers de travail se partageront la tâche de soumettre les recommandations qui seront par la suite étudiées par les Membres de la Commission Politique, à l'issue du congrès.

A chacun de ces ateliers de travail, des universitaires viendront élaborer sur leur thème respectif.

1. Sociologie du vote.
2. Association et parti.
3. Financement.
4. Choix des candidats et associations des comtés.

Ces divers exposés seront ensuite repris par les Membres des Ateliers de Travail, aux fins d'élaborer des recommandations correspondant au thème général du congrès.

Le conseil accède à la demande de Me Jacques Noiseux

GRANBY--Les autorités municipales de la cité de Granby ont accédé à la demande formulée par Me Jacques Noiseux, lequel sollicitait la permission de retarder la démolition d'une bâtisse inhabitée depuis le mois de mai portant les numéros 26, 26-A, 28 et 28-A, rue Young à Granby.

La raison invoquée par Me Noiseux, a l'appui de cette demande, est à l'effet qu'il doit conserver cette maison comme pièce à conviction pour justifier une cause.

Le délai dont il bénéficie pour démolir cette maison est maintenant retardé jusqu'au 1er mai 1968. Me Noiseux considère que les raisons invoquées par l'inspecteur en bâtiment pour réclamer la démolition de sa bâtisse sont justifiées. Sa demande indiquait également que les portes et fenêtres seraient barricadées sur réception d'une réponse favorable à sa demande de façon à éviter tout danger possible.

M. R. Leclerc est décédé à l'âge de 51 ans

GRANBY - M. Rosario Leclerc, époux de Juliette Bonneau est décédé subitement à Granby à l'âge de 51 ans.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Jean-Luc, Carole et Rock, sa mère, Mme vve Archille Leclerc, de Granby; ses frères, soeurs et conjoints: M. Odina Leclerc, de Groveton N.H.; M. et Mme Hormidas Leclerc, de Granby; Mme Armand Dion (Yvonne) de East Berry, Vermont; M. et Mme Eugène Hamelin (Alexina) de Granby; M. Léo-Paul Leclerc, de Granby; M. et Mme Winston Taylor (Simone) de Waterloo; M. et Mme Armand Leclerc de Granby; de nombreux beaux-frères et belles-soeurs.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170 de la rue Dufferin. Le service funèbre sera célébré en l'église de la paroisse Ste-Trinité de Montplaisant lundi à 10.30 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin.

Nos sincères condoléances.

La Société historique du comté obtient une charte provinciale

GRANBY-- La Société historique du comté de Shefford possède maintenant sa charte provinciale qui lui a été remise par M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, lors de l'assemblée annuelle, au Club social de la rue Elgin.

Le président, M. Gérard Marcoux, souhaita tout d'abord la bienvenue aux membres en leur faisant remarquer l'augmentation encourageante de personnes intéressées à la Société.

Le rapport de la secrétaire, Mlle Hilda Kearns, s'orienta de façon à présenter un abrégé de l'histoire de la Société qui fut fondée en septembre '65.

Le président, M. Marcoux, présenta ensuite Mme Ruby Moore, archiviste de la Société historique de Missisquoi, qui, après, les salutations d'usage, exposa devant les membres des copies de livres imprimés durant l'année par la Société historique de Missisquoi.

Mme Moore fit remarquer que malgré la fondation de la Société en 1898, cette dernière fut plutôt passive durant toutes les années de guerre et devint vraiment active vers 1960 alors que l'achat du vieux moulin à farine Cornell, situé sur la Rivière aux brochets, à Stanbridge, fut effectué pour en faire un musée, Construit en 1830, ce vieux moulin était toujours demeuré la propriété de la famille Cornell jusqu'en 1960.

Mme Moore parla des connaissances, de l'intérêt et de cette force intérieure et inhérente que doit posséder un vrai historien. Elle répondit avec complaisance aux questions qui lui furent posées et invita l'assistance à lui faire des commentaires. Elle parla des richesses en histoire que possède le comté de Shefford et qui sont enfouies dans des recueils d'extraits ou de notes, dans de vieux manuscrits, journaux et livres sans oublier les souvenirs que peuvent raconter de vieux résidents.

Dans sa causerie, Mme Moore encouragea la nouvelle Société dans ses recherches historiques en disant: "Le comté de Shefford possède dans son histoire bon nombre de personnes renommées et célèbres". Elle ajouta d'ailleurs que les années passent tellement vite qu'il n'y a pas de temps à perdre pour commencer à collectionner et conserver précieusement ces souvenirs du passé.

La conférencière informa les membres des subsides accordés par le gouvernement aux sociétés historiques; sur demande, les archives leur envoient des copies reproduites de documents qu'ils ont en main.

Mme Alice Buckland, de Waterloo, historienne bien connue, remercia Mme Ruby Moore d'avoir bien voulu adresser la parole à l'assemblée. Elle fit remarquer que le succès obtenu des célébrations organisées à l'occasion du centenaire de Waterloo n'avait fait qu'accroître de beaucoup l'intérêt porté à l'histoire locale et que cet été, plusieurs personnes venant des Etats-Unis s'étaient arrêtées à Waterloo afin de se renseigner sur leurs ancêtres nés dans les Cantons de l'est. Le centième anniversaire de Waterloo fut pour eux le réveil du passé.

La charte

Quoiqu'une assemblée du conseil se déroulait à l'hôtel de ville, M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, était présent à l'assemblée afin de présenter la charte de la Société historique aux membres. M. Trépanier qui s'était absenté de la salle du conseil pour quelques minutes parla de son grand intérêt à l'histoire du comté de Shefford et rappela à la mémoire des personnes présentes tout le travail de recherche qu'avait réalisé le défunt M. Dorion et exprima le désir que ce beau travail fut continué par la Société historique.

M. Jack Buckland prit ensuite la parole pour l'élection des nouveaux officiers de la Société pour '68.

Nouveau conseil

Le nouveau conseil de la Société sera composé des membres suivants: président honoraire, M. P. H. Boivin, président, M. Sydney Simms; vice-présidents, MM. Peter Dunn et John Fanning; secrétaire-trésorière, Mlle Hilda Kearns; secrétaire correspondante, Mme Gérard Marcoux, curateur M. Constant Bagordo et archiviste, M. Gérard Marcoux. Le président ex-officio, M. Gérard Marcoux a reçu un vote de félicitation et de sincères remerciements des membres pour son intérêt et ses efforts infatigables pour fonder la Société et obtenir la charte.

Le nouveau président, M. Sydney Simms remercia les membres de l'avoir porté à la présidence et exprima son intérêt dans la poursuite du travail déjà entrepris en mentionnant son désir de voir continuer les recherches pour obtenir des sujets intéressants pour les historiens.



LA CHARTE de la Société historique du comté de Shefford a été remise aux membres, lors de l'assemblée annuelle, par le maire de Granby, M. Paul-O Trépanier. La Société a été fondée en '65 par M. Gérard Marcoux et l'intérêt des citoyens n'a cessé d'augmenter dans les activités et les recherches d'ordre historique de la Société. On remarque ici de gauche à droite: M. Jack Fannign, vice-président; M. Gérard Marcoux, président sortant; M. Paul-O. Trépanier et M. Laurence Campbell, un ex-directeur qui a travaillé à l'obtention de la charte. (Photo: Jean-Paul Matton)

Election d'un nouvel exécutif à l'Association des assureurs-vie

GRANBY - Les membres de l'Association des assureurs-vie de Granby et St-Hyacinthe ont procédé à l'élection de leur exécutif au cours de leur dîner mensuel qui eut lieu au Club Social de la rue Elgin, à Granby. L'élection s'est effectuée très rapidement puisque les membres sélectionnés par le comité des nominations ont été élus par acclamation.

Le nouvel exécutif, qui est composé de MM. Yvan Graveline, vice-président; Richard Hudon, vice-président; Jacques Blanchard, président et Clément Lemire, vice-président, entrera en fonction au début de janvier.

Après le dîner, les membres de l'Association des assureurs-vie de Granby et St-Hyacinthe ont demandé aux délégués qui les ont représentés, au congrès de Sherbrooke et de Montréal d'énoncer les résolutions qui ont été adoptées par les congressistes.

M. Farnand Racine, président du comité de l'éthique a rapporté que lors de ces assises une journée entière avait été consacrée à l'éthique. A l'issue des discussions il a été décidé de recommander aux associations régionales qu'une période de temps soit allouée à chaque réunion mensuelle pour discuter des problèmes engendrés par les assureurs qui ont failli au code de l'éthique.

Les assureurs de la section de Granby et St-Hyacinthe ont décidé d'appliquer cette recommandation. C'est donc dire qu'ils consacreront de cinq à dix minutes à leur dîner mensuel pour étudier les règles de l'éthique.

M. Yvan Graveline, président du comité de l'effectif a suggéré qu'on trouve des moyens pour recruter de nouveaux membres. Car actuellement, a-t-il dit, nos effectifs diminuent d'année en année. Ainsi nous avons 12% de membre en moins cette année.

M. Henri-Paul Olivier a procédé à la lecture du bilan financier et il a recommandé qu'un bilan abrégé soit publié dans le bulletin mensuel de l'association. Cette proposition a également été approuvée.

L'assemblée mensuelle s'est clôturée par les remerciements du nouveau président de l'Association des assureurs-vie de Granby et St-Hyacinthe, M. Jacques Blanchard.



M. PAUL NADEAU est le nouveau président de l'A. P.C.V. et afin de lui rendre hommage, un souper est organisé ce soir au Domaine Léonard à 6 heures. A cette occasion, une plaque souvenir sera remise à M. Sarto Lefebvre, président sortant. Des rafraichissements seront servis au cours de la soirée.

Des syndiqués de la Miner préparent leurs négociations

GRANBY-Le local 630 des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique syndicat qui groupe les employés de la production de la Compagnie Miner Ltée, est à préparer les demandes qu'il devra d'ici peu soumettre à la compagnie en vue de la négociation d'une nouvelle convention collective de travail.

Selon les informations obtenues de M. Philippe Duhamel, le président du local, le contrat en vigueur expirera le 31 décembre 1967. Le local 630 groupe quelque 710 employés.

Le Père Noël sera à Granby aujourd'hui

GRANBY--Le Père Noel, ce vieillard à la barbe blanche qui est la joie des jeunes et des fait la joie des jeunes et des moins jeunes, sera à Granby, samedi. Nul doute que plusieurs se déplaceront pour le voir, participer à la parade et recevoir les cadeaux qu'il distribuera.

Il arrivera à l'hôpital St-Joseph vers les 2 heures dans l'après-midi. Il visitera les malades et leur distribuera des cadeaux.

Son hélicoptère le reprendra à l'hôpital immédiatement après cette visite. Il survolera la parade qui s'ébranlera à proximité de l'hôpital pour emprunter les rues Paré et Principale jusqu'au parc Pelletier. Des corps de tambours et majorettes venant de différents centres de la région seront de la parade.

L'hélicoptère se posera au parc Pelletier où le Père Noel descendra pour recevoir tous les enfants de Granby et leur distribuer des douceurs et cadeaux. Il sera au supermaché Spot jusqu'à 5 h.p.m.

Cette visite du Père Noel à Granby est d'ailleurs organisée par le supermarché Sport, établissement qui obtient toutefois la collaboration d'autres commerces locaux à cette fin.

Piéton renversé

GRANBY -- Un homme de 47 ans, M. Maurice Boisse, de Roxton Falls, a été happé par une automobile de marque Plymouth '64 conduite par M. Guy Lecuyer, âgé de 26 ans et domicilié à Acton Vale alors qu'il traversait la route 13, soit la rue Principale qui traverse la municipalité de Roxton Falls.

M. Boisse a été conduit à l'hôpital de St-Hyacinthe par les ambulanciers Girardot, de Granby, et son état n'inspire cependant aucune crainte. Il a toutefois été gardé sous observation la nuit derniere.

L'accident est survenu vers 7.40 heures hier soir et les agents de la Sûreté municipale de Granby ont fait les constatations d'usage.



Yvon Brulotte est le premier camelot de la Voix de l'Est à se mériter un voyage à New York pour avoir recruter 15 nouveaux abonnés en l'espace de quelques jours. Le garçonnet est le fils de M. et Mme Henri Brulotte, du 98A, rue Centre, à Granby. Les 165 camelots qui distribuent le journal "La Voix de l'Est" sont éligibles à ce concours qui a débuter le 30 octobre et qui se terminera le 30 novembre. Selon le nombre d'abonnement recueilli les camelots peuvent gagner un voyage à New York, ou à Québec. En plus ils obtiennent des chances de se mériter un appareil de télévision.



372-5486
LP RODRIGUE INC
HUILE A CHAUFFAGE
Entretien de brûleurs et fournaises
Plan Budgétaire sans frais additionnels



Ville de Laval 7%



Jean-Luc Dunn
conseiller financier

Ti-Jean l'Econome

Débat Kierans-Lévesque

Par DONAT VALOIS

TROIS-RIVIERES PC - "Actuellement, le quart des chômeurs canadiens se trouvent au Québec et qu'on ne vienne pas me dire que c'est la faute des séparatistes et des indépendantistes", a lancé hier soir le député indépendant de Laurier à l'Assemblée législative du Québec, M. René Lévesque qui participait, à Trois-Rivières, à un débat qui l'opposait au président de la Fédération libéral du Québec M. Eric Kierans.

M. Lévesque a soutenu devant une salle comble d'environ 700 personnes qui l'a applaudi chaudement à plusieurs reprises, que cette situation résulte d'une série de facteurs depuis le "gaspillage d'énergie" des gouvernements fédéral et québécois jusqu'à l'Expo 67 dont ces gouvernements n'ont pas prévu les politiques nécessaires pour absorber la main - d'oeuvre au lendemain de cette foire internationale.

"On recule au point de vue économique comparativement aux autres. On est, Québécois, comme des locataires chez nous", a commenté M. Lévesque qui donnait alors la réplique à l'exposé de 20 minutes que venait de faire M. Kierans dans ce débat, organisé par les Métallos unis d'Amérique de Montréal et de la région.

M. Kierans qui, on le sait, se fait l'un des adversaires les plus acharnés de la thèse du député de Laurier, soit la souveraineté du Québec au sein d'une union économique canadienne, avait dans son allocution, soutenu que l'indépendance du Québec amènerait aux Québécois les pires calamités, telles le chômage, l'exode des capitaux, la baisse du coût de la vie, en plus de détruire le Canada.

M. Kierans qui fut tour à tour applaudi tièdement et hué a opinié que les 20 millions de Canadiens qui constituent le Canada peuvent se construire un avenir "plus brillant que jamais", tout en conservant, Canadiens français comme Canadiens anglais, chacun leur culture et leur langue, s'ils font l'unité nationale".

"La Confédération n'est pas parfaite, il faut des réformes. Pour moi, la survivance des Canadiens français est aujourd'hui plus assurée qu'il y a 100 ans, alors qu'ils étaient un million à cette date et qu'ils sont maintenant six millions", a-t-il dit.

M. Kierans n'a pas manqué de reprendre certaines de ses déclarations à l'effet que la thèse de M. Lévesque, si elle se concrétisait un jour, freindrait non seulement les investisseurs étrangers, mais amènerait aussi l'exode, en l'occurence à Toronto ou dans les autres grandes villes canadiennes, de capitaux importants.

Le président de la Fédération libéral ajouta qu'il deviendrait coutumier de voir, dans un Québec souverain tel que prôné par M. Lévesque, des usines ou maisons d'affaires fermer leurs portes et garder dans la province tout au plus des succursales ou des entrepôts.

Ce sur quoi M. Lévesque a reproché à son ex-collègue de faire du chantage et d'utiliser "des instruments de panique", affirmant que les grandes compagnies sont administrées par des hommes d'affaires qui seront toujours intéressés à demeurer au Québec tant et aussi longtemps qu'ils auront "une piastre à faire".

ELECTROHOME

ZENITH



Westinghouse

Admiral

Fleetwood

OU ALLER POUR ACHETER MON TELEVISEUR EN COULEUR

Harvey & Racine INC.
MEUBLES • FURNITURE

Chemin Roxton Pond Tels. 372-5896 372-5897

GRANBY

Le Colonial Bar-B-Q
Ouvert 24 heures - 7 jours Cuisine française - Bière et vin. Réservations pour réceptions de tous genres.
Chemin St-Paul 379-5692



UNE SEMAINE D'EFFORTS CONTINUS a conduit quelque 19 candidats, dont 6 de Granby, à un certificat officiel décerné par le Commissariat des incendies du Québec. La remise des certificats a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville en présence de M. le maire, Paul-O. Trépanier, du comité de la police, dont M. Orpha Choinière est président du directeur de la Sûreté municipale et du Service des incendies, M. Raymond Forand accompagné du sous-directeur, M. Philippe Légaré. Plusieurs directeurs de villes avoisinantes rehaussaient aussi de leur présence la cérémonie présidée par M. F.X. Perreault, commissaire des incendies de la province de Québec. Les candidats ont suivi 7 heures par jour les cours spécialisés exposant la technique d'opérateur de pompes à incendies. On remarque ici de gauche à droite, M. Pierre Savarias; le lieutenant Eugène Déragon; le caporal Roger Gauthier; le caporal Aldée Tétreault; M. F.X. Perreault, M. Paul-O. Trépanier; M. Pierre Dauphin et M. Robert Genesse.

Ils sont payés tout en poursuivant des études

GRANBY - Une quinzaine de personnes poursuivent actuellement des études au niveau de la 11e année en dessin industriel et en ajustage mécanique. Ces adultes qui suivent leurs cours à l'école des Arts et Métiers bénéficient du programme de formation professionnelle des adultes mis sur pieds grâce à une entente fédérale-provinciale. Les élèves qui sont répartis en deux classes reçoivent une rémunération qui peut s'élever jusqu'au montant appréciable de $90 par semaine.

CENTRE D'APPRENTISSAGE

Quelque 43 adultes sont inscrits au Centre d'apprentissage et suivent les programmes réguliers à l'intérieur de six classes régulières. Ces élèves reçoivent aussi des allocations et les spécialités qui leur sont offertes sont les suivantes: ferblanterie, électricité, menuiserie, plomberie chauffage et peinture.

COURS ACADEMIQUES

En collaboration avec la Régionale Meilleur, des cours sont offerts par l'entremise du Centre de la main - d'oeuvre à 26 élèves qui fréquentent la 10e et 11e année et à 24 élèves qui fréquentent la 8e et 9e. Ces cours sont donnés de 5 heures p.m. à minuit à l'école Mgr Prince. La durée des cours est de 22 semaines à raison de 30 heures par semaine, ce qui n'est sans doute pas une tâche facile. M. Yvon Desgranges, conseiller en main - d'oeuvre, nous a toutefois expliqué que les candidats sélectionnés pour ces cours possédaient ce potentiel de travail et pouvaient ainsi voir le programme d'une année, en six mois.

AGRICULTURE

Le Centre de main - d'oeuvre prévoit pour décembre l'organisation de cours en agriculture. Ces cours pourront être dispensés sous deux formes soit à temps plein ou à temps partiel. Des sondages seront bientôt faits auprès des cultivateurs afin de connaître leurs besoins spécifiques.

Quatre séries de cours existent actuellement dans ce secteur mais seulement l'une d'elles pourra être offerte. Les cultivateurs devront donc manifester leur choix parmi les cours suivants: production animale, production végétale, formation économique et sociale et génie rural.

La cours de formation économique et sociale s'intéresse particulièrement à la gestion de la ferme, à la mise en marché des produits, à la comptabilité agricole et au principe coopératif. Le génie rural traite surtout des appareils et de l'équipement de la ferme.

Une vingtaine de places seront disponibles pour des cours à plein temps tandis que 40 personnes pourront s'inscrire aux cours à temps partiel. Des allocations seront versées aux étudiants à temps plein.

LES COURS DE JANVIER

L'on commence dès maintenant à organiser les cours de janvier qui pourront accueillir 150 candidats. Ces cours au niveau académique de la 8e, 9e, 10 et 11e année s'adressent aux personnes qui sont sur le marché du travail depuis au moins trois ans. De plus ces cours doivent leur être nécessaires à court terme dans le but d'apprendre un métier. Les cours intensifs prévoient l'acquisition des programmes de 8e et 9e année en six mois. Les cours de 10e et 11e se présentent aussi dans un horaire de six mois et c'est la raison pour laquelle l'élève ne peut fréquenter ces cours plus d'une année académique.

Les personnes qui voudraient obtenir des informations à ce sujet sont priées de s'adresser au Centre de main-d'oeuvre situé sur la rue Principale.

La Sûreté municipale fait face à une véritable épidémie de vols de roues

GRANBY - Une véritable épidémie de vols de pneus de rechange sévit actuellement dans la ville. Plus de 10 vols de cette nature ont été commis depuis quelques jours et la Sûreté municipale poursuit actuellement son enquête dans le but de capturer les receleurs qui écoulent la marchandise volée.

Le capitaine Valmore Viens, de la Sûreté municipale, adresse une mise en garde spécialement aux propriétaires de camions et de camionnettes qui semblent être les principales cibles des malfaiteurs. Les petites camionnettes dont le pneu de rechange est logé dans le compartiment ouvert à l'arrière du véhicule, sont des cibles faciles puisque les voleurs n'ont qu'a s'étendre un peu le bras pour s'emparer de la roue complète après avoir rapidement défait le boulon qui retient cette roue.

Rue Bérard

M. Jean Pharand, du 369 rue Bérard a constaté que les voleurs, qui sont d'une témérité déconcertante, lui ont subtilisé la roue de rechange de sa camionnette alors que le véhicule de marque GMC était stationné devant sa demeure. La roue représente une valeur de $50.

Rue Toulouse

M. Marcel Paquette a eu la même désagréable surprise lorsqu'il est monté à bord de sa camionnette GMC '67. La roue de rechange avait disparue. La perte est également de $50.

Roue avant

Pure fantaisie psychédélique ou malice d'un fêtard alcoolisé la roue gauche avant de la Plymouth 62 de M. André Laporte, domicilié au 364 rue Principale, était disparue lorsque ce dernier se prépara à se servir de son automobile. La voiture était stationnée dans la cour arrière du domicile de M. Laporte et ce dernier n'a pas prisé la "pseudo-farce".

Camion-remorque

Les voleurs de roues sont à l'affût de toutes les prises possibles, et le magasin Félix du 425 rue Cabana, en sait quelques chose, puisque les oiseaux de nuit se sont emparés de la roue de rechange du camion-remorque de marque Dodge et ont filé sans laissé leur carte d'affaires.

Auto volée

Les agents de la Sûreté provinciale de Granby étaient pour le moins étonnés lorsqu'ils retrouvèrent une automobile rapportée volée par le garage Gabriel Lussier. La Meteor '59 retrouvée sur le chemin de Beaumont était parfaitement bien immobilisée sur la route, les voleurs ayant pris soin de s'enfuir avec les 4 roues du véhicule.

Kingsway

La compagnie de transport Kingsway n'a pas échappé aux mains qui ont déboulonné en toute tranquillité la roue de rechange d'un camion-remorque qui était stationné sur la rue Robinson. La roue représente une valeur de $200.

Enjoliveurs

L'attrait d'enjoliveurs de course a, en une occasion, écarté les "abonnés" des roues de rechange puisque des derniers se sont contentés des quatre enjoliveurs de roues de la camionnette de M. Gilles Touchette, domicilié au 403 rue St-Vincent. Les enjoliveurs de cette camionnette Dodge représentent une valeur de $100.

M. Jean Lesage viendra à Granby le 10 décembre

GRANBY---M. Jean Lesage, chef du parti libéral provincial, viendra à Granby, dimanche le 10 décembre, dans le cadre de la tournée entreprise dans les différents comtés du Québec.

Le chef politique doit rencontrer les militants libéraux du comté de Shefford à deux reprises au cours de la journée. Les grandes lignes du programme sont établies, mais il reste encore quelques petits détails à régler.

M. Lesage doit arriver à Granby assez tôt pour assister à la messe de 11h. 15 a.m. en l'église de la paroisse Notre-Dame.

On a entrepris des démarches pour que M. Lesage soit reçu à l'hôtel de ville à midi. Le chef du parti libéral doit prendre le dîner avec les membres de l'exécutif de l'Association libérale provinciale de Shefford à midi et demi.



M. Jean Lesage

A 2 heures, il rencontrera les militants libéraux du comté de Shefford au motel Le Grand - Bien. M. Lesage profitera de l'occasion pour dialoguer avec les libéraux et répondre à leurs questions.

Il y aura conférence de presse à 5 h. p.m.

Le chef libéral provincial sera le principal invité au banquet qui aura lieu sous les auspices de l'Association libérale provinciale de Shefford à 6h.30 pm, au motel Le Granb-Bien à Granby.

C'est M. André Lague, responsable des relations extérieures de l'Association, qui est chargé de l'élaboration du programme de la journée.

Les directeurs d'écoles désirent être protégés

GRANBY-- Le conseil général de la Fédération des directeurs d'école se réunit aujourd'hui à Montréal, à l'hôtel Skyline afin de poser les jalons qui vont permettre d'établir avec exactitude la position des directeurs dans le contexte éducationnel actuel.

Les directeurs qui sont intégrés au personnel de cadre tout en ayant certaines responsabilités d'ordre administratif ne sont pas protégés en tant que tels par une législation, ce qui rend parfois leur position difficile.

Le diocèse de St-Hyacinthe compte actuellement 180 membres en règle qui font partie de l'Association des directeurs d'école et M. Philippe Ménard, directeur de la section secondaire de l'école Mont-Sacré-Coeur assume la présidence de cette Association.

M. Ménard nous a déclaré qu'une réunion avec le ministre de l'Education pouvait être envisagée par les membres du conseil de la Fédération afin de discuter de la situation des directeurs d'école dans la province.

La Fédération s'intéresse de très près à de nombreuses questions touchant l'enseignement et les enseignants et M. Ménard nous a mentionné entre autres les activités du comité chargé de l'intégration des religieux, qui étudie actuellement les modalités d'adaptation des religieux et des religieuses au sein du système du Québec. L'on sait à ce sujet que le bill 114 place les religieux comme membres de la Corporation des enseignants du Québec. (CEQ).

Un voleur de machines distributrices est capturé par la Sûreté

GRANBY--La buanderie King-Kong, situé sur la rue Principale, a reçu la visite d'un jeune loustic qui apparemment lave son linge sale en famille puisqu'il n'avait pas de panier sous le bras mais plutôt un pied-de-biche qu'il a utilisé pour démanteler la machine distributrice utilisée pour faire la monnaie des pièces de 25 sous.

L'adolescent de 15 ans n'étant pas satisfait de sa première acquisition s'en est pris à la machine distributrice d'arachides et s'est enfui avec les deux appareils sous le bras.

La Sûreté municipale a retrouvé la première machine derrière le no 19, rue Principale, mais elle avait évidemment été défoncée et vidée de son contenu. Quant à la deuxième prise, les recherches de poursuivent mais l'on conserve peu d'espoir de retrouver les arachides intactes!

Le mangeur d'arachides a été appréhendé par la Sûreté peu de temps après le vol. Les deux machines distributrices contenaient environ un montant total de $190.

Célébration de la fête du souvenir

GRANBY - Pour honorer la mémoire des soldats morts sur les champs de bataille une, quinzaine de couronnes seront déposées par des personnalités de la ville à onze heures ce matin au cénotaphe de la place Victoria. Les 900 vétérans qui résident dans la région de Granby sont invités à cette cérémonie du souvenir.

Samedi soir, à six heures un banquet sera donné à l'intention des vétérans à la salle de la Légion canadienne.

Les cérémonies commémoratives de la fête du Souvenir se clôtureront dimanche après - midi à trois heures par un service religieux bilingue officié conjointement par un pasteur protestant et un prêtre catholique à l'église Notre-Dame. A cette occasion, Mlle Louise Plamondon, organiste réputé, accompagnera les Choeurs mixtes de Granby qui seront dirigés par M. Roch Ménard. Le public sera invité à se joindre à la chorale.

L'offre de M. Fortin sera étudiée par les services techniques

GRANBY--M. Arsène Fortin, un citoyen de la rue Payne, est prêt à mettre un terrain de la rue St-Louis à la disposition de la cité pour fins de stationnement à condition que celle-ci veuille l'aménager et l'entretenir.

Le conseil a décidé de référer la lettre de M. Fortin au bureau des services techniques pour étude et rapport.

La Barque missionnaire sollicitera pour aider la paroisse de Cururupu

GRANBY - La Barque missionnaire Inc. lancera d'ici peu sa campagne annuelle de souscription de façon à recueillir les fonds nécessaires pour aider les missionnaires laïques et religieux du diocèse de St-Hyacinthe qui oeuvrent dans la paroisse de Cururupu, au Brésil.

Cet organisme dont M. Gérard Legendre, c.a., assume depuis peu la présidence, a été fondé en 1961 par des Granbyens qui voulaient faire quelque chose pour que les missionnaires de la région partis à l'étranger ne se sentent pas oubliés à l'occasion de la période des fêtes de Noel et du Nouvel An.

La somme recueillie au cours de la première campagne de souscription a permis de faire don d'un bateau aux missionnaires de Cururupu. Cette embarcation est des plus utiles étant donné que la moitié du territoire de la paroisse est constituée d'îles.

On a depuis continué à organiser la campagne de souscription, ce chaque année, avant la période des fêtes, ce qui permet de recueillir la somme requise, pour couvrir les dépenses d'entretien et les frais de l'équipage de cette embarcation.

Depuis 1961, la Barque missionnaire Inc. a recueilli $13,-534.25, dont quelque $2,425 en 1966. Cette année, on voudrait recueillir autant et si possible plus que l'an dernier. Tout le travail est exécuter bénévolement et le montant total est envoyé en entier aux missionnaires religieux et laics de Cururupu.

De façon générale, la sollicitation se fait par lettres. Ces lettres devraient être expédiées dès les premiers jours de décembre. Tous les citoyens intéressés à venir en aide aux missionnaires de Cururupu, qu'ils aient été sollicités ou non, peuvent le faire en expédiant leur chèque au trésorier de la Barque Missionnaire Inc M. Armand-J. Bodin, C.P. 517 Granby. Les reçus accordés pour les fins de l'impôt sont émis par l'évêque du diocèse de St-Hyacinthe.

Outre M. Gérard Legendre, c.a., le président, et Armand-J. Bodin, trésorier, les autres dirigeants de la Barque missionnaire Inc. sont: M. Lucien Montfils, c.a. vice-président; Me Jean Goyette, c.r. secrétaire; Me Jacques Noiseux, le président ex-officio, M. le juge Gérard Normandin, et MM. Gabriel Lussier, Bernard Leclerc Jacques Langlois et Jean Lehoux, tous administrateurs. M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, curé de la paroisse St-Benoit agit comme animateur spirituel de l'organisme.



M. Gérard Legendre

Environ $1,000 de dommages

GRANBY--Une automobile de marque Mercury ' 64, propiété de Granby Autorama, a subi environ $500 de dommages alors qu'une voiture de marque Meteor ' 61 conduite par M. Gaston Robert, 53 ans , du 350 rue Savage à Granby, est venue la frapper alors qu'elle était stationnée en face du no 515 de la rue Principale.

Evasion au Zoo

GRANBY - Une grue cendrée appartenant à la famille des oiseaux échassiers s'est évadée du Jardin zoologique de Granby. Depuis sa fuite, l'oiseau, qui atteint une hauteur de 40 pouces et qui court très vite, a été aperçu dans l'ouest de la ville.

Les autorités du Jardin zoologique demandent la collaboration de la population pour récupérer ce palmipède de grand prix qui fait partie de la collection des "grandes pattes".

La dernière fois qu'il a été vu, l'oiseau se promenait sur la rue Moreau. Après une poursuite effrénée l'oiseau s'est réfugié dans le bois Lussier. Apparemment la grue cendrée s'est acclimatée facilement à ce bois qui lui rappelle la brousse française où elle a été élevée et capturée.

Actuellement les autorités du Jardin zoologique craignent surtout que la grue cendrée soit blessée dans un accident d'automobile. En effet ce genre d'oiseau ne vole pas et il a tendance à se précipiter sur les automobiles lorsqu'il est ébloui par les phares.

Ce palmipède est caractérisé par la longueur démesurée de ses pattes et par sa couleur gris uniforme. De plus, cet échassier, qui est originaire d'Europe, a le front ceintré par une lisière blanche.

Comme l'oiseau est en liberté depuis quatre jours il est probable qu'il va chercher à s'approcher des maisons pour s'approvisionner . M. Gilles Charbonneau, du Jardin zoologique de Granby est convaincu que la grue cendrée se trouve encore dans le bois Lussier.

Si par hazard l'oiseau est aperçu, la population est invitée à se mettre immédiatement en communication avec les autorités du zoo. Ce qui donne une grande valeur à la grue cendrée c'est qu'elle appartient à la collection des "grandes pattes". En outre, le Jardin zoologique de Granby a acquis une réputation enviable justement à cause de sa collection d'oiseaux.

THEATRE VENISE SAINT-CESAIRE
les 11, 12, 13 novembre
JERRY LEWIS dans Tiens bon la rampe JERRY
avec CONNIE STEVENS ROBERT MORLEY
aussi
LA DILIGENCE VERS L'OUEST
avec ANN-MARGRET - RED BUTTONS - MICHAEL CONNORS

FLEURS
Florists Telegraph Delivery F.T.D.
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

3 films d'épouvante
UN CORPS VIVANT SANS TETE
En couleurs
EFFROYABLE
RAY MILLAND dans ENTERRÉ VIVANT d'EDGAR ALLAN
Michèle "Angélique" Mercier
Boris Karloff
LES 3 VISAGES DE LA PEUR
En couleurs
3è film Le Monde s'écroule ou "La Fin du Monde" EN COULEURS
3 films du samedi 11 au vendredi 17 nov.
Jeunes admis à 1 h. 30 samedi et dimanche et vendredi à 6 h. 30 Entrée 25¢
CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby Tél. 378-2455

THEATRE PALACE GRANBY
TEL. 372 4466
A L'AFFICHE CE SOIR
Le film qui actuellement triomphe en France!
L'IDOLE DU DISQUE SHEILA
TECHNISCOPE EASTMANCOLOR
BANG BANG
AUSSI
UN HOLD UP EXTRAORDINAIRE
SHIRLEY MacLAINE MICHAEL CAINE
TECHNICOLOR.

Dimanche à Mardi 12-13-14 Novembre
FESTIVAL: ELIZABETH TAYLOR
VENUS AU VISON
avec
ELIZABETH TAYLOR
LAURENCE HARVEY
EDDIE FISHER
CinemaScope METROCOLOR
AUSSI
La Chatte sur un toit brûlant
EN COULEURS avec ELIZABETH TAYLOR PAUL NEWMAN BURL IVES
THEATRE PALACE GRANBY
372-4466

EDITORIAL

Montréal et le désert québécois

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, soulignait, lors de la session des cours de formation nationale des SSJB du Québec, le danger d'un déséquilibre croissant entre, d'une part, l'énorme Montréal, et, d'autre part, ce qu'il appelle les "cendrillons" du reste du Québec.

Paraphrasant le titre d'un ouvrage célèbre, M. Saulnier ajoutait qu'il ne faudrait pas un jour être dans l'obligation de parler de "Montréal et du désert québécois". Il ne serait "dans l'intérêt de personne, précisait-il, que la grande métropole dévore le Québec et ne trouve rien devant elle, à côté d'elle, sauf une capitale provinciale languissante maintenue essentiellement par l'histoire et l'administration".

Dans son opinion, pour assurer la santé, l'équilibre et le progrès harmonieux de notre province, il faut trois ou quatre grandes villes influentes et la présence d'une quinzaine de métropoles régionales... des villes importantes "servant de pôles d'attraction et de croissance dans leur région économique et administrative, de lieux d'essor économique, technique, social et culturel."

Enfin, dans un Québec bien structuré, M. Saulnier voit aussi de petites villes dynamiques, des centres modestes, mais réels de vie économique et culturelle. Or, dit-il, c'est au niveau provincial que ces centres doivent être définis, afin de favoriser l'expansion des uns et délimiter celle des autres.

Le président du comité exécutif de Montréal exprime là une idée que toutes les villes de notre région cherchent à concrétiser. St-Hyacinthe et St-Jean, par exemple, s'intéressent au regroupement municipal, à l'étude d'un programme de développement régional. Elles tracent des projets d'expansion industrielle et commerciale. En somme, elles planifient graduellement leurs activités de telle sorte à favoriser davantage leur essor.

Il en est ainsi à Granby où d'importants projets sont en voie de réalisation ou à l'étude pour doter cette ville des services essentiels à son progrès. Cowansville, d'autre part, réalise un plan directeur qui, dans les années à venir, facilitera son développement. Enfin, on note un peu partout la volonté de promouvoir d'une façon ou d'une autre l'essor de nos municipalités.

Mais ces efforts, il faut bien le reconnaître, sont trop souvent improvisés, et cela parce que ces centres ne disposent pas des moyens d'action nécessaires à une planification bien ordonnée. Québec devrait donner le ton au développement régional, mais on attend toujours les recommandations à ce propos du ministère de l'Industrie.

Si le dynanisme, l'action de ces centres, étaient inscrits dans un plan d'ensemble, sans doute leurs réalisations seraient-elles beaucoup plus efficaces.

Il y a d'autre part le facteur argent. Montréal, naturellement, bénéficie depuis plusieurs années du gros lot des crédits québécois, ce qui faisait dire récemment au maire Lamontagne de Québec que le gouvernement devrait, maintenant que l'expo 67 est terminée, s'intéresser davantage à la vieille capitale. Or nos villes, de moyenne et de petite importance, auraient aussi besoin de l'aide de l'Etat. Car, si elles n'hésitent pas devant les sacrifices, si elles connaissent leur vocation réelle dans le grand tout québécois, elles s'interrogent sur la façon de devenir de véritables pôles de croissance et des facteurs de rayonnement, par leurs propres moyens.

Dans plusieurs cas, si ce n'est dans tous les cas, puisque la grande majorité de ces centres sont endettés au maximum, il leur est impossible, sans une aide substantielle, de substituer à un développement un peu anarchique, une expansion ordonnée en fonction d'une politique positive et d'une planification élaborée pour le mieux-être de la population et de la province.

Aussi si nos municipalités admettent le bien-fondé des recommandations de M. Saulnier, se demandent-elles comment, non pas adopter, mais réaliser des formules constructives. Sans argent, on ne va pas loin. On ne peut certes toujours y suppléer par la bonne volonté ou le dévouement. Ce sera, comme le dit M. Saulnier, "Montréal et le désert québécois," sans l'intervention efficace de Québec.

Roland Gagné.

Les moutons noirs à R.-C.

Mlle Lamarsh a raison de considérer l'administration et le fonctionnement de Radio-Canada déficients. Elle n'est d'ailleurs pas la première à faire cette constatation. Plusieurs rapports déposés au parlement confirment ce qu'elle dit.

Mais qu'elle porte des accusations sans préciser à qui elle fait allusion, cela est inadmissible de la part du secrétaire d'Etat. Nous ne nions pas le bien-fondé de ses révélations. Il y a certainement des moutons noirs à Radio-Canada. Nous déplorons simplement sa façon d'agir.

Si Mlle Lamarsh ne voulait pas en dire davantage à ce propos, la simple décence lui commandait de faire part de ses observations à la nouvelle administration que le gouvernement formera, une fois la nouvelle loi adoptée. Rien ne servait de soulever en chambre un tel débat.

Son intention est de mettre maintenant face à face ses informateurs et le nouveau conseil de Radio-Canada. Cela ne satisfera pas le public qui, en plus d'avoir le droit de connaître les avantages de la nouvelle législation, a celui de savoir ce qui se passe dans cette institution. Quant on ne veut ou ne peut pas aller "au fond des choses", on se tait.

R.G.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — 136 Principale, Granby

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

Pour nourrir les peuples affamés

Le Programme alimentaire mondial est une entreprise conjointe des Nations Unies et de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) qui doit faire rapport aux deux.

Son objet consiste à répondre aux besoins d'aliments en cas d'urgence, à aider à l'alimentation des enfants d'âge préscolaire et scolaire ainsi qu'à utiliser les aliments comme moyen d'aide au développement économique et social de divers pays.

Les ressources du Programme proviennent de contributions volontaires sous forme de produits, d'argent comptant et de services auxquels s'engagent les membres des Nations Unies et de la FAO.

A l'aide de ces ressources, le Programme tente de participer à une solution constructive au paradoxe de la surabondance d'aliments dans certains pays alors que sévissent la faim générale et une sous-alimentation dans d'autres pays.

Vu que la pauvreté est la cause fondamentale de la faim et de la sous-alimentation, la fin principale du Programme consiste à utiliser les denrées alimentaires pour favoriser le développement économique et social des pays récipiendaires. Le Programme sert également à répondre aux besoins de denrées alimentaires en cas d'urgence et à aider les groupes sociaux qui ont besoin de soins supplémentaires (par exemple, les mères qui allaitent et les nourrissons) ou d'une attention particulière comme les étudiants en période de croissance.

Cependant, son objectif principal est toujours d'éliminer les conditions qui rendent nécessaire une aide sous forme de denrées alimentaires et il consiste par conséquent à favoriser le développement plutôt qu'à fournir des secours charitables.

Le Programme alimentaire mondial a été créé pour une période expérimentale de trois ans à compter du 1er janvier 1963. Le Canada a été le troisième plus grand contributeur durant la première période triennale; il s'est engagé à fournir des produits et de l'argent comptant d'une valeur globale dépassant 7 millions de dollars. Soixante et onze pays ont participé à cette période expérimentale. Ils se sont engagés à fournir $94,600,000 en monnaie des Etats-Unis.

En janvier 1966, le Programme a été transformé d'une entreprise expérimentale en un programme permanent. Le Canada s'est engagé à fournir près de 30 millions de dollars au cours de la deuxième période de trois ans, 1966-68 ce qui le situe au deuxième rang après les Etats-Unis. Au cours de cette période, la somme globale des engagements s'établit présentement à environ 217 millions de dollars.

Une autre conférence aura lieu à New York en janvier; à cette occasion, on demandera aux pays membres de porter leurs contributions à 200 millions de dollars au cours de la période de deux ans 1969-70.

En vertu du Programme, en plus d'argent comptant, le Canada a fourni entre autres choses des expéditions de poudre de lait, de fromage, de beurre, de blé, de farine, d'avoine, d'oeufs en poudre, de viande en conserve, de poisson séché, et en conserve, ainsi que des haricots secs.

Au cours de sa brève histoire de cinq ans, le Programme alimentaire mondial s'est occupé, jusqu'à la fin d'août de 48 cas d'urgence.

Seulement depuis le 1er avril de cette année, il a fallu mettre sur pied des projets à la suite d'un tremblement de terre en Grèce, d'une famine dans le Tchad, d'une sécheresse dans l'Afghanistan, d'une inondation dans l'Iraq, de problèmes de réfugiés dans la Zambie, le Liban, la Syrie et la République arabe unie.

Dans son programme de développement économique et social et d'aide spéciale à l'alimentation le Programme alimentaire mondial a mis sur pied 217 projets, dont 41 depuis le 1er avril jusqu'à la fin d'août.

Le Centre national des Arts

Situé, Place de la Confédération, au coeur même d'Ottawa, le Centre national des Arts est un ensemble architectural de grande envergure consacré à ce qu'il est convenu d'appeler les arts d'interprétation.

Rien n'a été négligé pour en faire une réussite tant sur le plan architectural que technique. Des comités de spécialistes, comprenant quelques-uns des plus grands artistes canadiens, ont travaillé de longs mois de concert avec les architectes à l'élaboration des plans ce qui faisait dire récemment au premier ministre Lester B. Pearson "que l'on ne s'était pas contenté de consulter de nombreux spécialistes, mais qu'on s'était également préoccupé de suivre leurs conseils".

Ottawa compte dorénavant au nombre des villes canadiennes les mieux pourvues pour présenter des concerts et des spectacles de choix. Révolue maintenant l'époque où les artistes, quelle que soit leur discipline, devaient évoluer sur des scènes inadéquates et dans des conditions tout à fait ingrates.

En plus d'une grande salle d'opéra et de concert, d'un théâtre et d'un studio expérimental, le Centre comprendra un salon pour des récitals et des réceptions, un restaurant de grande classe, un café, un comptoir d'information pourvu d'équipement audio-visuel, des bureaux et un garage souterrain de 900 voitures. L'appareillage de scène sera l'un des plus modernes au Canada. La scène de la salle d'opéra et de concert permettra des déploiements exceptionnels. La fosse d'orchestre contiendra jusqu'à 110 musiciens. On pourra compter 2,214 ou 2,334 spectateurs selon qu'on utilisera ou non la fosse d'orchestre.

Le théâtre, de forme semi-circulaire, est en lui-même une innovation. De conception élisabéthaine (scène en saillie) il peut être facilement transformé en un théâtre à l'italienne, grâce à son éperon amovible. Le studio, de forme hexagonale, offre par contre une aire de jeu de 360 degrés et de ce fait permettra des réalisations jusqu'ici techniquement impossibles. Cette conception éveille déjà l'intérêt des gens de théâtre et des musiciens qui pourront explorer de nouvelles dimensions. Il est intéressant de noter que ces trois théâtres sont relativement près les uns des autres et qu'on y accède par un foyer commun. Il en va de même des arrière-scènes, ce qui permettra une remarquable aisance et une grande économie dans le mouvement. On a su tenir compte de la rigueur du climat canadien. Le public et les artistes pourront donc circuler d'un endroit à l'autre à l'abri des intempéries.

La conception architecturale des immeubles grâce au jeu de l'hexagone, s'harmonise avec le style néo-gothique des édifices parlementaires et exploite avec avantage la beauté naturelle du site. De nombreuses oeuvres d'art viendront rehausser l'atmosphère des lieux. Seules les masses des trois théâtres et quelques arbres seront visibles au-dessus des terrasses et de nombreux espaces libres mettront en valeur le canal Rideau.

Le Centre national des Arts ouvrira ses portes en 1969. On sent déjà qu'il marquera une date importante dans l'évolution de la vie culturelle non seulement dans la Capitale nationale mais dans le Canada tout entier.

La lutte contre le cancer

Une quinzaine de techniciens de laboratoire bénéficieront en 1968 d'une bourse d'étude variant entre $500. et $1,000. qui leur permettra de se spécialiser en cytologie exfoliatrice.

Ces bourses sont offertes annuellement par la Division du Québec de la Société Canadienne du Cancer à des jeunes gens et jeunes filles de la province désireux de se spécialiser dans le domaine de la biologie.

Sur recommandation de son comité médical consultatif, le conseil d'administration de la Société Canadienne du Cancer a approuvé à sa dernière réunion des crédits de $11,000. qui seront affectés à cette fin. Au cours de l'année 1967, 13 boursiers des quatre coins de la province se sont partagés un budget de $9,000. consacré par la Société Canadienne du Cancer à la formation de techniciens en cytologie.

Depuis la création de ces bourses, en 1965, par la Division du Québec de la Société Canadienne du Cancer, 28 techniciens de laboratoire se sont spécialisés en cytologie. De $5,000. qu'il était en 1965, le premier budget annuel a plus que doublé en quatre ans, passant de $11,000. en 1968. En autant que la générosité du public le permettra, le nombre des bourses s'accroîtra chaque année.



"Alphonsine, tu ne lis donc pas les journaux".....

L'opinion des quotidiens de langue anglaise

Sélection d'éditoriaux sur l'actualité puisés dans la presse anglophone et traduits par la PRESSE CANADIENNE.

L'influence de M.Faribault

Le Journal, Ottawa

La présence de M. Marcel Faribault aux plus importantes réunions ministérielles du gouvernement Johnson revêt une importance qui surpasse quelque conseil économique et constitutionnel qu'il puisse offrit.

Le simple fait que M. Faribault ait engagé sa personnalité, son intégrité et son prestige auprès du gouvernement de l'Union nationale est le signe le plus rassurant qui se soit produit depuis longtemps indiquant que le gouvernement a peut-être adopté une position rationnelle et raisonnable sur la question vitale de la nation canadienne.

M. Faribault ne se prête pas à l'ambiguité, mais on ne saurait en dire autant au sujet de l'attitude récente de l'Union nationale. Il a, en ce qui a trait à l'élargissement de la participation du Québec à la vie canadienne, des opinions personnelles que tous les Canadiens d'expression anglaise ne sont peut-être pas disposés à accepter. Mais M. Faribault croit fermement que la vocation du Québec est de demeurer partenaire du Canada anglais. Il est un Canadien profondément convaincu.

Il eut été préférable qu'il devienne ministre, répondant ainsi directement à la législature. S'il avait démissionné en tant que président du Trust Général du Canada et abandonné ses fonctions de directeur de nombreuses compagnies, il se serait moins prêté aux critiques, aussi impertinentes soient-elles. Mais le fait que M. Faribault ait accepté cette responsabilité politique est déjà beaucoup de gagner. — Le 2 novembre.

L'expo, un succès malgré le Canada

L'Examiner, Peterborough

Aussi éclatante fut-elle, l'Expo n'est pas une preuve que les Canadiens ne sont pas mornes, ce n'est pas un exemple de ce qui pourrait être réalisé par un Canada uni — ironiquement, le Canada a manifesté plus de signes de désunion au cours de cette année du centenaire qu'en tout autre temps — et elle ne reflète pas la personnalité canadienne. A vrai dire, elle ne fut même pas typiquement canadienne.

L'Expo a su tirer profit, comme cela se devait, des cultures du monde entier, et a donné l'impression, comme cela se devait, d'une mentalité et d'un style international dont le Canada n'était que l'agent intermédiaire.

L'Expo a été un succès malgré le Canada lui-même. Elle fut un succès d'abord parce que c'est par millions que les Américains ont envahi la terre des hommes. Non seulement le nombre des visiteurs américains a-t-il largement dépassé les prévisions les plus optimistes, mais ils ont fait preuve de bon sens et de bon goût en ne tarissant pas d'éloges à son sujet. Elle fut un succès parce que le commissaire-général, M. Pierre Dupyy, a convaincu le plus grand nombre de pays qui se soit jamais vu, à y participer.

Elle fut un succès parce que le commissaire général adjoint, M.Robert Shaw était un homme d'affaires aguerri, et résolu qui savait comment obtenir des résultats. Et elle a été un succès parce que le maire Jean Drapeau a eu l'audace de la proposer et la détermination de voir à ce que son rêve se concrétise.

Mais cela ne signifie pas que le Canada n'a pas bénéficié de l'Expo ou que le sentiment de fierté nationale n'a pas été renforcé. Ce qui importe c'est de profiter surtout des leçons qui se dégagent de l'Expo. Nous devons cesser de nous étonner lorsque le Canada accomplit quelque chose d'excellent. Nous devons continuer à développer notre grand talent, si bien démontré par l'Expo, à rapprocher les nations du monde dans la poursuite de réalisations pacifiques . . . — Le 31 octobre.

Cette dépense était justifiée

Le Record, Kitchener-Waterloo

L'Expo 67 s'est terminée, tel que prévu, dans une joie triomphale. Elle fut véritablement l'une des grandes réalisations canadiennes. . .

Quoique la compilation finale du coût ne sera pas complétée avant plusieurs semaines encore, le fardeau financier que devront assumer les trois gouvernements responsables — Ottawa, Québec et Montréal — sera substantiel puisqu'il se situera d'après les dernières prévisions, autour des $250,000,000.

Ce ne sont pas là des chiffres sur lesquels on peut faire la moue, mais la question qui importe est de savoir si l'Expo en valait la peine. Aucun Canadien sensé oserait prétendre que ces dépenses n'en valaient pas la peine.

Comme simple question de fait, l'influence de l'Expo ne devrait pas être limitée entièrement au domaine des foires mondiales. L'Expo avait des mérites reliés essentiellement à son importance humanitaire reflétée par son thème, Terre des hommes, qui a exercé une grande influence sur presque tout le monde. . .

Ce dont ce pays a besoin plus que n'importe quoi, c'est une augmentation au sein de toute la population de la doze de courage et d'imagination qu'il a fallue pour créer l'Expo, de la concentration des aspects positifs plutôt que négatifs de notre société qui ont permis cette réalisation.

Si les Canadiens acceptent de bon coeur cette grande leçon, il n'y a aucun défi que nous ne pouvons relever et il n'existe aucun problème qui puisse menacer notre existence. Le 30 octobre.

Nous pouvons relever le défi

Le Star-Phoenix, Saskatoon

. . .L'Expo a contribué à combler un fossé entre le Québec et le reste du Canada. Ce pont, évidemment, n'est pas parachevé, mais il peut néanmoins servir et il doit continuer à être utilisé jusqu'à ce que toute la structure soit parachevée.

Des millions de Canadiens venus de tous les coins du pays se sont rendus à Montréal à un certain moment au cours des six derniers mois. Pour plusieurs, il s'agissait de leur première visite au Québec. Dans la majorité des cas, cela a permis de constater que les gens du Québec ne différaient pas tellement des gens de n'importe où ailleurs. Les Québecois de langue française et les Canadiens d'expression anglaise des autres provinces ont beaucoup plus de points encommun que contraires mais trop souvent ce fait nous échappe alors que nous maintenons nos distances et que nous interprétons mal ce que nous nous disons les uns les autres.

Notre mésentente ne s'est pas dissipée pour autant, mais nous avons commencé à en connaître davantage au sujet d'une base solide d'une conception commune que nous partageons. L'Expo y est pour beaucoup dans cela de sorte que nous devons prendre garde qu'il ne survienne un ralentissement dans ce processus. . . . — Le 28 octobre.

La conférence Robarts

Le Sun, Vancouver

Il ne devrait pas être nécessaire d'insister sur l'importance de la conférence de la Confédération de demain dont le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, sera l'hôte à la fin du mois.

Tout ce qui réunit des Canadiens pour discuter de leurs problèmes communs est profitable. Cette réunion particulière jettera de la lumière sur plusieurs problèmes qu'éprouvent les provinces dans leurs relations réciproques ainsi que dans leurs relations avec Ottawa. Elle fournira aux représentants du Québec une occasion, qu'ils n'auraient pas eu autrement, de s'expliquer avec leurs compatriotes anglophones sur plusieurs problèmes. Réciproquement, le Québec et tous les autres Canadiens auront l'occasion de juger des réactions des provinces anglaises aux manifestations de l'insatisfaction des Québecois Peut-être serait-ils en mesure de discerner les vagues propositions contradictoires et souvent mal comprises qui émanent du Québec avec une telle profusion . .

En janvier prochain, lorsque les premiers ministres provinciaux seront les invités de M. Pearson, à sa conférence fédérale-provinciale, la valeur de la rencontre interprovinciale aura l'occasion d'être démontrée. M. Pearson a dit que la conférence qui, à l'origine, avait pour but de discuter de l'inclusion d'une Déclaration des droits de l'homme à la constitution, ne sera pas limitée à aucun sujet en particulier de sorte qu'on pourra y soulever n'importe quel sujet que la conférence sur la Confédération de demain aura jugé à propos de présenter. . .

— Le 2 nov.

ST-HYACINTHE



RESEAU OPERATIONEL- Le poste de police et incendies de Saint-Hyacinthe est doté d'une console toute neuve pour le futur réseau opérationnel de la Protection civile qui sera en opération vers le début de 1968. On reconnait sur la photo le lieutenant Marcel Morin, de la Sûreté municipale locale aux commandes de ce poste. Le personnel de la police maskoutaine a été instruit pour utiliser avec efficacité le réseau en question. Il sera possible de communiquer en moins de 15 secondes avec les postes de police des localités dans un rayon de 50 milles autour de Montréal. (Photo Yvon Toutan)

Le maire Lafontaine commente le rapport Aubry-Lemelin

"Ce sont les zones désignées qui nuisent avant tout à St-Hyacinthe"

SAINT-HYACINTHE-M. Jacques Lafontaine, maire de Saint-Hyacinthe, a commenté l'étude des membres du service d'urbanisme de Montréal, MM. Pierre Aubry et Gérard Lemelin en signalant que le mémoire en question ne tient pas compte de l'importante question des zones désignées et qu'il ne nous apprend rien de neuf sur la ville maskoutaine.

"Je trouve que l'article paru dans La Presse a-t-il dit, est peut être de bonne foi, mais les auteurs pourraient se dispenser de dénigrer une ville voisine. Ils auraient pu consulter le maire de Saint-Hyacinthe avant d'entreprendre leur étude.

"Ils révèlent des choses que tout le monde savait. Les inconvénients qu'ils citent, nous les connaissions avant eux. Il faut remarquer que notre parc industriel maskoutain est le deuxième après Joliette. La proximité de la ville de Montréal nuit aussi à notre développement.

"Pour ce qui est du sol de la localité, je ne crois pas que la Firestone ait refusé de venir s'installer à Saint-Hyacinthe à cause de celui-ci. La différence entre Joliette où s'est établi Firestone et Saint-Hyacinthe pour atteindre le roc dans les excavations est de 12 à 15 pieds ce qui ne suffit pas pour une firme comme celle-ci. Je ne crois pas à cette raison, mais j'en connais d'autres que je ne voudrais pas citer.

"Pour ce qui est de l'installation d'égouts dans le parc industriel, je ne crois pas qu'une dépense de $1,500,000 serait logique alors que nous ignorons encore le nombre ou la nature des industriels qui pourront éventuellement s'y installer. L'installation d'égouts avant leur venue risquerait d'entrainer de sérieux gaspillages. Des conduites pourraient être installées à des endroits inadéquats.

"Je ne considère que le point important qui nuit à notre ville est la question des zones désignées. Elle constitue une injustice pour Saint-Hyacinthe et donne trop d'avantages à certaines localités. Les rapports fédéraux indiquent qu'il n'y a pas de chômage à Saint-Hyacinthe. Les chiffres en question ne signalent pas toutefois que bon nombre de Maskoutains doivent se lever tôt le matin pour aller travailler à Montréal. Je sais que la désignation de villes a fait que le commissaire industriel de chaque localité concernée a été débordé.

"Je travaille maintenant sur cette question de la désignation je sais où m'adresser et je n'ai pas l'intention d'abandonner ma lutte contre cet état de chose qui nous nuit".

M. Yves Hubert est élu président de l'APM à St-Joseph

ST-JOSTPH - L'assemblée générale annuelle de l'Association parents - maîtres Roméo Forbes, de St-Joseph - sur - Yamaska a eu lieu, à l'école du même nom. A cette occasion, M. Yves Hubert a été élu président.

Le nouveau conseil d'administration se compose en outre de MM. Edouard Camirand, vice - président; Robert Gauthier, trésorier et Mme Pauline René, secrétaire ainsi que les directeurs Mmes Jean - Louis Adam, Jean - Paul Carrière, Marcel Desautels, Berthe Huard et Emile Tanguay; Rénald Desnoyers; Mlles Lise Tétreault, institutrice, Huguette Deslandes ainsi que MM. Robert Leduc, Maurice Beaulieu, président ex-officio et M. l'abbé Maurice Jodoin, conseiller moral du groupement.

Les responsables ont procédé à la lecture d'une rétrospective de l'activité durant l'année précédente, la lecture du rapport financier de l'année 1966-67 ainsi qu'à la formation du nouveau conseil.



M. André MICHON, de Saint-Hyacinthe vient de recevoir son diplôme de formation de l'Association des assureurs-vie du Canada. Il est membre de la section Saint-Hyacinthe-Granby, de cette association et au service de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance-vie.

Enlèvement de Mme Jean-Marie Nault

Rolland Duclos plaide coupable

SAINT-HYACINTHE- L'un des auteurs de l'enlèvement de Mme Jean-Marie Nault, Rolland Duclos, a plaidé coupable aux diverses accusations portées contre lui en marge de cette affaire. Le juge Paul-A. Péloquin, de la Cour des sessions de la paix, prononcera sa sentence le 16 novembre au Palais de justice de Saint-Hyacinthe.

La cause de Duclos découle d'une affaire mouvementée qui a eu lieu vendredi, le 23 septembre 1966. Une tentative de vol a été perpétrée sur la personne de M. Jean-Marie Nault, boucher de la Place du marché à Saint-Hyacinthe alors que celui-ci revenait de son travail.

M. Nault qui a subi de légères blessures a dû être hospitalisé. En effet, deux individus l'ont attendu à l'entrée de sa demeure au 8555, Ledoux, à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, et ont exigé qu'il remettre la recette de la journée. Une pluie de coups s'est abattue sur l'infortuné boucher qui ne portait pas d'argent sur lui à ce moment. "A la suite de blessures à la tête et la figure, M. Nault a perdu conscience.

Les malfaiteurs ont ensuite été surpris par l'arrivée de Mme Nault, l'épouse du boucher qui, voyant son mari étendu sur le perron de la demeure, a prit peur et tenté de s'enfuir avec la voiture. Les deux apaches ont bondi assez rapidement pour rattrapper Mme Nault et ont fui avec sa voiture en la gardant comme otage.

La Sûreté provinciale de Saint-Hyacinthe, prévenue de l'attentat et de l'enlèvement a retrouvé l'automobile à Saint-Marc-sur-Richelieu avec Mme Nault qui gisait inconsciente et blessée dans la voiture.

Duclos a plaidé coupable aux accusations d'avoir, le 23 septembre, entre Saint-Marc et Saint-Hyacinthe, volé un montant de $342 à Mme Jean-Marie Nault en utilisant la violence, d'avoir le même jour tenté de voler M. Jean-Marie Nault, toujours le même jour. Il a aussi plaidé coupable à l'accusation d'avoir commis le vol de l'automobile de marque Falcon propriété de M. Jean-Marie Nault et d'une valeur de $3,000.

Le complice de Duclos dans cette affaire, Denis Lincourt a écopé d'une sentence de 14 ans de pénitencier pour les mêmes accusations.

Mme E. Julien est décédée

ST-GUILLAUME (DNC) Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Emile Julien, née Flore Millette, de St-Guillaume.

Le service a été chanté par M. le curé Alphérie Taillon, assisté de M. le vicaire Jean-Paul Fleurant et de M. l'abbé Ephrem Mélançon, p.e.m.

La défunte laisse dans le deuil Mme René Labonté, Onéril, Lucille, Anatole, Clément, Gaston et Gabrielle, Mme Anatole Laramée (Thérèse), de Saint-Eugène; Marcel de Saint-Guillaume; les petis enfants Réjane, Francine, Christiane, Yvan, Lise, Marie, André, Julien; Gérard, Yolande, Gilles et Jacques Laramée; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Hugues Millette, de Fabreville, M. et Mme Honorius Millette, de Montréal; M. et Mme Horace Millette, de Saint-Guillaume; M. et Mme Hermann Millette, de Chomedey; M. et Mme Georges-Etienne Millette, de Saint-Hyacinthe; M. Paul Millette, de Montréal; Mme Félix Julien, de Saint-Guillaume ; Mme Jean Desnoyers et Mme Alphonse Millette, de Montréal Plusieurs parents et amis ont assisté aux funérailles.

Le jour du souvenir commémoré demain

ST-HYACINTHE - La coutume d'honorer le souvenir des Maskoutains tombés au champ d'honneur durant les dernières guerres sera perpétrée demain, par une cérémonie, au cénotaphe, situé au Parc Dessaules, à St-Hyacinthe.

C'est la section locale de la Légion canadienne qui organise la manifestation en question. Les corps participants seront le 6e Bataillon du 22e Régiment, la Gendarmerie canadienne, les agents de la Sûreté municipale locale, les Patrouilleurs du Québec, le corps de police auxiliaire, le corps de Protection civile du Québec, les Ambulanciers St-Jean et le Corps de cadets numéro un.

Une messe sera chantée à l'arsenal de la rue Laframboise mieux connu sous le nom de Manège militaire. Le défilé partira de cet endroit pour se rendre au cenotaphe Dessaules où les dignitaires déposeront les couronnes traditionnelles. Cette dernière cérémonie commencera à 10h. 55, en matinée après la messe.

En cas de pluie, la cérémonie aura lieu à l'intérieur de l'Arsenal Laframboise. Les couronnes seront déposées plus tard au monument concerné.

La foi ne doit pas être confondue avec la religion

SAINT- HYACINTHE-- "Quand on dit que la foi baisse, c'est que l'on confond foi et religion", a affirmé le Très Révérend Père Nicolas Martel, animateur spirituel du Club des Francs à Saint-Hyacinthe. Il a été le conférencier invité au dernier souper du groupement au Foyer Coquetel Dupont, dans la localité.

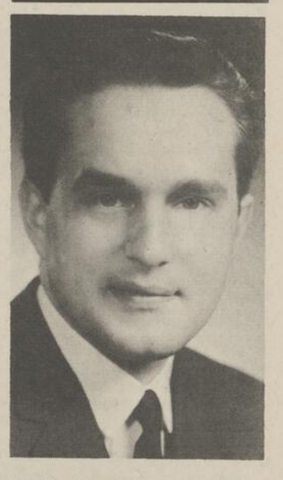
Le conférencier s'est tout d'abord demandé s'il est vrai que les gens perdent la foi. "Il faut a-t-il dit, distinguer entre la foi et la religion, La foi c'est savoir qu'il y a un Dieu qui nous aime. La religion, c'est la manifestation extérieure.

"Il y a quand même baisse de la foi, ou mieux crise de la foi. Cet état de choses, selon moi a six causes: le passage d'une vie campagnarde à une vie urbaine, la prédication mal présentée autrefois (pas d'évangile mais de la théologie). Tout est remis en question, les publications touchent à tout. La redécouverte des valeurs humaines, travail, amour, mariage, création et sexualité et autres sont aussi à considérer ainsi que le passage de l'enfance spirituelle à la maturité. Enfin le dernier point, le fait des parents acceptant mal l'évolution des enfants.

"La deuxième question se résume à ceci, Comment répondre de ma foi ?"

Le long débat qui suivit entre le Révérend Père Martel et les participants peut se résumer par le témoignage. "Les jeunes sont influencés presque seulement par le témoignage. Comme ils le disent, les sermons..!

Le Révérend Père Martel a été remercié par M. Marcel Arel qui a déclaré avec l'appui des autres Francs, "Parmi tous nos conférenciers, le Révérend Père Martel est encore le meilleur. C'est lui qui nous comprend le plus et qui est le plus près de nous."



M. Roch GARDNER, député de Nicolet sera le conférencier invité des Cercles Lacordaire de Saint-Hyacinthe à l'occasion du souper qui terminera la semaine de sobriété, samedi soir, le 18 novembre à 7h.30 au pavillon de l'OTJ, à La Providence, situé à 875 rue Saint-Paul. La causerie portera sur le thème de la semaine, "Le citoyen sobre, un actif pour la société". Les membres et dirigeants de plusieurs organismes locaux seront invités à cette occasion.

FERA UN JOUR DE PRISON PAUL GAUVREAU, FILS,

SAINT-HYACINTHE--Le juge Paul-A. Péloquin, de la Cour des sessions de la paix a condannée Paul Gauvreau, fils, de St-Hyacinthe à un jour de prison et à une amende de $25 pour un vol d'une valeur de $ 160 commis au Motel Trans-Canada, à Sainte-Madelaine, cet été, avec trois avis.

Il a plaidé coupable à cette accusation et devra verser un cautionnement de $50 garantissant sa bonne conduite pour une année. Gauvreau est âgé de 28 ans.

Les officiers des Francs seront élus mardi le 5 décembre

ST-HYACINTHE--Le nouveau bureau de direction du Club des Francs à Saint-Hyacinthe sera élu, le mardi 5 décembre, au Foyer Coquetel Dupont, dans la localité. Le président d'élections pour cette année est M. Grégoire Girard.

Les postes de la présidence, vice-présidence, secrétariat, les comités de propagande, finances et des membres seront vacants. Les autres postes dont les détenteurs resteront en place sont ceux de la trésorie, les comités de l'apostolat, de la bienfaisance et la réception.

L'initiation de cinq nouveaux membres des Francs aura lieu mardi, le 14 novembre. Les membres maskoutains du bureau de direction du conseil suprême des Francs présenteront aussi un aperçu de l'activité de cet organisme, le même soir.

Le souper Francs-Richelieu aura lieu au Foyer-Coquetel-Dupont, aura lieu mardi le 21 novembre. Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe sera à cette occasion l'invité d'honneur du souper.

Le souper mixte du 28 novembre aura comme invité M. Jean Pelletier, secrétaire du premier ministre de la province.

Les membres du Club des Francs sont cordialement invités à participer à toutes ces manifestations de leur groupement.

Il s'en tire avec une amende de $75

STE-CHRISTINE (ML) - Wilfrid Whittey, un résident de Ste-Christine, a été condamné à $75 d'amende plus les frais ou à défaut de 30 jours de prison lorsqu'il a été trouvé coupable d'avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Son permis de conduire a également été suspendu pour les trois prochains mois au Canada.

Whittey a comparu vendredi avant-midi devant le juge Guy Genest qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville.

A une autre accusation de délit de fuite après avoir heurté un piéton, le 17 octobre dernier, à Valcourt, le juge Genest a condamné Whittey aux frais seulement ou à défaut de 8 jours de prison.

La Couronne était représentée par Me Claude Noiseux et Me Claude Léveillé, de Granby, représentait la défense à l'enquête préliminaire.

Le juge décerne 15 jours pour des facultés diminuées

SAINT-HYACINTHE-Un récidiviste du nom de Denis Messier et domicilié à St-Pie de Bagot a écopé d'une peine de 15 jours de prison pour avoir conduit un véhicule automobile avec des facultés affaiblies.

Il a comparu devant le juge Victor Chabot, de la Cour de magistrat au Palais de justice de Saint-Hyacinthe. L'homme de loi lui a aussi enlevé son permis de conduire pour une durée de 3 mois.

Claude Hébert, âgé de 19 ans qui a plaidé coupable à la même accusation a bénéficié d'une sentence suspendue. Il devra toutefois garder la paix durant une année contre un cautionnement de $500.

Un avion qui se parachute

LAKEHURST, N.J. (PA) — Une réussite a couronné les efforts de deux inventeurs, MM. Dario Manfredi et Angelo Raiti, qui ont conçu un moyen de décoller les ailes d'un avion en plein vol, puis de parachuter en pièces détachées le corps de l'appareil, les deux ailes et le pilote.

M. Thomas Walker, de New York, pilotait l'appareil. A quelque 4,600 pieds du sol, et à une vitesse de 80 milles à l'heure, il a manoeuvré un levier qui a séparé les ailes du reste de l'avion.

Puis l'avion a formé un cercle grâcieux pour descendre dans un parachute spécialement conçu pour le recevoir. M. Walker est resté dans l'appareil pendant une bonne partie de sa chute jusqu'à 1,500 pieds du sol.

Le seul ennui de l'opération a été la descente des ailes qui se sont emmêlées et se sont écrasées au sol au lieu d'être parachutées.

Le Père Gervais quitte St-Hugues

ST-HUGUES (DNC) A l'occasion du départ du Révérend Père Guy Gervais pour une mission du Pérou, quelque cent personnes se sont réunies à la salle municipale de St-Hugues pour offrir une somme de $500 au missionnaire.

En plus de ce montant d'argent, des dons spéciaux évalués à $600. lui ont été remis au cours de cette cérémonie d'adieu. Le Père Gervais a manifesté beaucoup d'émotion en quittant sa mère qui réside à St-Hugues.

"St-Hyacinthe peut se féliciter d'être le berceau des JMC"

SAINT-HYACINTHE -- Un porte-parole des Jeunesses Musicales de Saint-Hyacinthe affirme que la localité peut se féliciter d'être le berceau des JMC.

"Les Jeunesses Musicales du Canada dit-il comptent maintenant 90,000 membres qui bénéficieront, cette année, de 150 concerts commentés et répartis dans 100 villes canadiennes.

"Un système d'échange établi entre 27 pays, membres de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales, permettra à sept de ces pays de produire des artistes.

"Près de 80 artistes étrangers se verront partager le programme avec 70 musiciens canadiens, solistes ou membres d'ensembles instrumentaux et vocaux.

"Le Canada, la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Danemark, la Tchécoslovaquie et les Etats Unis offriront des concerts conçus pour initier les jeunes à l'art musical.

"Pour souligner l'importance vitale de la musique relevons quelques unes des paroles de l'honorable Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education, prononcées lors de l'inauguration du 21ème congrès international des Jeunesses Musicales.

"Je ne puis m'empêcher de vous dire combien j'ai foi en la musique comme élément, comme facteur d'élévation et de la pensée de l'homme et comme moyen d'éducation de la compréhension internationale."

"Peu de rencontres font naître à ce point la communion de pensées et de sentiments et l'impression d'appartenance à une même humanité."

"En effet, la musique n'a pas de frontière. Elle est universelle, sans égard de langue ou de race.

"Les séquences audio-visuelles se sont avérées un enrichissement aux concerts des Jeunesses Musicales.

"Tous seront curieux d'apprendre qu'elles ont été réalisées par André Désautels, musicologue canadien, avec le concours du cinéaste canadien, Norman McLaren de l'Office National du Film; Maurice Blackburn, pour la musique et Marthe Blackburn pour les commentaires.

"Leur but est d'aider à connaître de façon concrète les formes musicales, ainsi que les instruments joués.

"Saint-Hyacinthe peut se féliciter, non seulement d'être le berceau des Jeunesses Musicales, mais de contribuer, avec la collaboration de ses membres à soutenir et encourager un mouvement culturel en plein essor.

"Si vous êtes désireux de devenir membres des Jeunesses musicales, vous n'aurez qu'à vous présenter dans le hall d'entrée de l'Institut de Technologie Agricole, le 29 novembre prochain, quelques minutes avant le concert.

La Villa des Frênes a recueilli $1,100

SAINT-HYACINTHE La compagnie d'assurance Générale de Commerce, de Saint-Hyacinthe vient de fournir un subside de $1,000 à la Villa des Frênes, futur foyer d'hébergement pour personnes âgées en construction dans la localité.

De son côté, la compagnie Pennan's Ltée a donné un montant de $100, ce qui fait $1,100 de plus pour le futur foyer d'accueil des personnes âgées.

Pas d'aide financière d'Ottawa pour le métro

SAINT-HYACINTHE-M. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada a répondu en Chambre que son gouvernement n'accordera aucune aide financière pour la construction de nouvelles sections au Métro de Montréal.

Il a répondu par la négative à la question suivante du député fédéral de Saint-Hyacinthe Bagot, M. Théogène Ricard: "Etant donné la déclaration du premier ministre Daniel Johnson, concernant le prolongement du Métro de Montréal, comme mesure visant a pallier le chômage dans la région métropolitaine, le gouvernement a-t-il l'intention d'accorder une assistance financière au gouvernement du Québec ou à la ville de Montréal, selon le cas?"

M. Pearson a répondu non.

Le stationnement de nuit interdit

SAINT - JOSEPH -SUR -YAMASKA -- Le conseil municipal de Saint-Joseph-sur-Yamaska avise la population locale par l'entremise de son secrétaire M. Gérard Presseau de l'interdiction du stationnement de nuit.

En effet, à compter du 6 novembre et jusqu'au ler avril, les citoyens de l'endroit et autres n'auront pas le droit de garer leurs voitures dans les rues de la municipalité. Les personnes qui passeront outre s'exposent à payer l'amende.

LE PARIS Saint-Hyacinthe
2340 AVENUE ST-JOSEPH TEL.: PR 3-9492
HORAIRE: Samedi et sur semaine, 6h.30
Dimanche, 12 h. 30, continuel

Après son grand succès "Le bonheur"
AGNÈS VARDA signe et réalise
Les créatures
FRANSCOPE
avec l'héroine des "PARAPLUIES DE CHERBOURG"
CATHERINE DENEUVE
MICHEL PICCOLI · JACQUES CHARRIER
NINO CASTELNUOVO

Un film qui sort des sentiers battus
Deux grandes vedettes
VITTORIO GASSMAN
avec
VIRNA LISI
PHILIPPE LEROY
Une VIERGE pour LE PRINCE
L'esprit "gaulois" à son meilleur au service du cinéma
CINÉMASCOPE EN COULEURS

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE



LA CAMPAGNE du Timbre de Noël, sous les auspices de l'Association canadienne antituberculeuse, sera lancée officiellement par le président d'honneur, M. Russ Jackson, quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa. A gauche, on voit le docteur Herman Gauthier, président de l'Association, qui présente la première feuille de timbres à M. Jackson.

Seule la crainte d'être pris empêche les criminels d'agir

OTTAWA (PC)—La certitude d'être pris est la seule chose qui puisse empêcher un criminel de commettre un crime, a déclaré vendredi aux Communes le député conservateur d'Athabasca, M. Jack Bigg.

"Ce qu'il craint, c'est le moment de l'arrestation", a précisé le député, et non ce qui peut survenir après. C'est pendant le débat sur le bill visant à restreindre les implications de la peine de mort que l'ex-sergent de la Gendarmerie royale a émis ces propos.

La réputation de la Gendarmerie royale d'attraper son homme à coup sûr est probablement le meilleur frein à la criminalité qui existe au Canada, a ajouté M. Bigg pendant le débat sur le bill proposé par le solliciteur général, M. Pennell, sur l'abolition de la peine capitale.

Cette proposition prévoit une période d'essai de cinq ans pendant laquelle serait abolie la peine de mort, sauf pour les meurtriers de policiers ou de gardiens de prison en devoir.

"Il est très difficile pour un homme sain de se voir à l'état de cadavre", a affirmé M. Bigg. Selon le député, un criminel ne peut s'imaginer mort jusqu'au moment où il pose les pieds sur la trappe de la potence.

Les partisans du bill, qui l'ont appuyé en principe jusqu'à la deuxième lecture, l'ont emporté en nombre, pendant le débat de vendredi, sur ceux qui désiraient garder la peine capitale à son état actuel pour tous meurtres qualifiés.

Meilleur système de détention

Parallèlement à son exposé abolitionniste, M. Bigg a suggéré l'établissement de prisons et d'un système de détention permettant la réhabilitation des prisonniers et leur retour à une vie utile.

Plusieurs prisons canadiennes ne sont pas conçues pour abriter des êtres humains, a souligné M. Bigg. Les jeunes convaincus de délits insignifiants côtoient des criminels endurcis et deviennent très vite victimes des mêmes aberrations criminelles.

Chaque journée de détention, a poursuivi le député conservateur, devrait apporter une "contribution positive" à la réintégration du détenu à la société. Toute conception de la prison comme mesure punitive seulement est sadique "et démodée d'au moins 2,000 ans".

Pour sa part, le député libérale de Elgin, M. Harold Stafford, a soutenu que ce serait aux rétentionnistes de prouver le bien-fondé de leur opinion. Aucun des 57 députés qui se sont prononcés aux Communes en faveur du maintien de la peine capitale, a-t-il souligné, n'a été capable de prouver que celle-ci empêchait qui que ce soit de commettre un crime.

Enfin, M. Stafford a décrit comme une "torture" la période que vit un détenu entre le moment où il est reconnu coupable et son exécution.

Le condamné, a-t-il expliqué, doit dormir sous une lumière éclairant sa gorge et ses potgnets, pour l'empêcher de se suicider. La torture atteint son apogée le jour de l'exécution, quand le bourreau entre dans la cellule et qu'on lie les bras du condamné. Le reste, la marche vers la potence, "la cagoule, la corde, tout le reste est indescriptible".

M. Stafford a terminé son exposé par une allusion à la possibilité, toujours présente, des erreurs judiciaires.

De son côté, le député conservateur de Edmonton-Strathcona, M. Terry Nugent, a attaqué la partie du bill concernant le maintien de la peine de mort pour les meurtriers de policiers ou de gardiens de prison.

"Je devrai voter en faveur du bill, bien que cela me brûle", a-t-il déclaré. "J'espère qu'en comité, nous pourrons nous débarrasser de l'exception en faveur des policiers".

Par contre, le député libéral de Verdun, M. Bryce Mackasey, a soutenu que cette clause protégeait le policier en fonctions et que "nous ne devrions pas enlever cette protection psychologique".

M. J. Patrick Nowlan, conservateur de Digby - Annapolis-Kings, a expliqué que c'était précisément cette exception qui le faisait voter en faveur du bill. M. Nowlan s'était prononcé, en 1966, contre un projet de loi visant à abolir la peine de mort.

Quant à M. Mckasey, qui avait appuyé le bill en 1966, il a annoncé qu'il voterait encore l'abolition, mais qu'il avait eu peine à s'y décider. Il a ajouté que le meurtre à froid d'un ami à lui, un épicier, perpétré à Verdun par "un jeune voyou", de même que les nombreuses protestations de ses électeurs, l'avaient forcé à réexaminer sa position.

Toutefois, a-t-il admis, la peine capital n'a qu'une valeur préventive et "personne n'a logiquement prouvé que nous devions garder la peine capitale comme préventif".

Rétentionniste

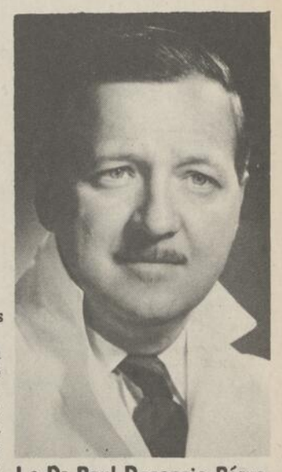
D'autre part, le député PC de Winnipeg Sud Centre, M. Gordon Churchill, a déploré que le sujet de la peine de mort revienne encore en Chambre. Il a ajouté qu'il demeurait rétentionniste, mais qu'il écouterait les débats avec un esprit ouvert.

Les statistiques, a précisé M. Churchill, ne prouvent rien pour ou contre l'abolition de la peine capitale. Lui-même s'est peu convaincu "que la crainte de la mort ne soit pas un préventif".

Quant à M. Auguste Choquette, député libéral de Lotbinière, qui s'était opposé à l'abolition en 1966, il a annoncé qu'il l'appuierait cette année parce qu'il s'agissait d'un "ingénieux compromis".

Le gouvernement et tous les députés, a poursuivi M. Choquette, sont dans l'embarras de constater qu'en dépit de la loi et du vote aux Communes l'année dernière, aucun meurtrier reconnu n'ait été pendu. Le bill à l'étude n'est, selon M. Choquette, qu'une reconnaissance des faits.

Enfin, M. Choquette a suggéré que le gouvernement établisse une cour de commutation, ou qu'il réfère ses décisions à la Cour suprême plutôt que de les prendre lui-même.



Le Dr Paul Dagenais-Pérusse a été élu Lieutenant-gouverneur de la division no 15 du Kiwanis International lors du congrès tenu récemment à Sault Sainte-Marie.

Un Canadien dirigera l'orchestre de l'Opéra

PARIS (AFP) — Pour la première fois, un chef d'orchestre canadien, M. Jacques Beaudry, va diriger l'orchestre de l'Opéra de Paris.

Dimanche soir, M. Beaudry sera au pupitre pour la représentation de "Lucie de Lammermoor", de Donizetti.

M. Beaudry est depuis quelque temps déjà à Paris pour les répétitions.

Ce que la femme dépense et ce que l'homme contrôle

WINNIPEG (PC) — Des recherches ont démontré que c'est la femme qui dépense 80 pour cent de l'argent nécessaire à la famille, mais que ce montant ne représente pas la partie importante des dépenses.

D'après M. R. Hobbs, vice-président de la Canadian Tire, les dépenses encourues par les mères de famille ne concernent que le nécessaire domestique. C'est l'homme qui contrôle les dépenses sur les objets de luxe. C'est pourquoi, selon M. Hobbs, la Canadian Tire se préoccupe seulement d'opérer des magasins destinés aux hommes et dans lesquels on ne retrouve aucune marchandise susceptible de plaire aux femmes.

M. Hobbs parlait à Winnipeg devant les membres de l'Association américaine de marketing.

Sidbec achèterait des installations de Dosco

QUEBEC (PC) — Le bureau du premier ministre de la province a fait savoir en fin d'après-midi vendredi que le chef du gouvernement avait autorisé la compagnie Sidbec à engager des pourparlers avec l'entreprise Dosco dans le but d'acquérir de celle-ci certaines installations de fabrication d'acier.

Le communiqué émis à 6 heures, après la fermeture des bourses, précise que Sidbec doit s'enquérir de la valeur productive des installations de Dosco et s'assurer qu'elles sont conformes aux aspirations industrielles du Québec.

On précise qu'il s'agit d'installations situées en dehors des provinces maritimes. La Dosco a certaines difficultés financières au Cap Breton mais le communiqué est très explicite et indique qu'il ne s'agit pas de ces installations précises de la Dosco.

Le communiqué émis par M Daniel Johnson dit qu'après "un examen approfondi des actifs de Dosco par Sidbec, le gouvernement sera en mesure d'autoriser la négociation du prix et des autres conditions d'achat".

M. Johnson a précisé que la demande d'autorisation pour amorcer ces négociations lui avait été transmise au nom du conseil d'administration de Sidbec par son président, M. Jean-Paul Gignac.

Il semble bien que le gouvernement a l'intention par ce geste d'établir finalement une sidérurgie d'Etat au Québec et que cette sidérurgie sera installée dans des usines déjà existantes.

Dosco possède des installations à Contrecoeur, près de Montréal. D'autres parts, le gouvernement s'était déjà porté acquéreur, il y a quelques années, de terrains à Bécancour, en face de Trois-Rivières.

Ottawa emprunterait $350 millions mardi

OTTAWA (PC) — Le gouvernement tentera d'emprunter $350,000,000 mardi prochain, a annoncé vendredi dans un communiqué le ministre des Finances M. Sharp.

Le gouvernement offrira $250,000,000 d'obligations à long terme et $100,000,000 de billets du trésor à 392 jours.

Les détails des prix et des taux d'intérêts seront annoncés mardi.

Le communiqué de M. Sharp a été émis après la fermeture des bourses dans l'Est du Canada, et quelques heures après qu'il eut déclaré aux Communes qu'il présentera de nouvelles mesures fiscales en Chambre d'ici la fin du mois.

Dans la déclaration qu'il a faite aux Communes, il a aussi révélé qu'il limitera l'an prochain les dépenses du gouvernement à une augmentation de 4 1-2 pour cent au-dessus des dépenses de cette année, et qu'il tentera d'emprunter moins de $750,000,000 au cours de la prochaine année fiscale. Cette année, le gouvernement a dû emprunter $1,500,000,000.

Option

La nouvelle émission d'obligation, qui sera datée du 1er décembre, comportera un terme initial de six ans. Les détenteurs recevront cependant l'option — qu'ils pourront exercer n'importe quand d'ici cinq ans — de les convertir en obligations de 27 ans dont la date d'échéance sera le 1er décembre 1994.

Le ministère des Finances a déclaré que la Banque du Canada achètera au moins pour $50,000,000 de ces obligations, et que le gouvernement peut offrir plus ou moins que les $250,000,000 suggérés.

Les nouveaux billets du trésor à 392 jours seront offerts à des taux et rendements compétitifs, le 28 novembre, pour émission le 1er décembre. Le ministère des Finances met ordinairement en vente chaque semaine des billets du trésor à 91 et à 182 jours, pour une valeur variant entre $130,000,000 à $150,000,000, afin de financer les comptes dus.

Les billets du trésor sont ordinairement achetés par les banques à charte et par les institutions financières importantes pour qui ils représentent un investissement à cour terme.

L'argent provenant de cet emprunt servira au rachat de $100,000,000 en billets du trésor à 303 jours, qui viendront à l'échéance le 1er décembre cette année. Il servira aussi au rachat de $105,000,000 d'obligations du gouvernement, actuellement détenus par la Banque du Canada, et dont la date d'échéance est le 15 janvier.

Le reste de l'emprunt servira aux dépenses ordinaires du gouvernement.

Le CTC a accusé le gouvernement de faire reculer l'économie en haussant l'impôt

Par la PRESSE CANADIENNE

Le Congrès du Travail du Canada a critiqué vendredi l'annonce faite par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, de l'augmentation prochaine des impôts. Le CTC a ajouté que l'économie était en régression et que "ce n'est certainement pas le temps de prendre des mesures pour faire reculer encore l'économie".

Le président intérimaire du CTC, M. Donald MacDonald, a déclaré à Ottawa dans un communiqué: "Il semble qu'une fois de plus, le gouvernement est prêt à sacrifier l'objectif du plein emploi".

L'annonce de l'augmentation d'impôts, a ajouté M. MacDonald, arrive au moment où on rapporte un taux de chômage de 4.7 pour cent, soit le plus haut pourcentage depuis octobre 1964.

"L'insistance de M. Sharp sur la capacité d'emprunt du gouvernement", a poursuivi M. MacDonald, "semble signifier que c'est l'unique raison d'augmenter les impôts, sans égard aux autres facteurs. Tout semble indiquer que l'histoire se répète".

Par ailleurs, les Association canadiennes de construction ont déclaré que les augmentations d'impôts annoncées par M. Sharp "ne devraient pas comprendre l'impôt sur le revenu des corporations".

Taxer les particuliers

Le gérant général de l'association, M. S. D. Chutter, au cours d'une entrevue, a expliqué que, selon lui, M. Sharp avait l'intention d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers et de remettre à plus tard certains projets comme l'assurance-médicale.

"Je ne m'oppose pas à cela", a ajouté M. Chutter, "mais la hausse de l'impôt sur les revenus des corporations ne ferait que réduire le volume des investissements privés et ralentir encore l'accroissement économique".

A Winnipeg, le président de l'Association canadienne des Manufacturiers, M. R. A. Engholm, a commenté la nouvelle en disant que l'augmentation "peut bien être la pilule la plus amère que nous ayons à avaler pour aider à enrayer le malaise inflationniste de l'économie.

M. Engholm a ajouté qu'il était "dommage" que le contribuable ait à payer pour ce qu'il a appelé "l'enthousiasme excessif de nos législateurs à entreprendre des programmes de dépenses nouveaux et plus importants".

Selon M. Engholm, ce sont les trois paliers de gouvernements, par leurs dépenses excessives, qui ont causé l'inflation au Canada. Malgré certaines restrictions apportées aux dépenses fédérales à venir, a-t-il précisé, la tendance des dépenses gouvernementales est nettement à la hausse".

Le gouvernement fédéral sera satisfait si les provinces refusent l'assurance-maladie

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC)—Des indications diverses révèlent que le gouvernement fédéral sera content si les provinces canadiennes refusent le programme fédéral d'assurance-maladie, qui normalement devait entrer en vigueur le 1er juillet 1968.

Annonçant vendredi une prochaine augmentation de impôts fédéraux, M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, a déclaré qu'une augmentation additionnelle des impôts sera nécessaire si l'assurance-maladie entre en vigueur comme prévu dans une loi fédérale le 1er juillet prochain.

En réponse à une question d'un journaliste pour savoir si l'assurance-maladie est inscrite comme sujet de discussions à l'ordre du jour de la rencontre, jeudi et vendredi prochains, des ministres des Finances du Canada et des provinces, M. Sharp a répondu par la négative.

La question visait à savoir si le gouvernement fédéral allait profiter de cette occasion pour amener les gouvernements provinciaux à adopter le programme.

"Je suis toutefois sûr", a dit M. Sharp, "que le sujet de l'assurance - maladie sera évoqué par les provinces durant cette rencontre".

Opposition des provinces

La plupart des provinces ont déjà fait savoir au gouvernement fédéral qu'elles sont opposées à la mise en vigueur du programme fédéral d'assurance-maladie le 1er juillet prochain.

Le programme fédéral prévoit qu'Ottawa assume 50 pour cent du coût de tout régime provincial d'assurance-maladie qui est universel, compréhensif, administré par une société gouvernementale et transférable d'une province à l'autre.

M. Sharp a noté vendredi que le régime d'une seul province actuellement satisfait à ces exigences et il s'agit de la Saskatchewan.

Durant l'été, M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a écrit au nom de plusieurs provinces au premier ministre, M. Lester B. Pearson, demandant la tenue d'une nouvelle conférence fédérale-provinciale sur l'assurance-maladie. Les provinces demandent, d'une façon générale, un assouplissement des exigences fédérales à l'égard de l'assurance-maladie et de la contribution de 50 pour cent du gouvernement fédéral au coût de ces régimes provinciaux.

Requête refusée

Des sources ont révélé que le gouvernement fédéral vient de répondre par la négative à la requête du premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Selon certaines estimations, l'assurance-maladie au Canada en 1968 coûterait aux trésors publics, si elle était étendue à toutes les provinces, $840 millions. Les études faites mettent en relief que de ce montant, au-delà de $700 millions, sont déjà payés par des citoyens en frais médicaux à des médecins ou à des compagnies d'assurance.

Ainsi, une hausse des impôts pour couvrir l'assurance-maladie ne correspondrait pour une bonne part, qu'à un transfert de fonds ne changeant à peu près rien au pouvoir d'achat des citoyens.

Par ailleurs, un ministre a mentionné récemment dans une interview que si le parlement fédéral adopte en 1966 une loi sur l'assurance-maladie, c'est que le parti libéral fédéral avait mis cet article bien en évidence au programme de sa campagne électorale de 1965.

Ainsi, une hausse des impôts pour couvrir l'assurance-maladie ne correspondrait pour une bonne part, qu'à un transfert de frais médicaux à des médecins ou à des compagnies d'assurance.

Le mouvement séparatiste ne nuit pas aux investissements au Québec

QUEBEC (PC) — Le nouveau président de la Banque provinciale du Canada, M. Léo Lavoie, a affirmé qu'il est faux de prétendre que le mouvement séparatiste nuit aux investissements au Québec.

M. Lavoie, qui accordait une entrevue aux journalistes à la suite d'une réunion du conseil d'administration de la Banque provinciale, tenue hier à Québec, a soutenu que les Canadiens, les Canadiens français en particulier, devraient investir davantage dans les entreprises et prendre plus de risques sur le plan des investissements en général.

L'accroissement des investissements privés aiderait considérablement l'économie du Québec et du Canada, mais, a-t-il ajouté, même si on mettait à profit tout l'argent disponible au pays, il faudra toujours aller chercher des fonds ailleurs pour satisfaire le progrès de l'économie.

A ce sujet, il a qualifié "d'excellente chose" que le premier ministre du Québec, M. Johnson, soit actuellement à New York pour expliquer la situation économique de la province aux financiers américains.

M. Lavoie a enfin révélé que la Banque provinciale publiera, mardi prochain son bilan pour l'exercice financier terminé le 31 octobre et qu'elle sera, selon lui, la première banque canadienne à présenter un bilan dévoilant les réserves de l'institution, conformément à l'amendement apporté à la loi des Banques.

Le bilan de la Banque provinciale révélera un actif de quelque $642,000,000 marquant une hausse de 12 pour cent sur l'année précédente.

M. Van Horne demeure le chef de son parti

FREDERICTON (PC) — Un porte - parole de l'Association progressiste conservatrice du Nouveau - Brunswick a révélé vendredi que les députés conservateurs de l'assemblée législative, réunis en caucus, avaient décidé à l'unanimité de garder comme chef du parti M. J.C. Van Horne.

C'est le vice-président exécutif de l'Association, M. Horance Smith, qui a annoncé cette décision à l'issue d'un caucus de deux heures et demie.

M. Van Horne a déclaré que, sur les conseils de ses médecins, il travaillerait au ralenti pour quelques semaines. Il s'était absenté après l'élection de M. Louis Robichaud comme premier ministre libéral de la province. De retour au Nouveau-Brunswick jeudi, M. Van Horne semblait en meilleure santé après avoir subi des examens à Boston.

On ne sait pas quelle attitude prendra M. Van Horne dans l'élection partielle de Frédericton

Le comté est devenu vacant par suite de la mort de son député conservateur, M. J.F. McInerney, deux jours après l'élection. Les libéraux avaient alors remporté 32 des 58 sièges, laissant les 26 autres aux conservateurs.

Quant à M. Horne, il a été défait dans son comté de Restigouche.

M. Thompson retire une plainte portée contre M. G. Grégoire

OTTAWA (PC) — M. Robert Thompson, député créditiste de Red Deer, a accepté vendredi une suggestion du président de la Chambre de retirer une plainte voulant que le séparatiste Gilles Grégoire ait violé son serment d'allégeance à la reine et au Canada.

Le président, M. Lucien Lamoureux, a jugé que l'accusation portée par M. Thompson était non - parlementaire et ne devrait pas avoir été portée sous forme de question au premier ministre Lester Pearson.

M. Thompson avait demandé à M. Pearson, jeudi, ce que ce dernier comptait faire au sujet de M. Grégoire, étant donné que celui-ci avait manqué a son serment d'allégeance.

M. Pearson n'avait pas répondu et M. Grégoire, député indépendant de Lapointe, s'était levé et avait demandé une rétractation. Le président de la Chambre après avoir étudié cette affaire, a demandé à M. Thompson de se rétracter, ce que ce dernier a finalement consenti à faire, ajoutant qu'il avait seulement posé une question qui concernait tous les députés.

L'accusation portée par M. Thompson a été soulevée apparemment par le voyage de M. Grégoire en France dans le but de recueillir des fonds pour promouvoir l'indépendance du Québec.

M. Lamoureux a déclaré qu'un député ne peut porter une accusation de cette nature contre un autre député sous forme de question. Ceci doit se faire sous forme de question de privilège ou de motion.

M. Carrière se chargera de la souscription pour le cardinal Paul-Emile Léger

MONTREAL (PC)—M. Marc Carrière, président de Dupuis Frères Ltée et administrteur délégué de la Grande corvée du cardinal, a accepté vendredi de former un comité d'honneur qui se chargera de recueillir les dons des personnes désireuses d'aider financièrement les missions auxquelles va se consacrer le cardinal Paul-Emile Léger.

Le cardinal Léger vient de démissionner comme archevêque de Montréal afin d'aller exercer son ministère auprès des lépreux d'Afrique.

M. Carrière doit convoquer au début de la semaine prochaine une conférence de presse au cours de laquelle il donnera les détails de la campagne et la lancera officiellement.

En attendant personne n'est chargé de recueillir des fonds au nom du cardinal et toute personne désirant faire dès maintenant sa contribution aux missions du cardinal devra faire parvenir son offrande à Mgr Léger lui-même, à l'archevêché de Montréal.

Fusion d'intérêts

TORONTO (PC) — Les firmes Consumers Gas Company, de Toronto, et Union Gas Company, de Chatham, ont annoncé aujourd'hui qu'elles étudiaient la possibilité d'une fusion de leurs intérêts.

L'acteur Bickford est mort

HOLLYWOOD (PA)—L'acteur Charles Bickford, qui jouait les rôles de durs à la scène, au cinéma et à la télévision, est décédé à l'âge de 78 ans.

L'un des plus célèbres acteurs de composition de Hollywood, Bickford a succombé à une attaque d'emphysème. Il avait été transporté à l'hôpital en juillet dernier. La maladie s'est compliquée ensuite d'une infection du sang et de pneumonie.

Un ami a dit de lui qu'il a été "dur, fort et bourru", jusqu'à la fin.

Parmi les gens qu'il laisse dans le deuil, il y a sa femme, l'actrice Beatrice Loring, qu'il avait épousée en 1919, ainsi qu'un fils marié, Rex, âgé de 42 ans, et une fille, Doris. On ne connaît pas encore le détail des funérailles.

Charles Bickford, après avoir joué dans plus de 100 films, connaissait le succès à la télévision dans le rôle du propriétaire dur-à-cuire d'un ranch, dans "The Virginian". Récemment, l'acteur John McIntire l'avait remplacé dans ce rôle.

Bickford, qui était multimillionnaire, jouait souvent des rôles de chevalier d'industrie ou de père dominateur ou encore de politicien. Il avait remporté un Oscar de l'Academy Award pour son rôle dans Johnny Belinda, mais il avait déjà qualifié les Oscars de choses "un peu dégoûtantes".

Innocente après dix-huit ans

AUGSBOURG, Bavière (AFP) —Après avoir passé 18 ans en prison pour le meurtre de sa fille et de sa petite-fille, Johann Lettenbauer, qui a aujourd'hui 84 ans, vient d'être définitivement innocenté par le tribunal d'Augusbourg.

Un conducteur de 40 ans, Manfred Jung, a en effet été condamné par ce tribunal à sept ans de prison pour le double meurtre, commis le 16 juillet 1947, dans une masure.

SAINT - JEAN

Un déficit de $71,113.45 est devoilé par le bilan de la régionale H-Mercier

ST-JEAN -- Les délégués des commissions scolaires affiliées à la Régionale Honoré-Mercier ont pris connaissance du bilan de l'année scolaire 1967-68 au cours de leur réunion annuelle tenue sous la présidence de M. Réjean Benoit, commissaire d'écoles de Marieville.

19 délégués sur les 90 que compte le bureau étaient présents dans la salle et peu de questions furent posées au sujet des opérations financières.

- Déficit -

Le bilan de l'exercice de l'année scolaire 1966-67 de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier accuse un déficit de l'ordre de $71,113.45, suivant le calcul de l'ajustement des comptes certifié par l'auditeur des livres, M. Maurice Boulais.

L'exédent des dépenses sur les revenus étant de $60,346.74, la différence accentuant le déficit total étant dû à l'annulation de comptes à recevoir.

- Dépenses-

Les dépenses pour l'année écoulée se sont totalisées à $4, 039,594.84 et comprennent: $92, 750.66 pour l'administration générale de la régionale; $116, 523.62 pour l'administration pédagogique; $2,021,801.49 en salaire du corps enseignant; $134,238.86 en salaire des enseignants de l'enfance exceptionnelle; $3,564. pour le salaire d'éducation des adultes.

Les services dits "éducatifs" ont coûté: orientation scolaire et professionnelle, $66,876.22; service des examens $1,566. 21; service social, $14,540, service des bibliothèques, $50, 235.27; culte et pastorale, $60, 664.27; loisirs, sports et éducation physique, $14,238.54; service de santé et clinique, $240.50; service de psychologie, $3,702.50; technique audio-visuelle, $1,265.34; transport des élèves, $487 962.17; toutes autres entreprises auxiliaires (services, honoraires et contrats) $6,288.45; services de l'équipement scolaire, $369,577 .45; service de la dette (intérêts sur billets à long ou court terme) $16,185.33 et les dépenses de transfert, $554.233.86.

Ce dernier item comprend tous les frais de scolarité des élèves du territoire de la régionale fréquentant un établissement autre que les écoles de la Commission scolaire soit; une autre commission scolaire locale dans la province, une institution indépendante reconnue dans la province, les livres de classes, les frais de scolarité payés à une institution associée ou à une autre commission scolaire régionale dispensant une discipline non enseignée à Honoré Mercier.

- Revenus-

Pour la même période, les revenus de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier s'établissaient ainsi: montant total $3,979,248.10.

Ce montant provenait de paiements de frais de scolarité reçus des parents, $3,960; d'autres commissions scolaires, $19,270; reçus de commissions scolaires régionales, $25,000; reçu d'une commission scolaire régionale pour les élèves fréquentant une institution associé, $58,505.

Ce montant comprend aussi les subventions du Gouvernement provinciale pour les frais d'administration et d'entretien, $143,325, pour la rémunération du personnel enseignant et l'organisation du cours secondaire, $831,210.50; pour les frais d'inscription et de scolarité des institutions d'enseignement secondaire, $100,750; pour les classes spéciales à certains enfants, $64,850; livres de classes, $52,950; livres de bibliothèques scolaires, $10,422 et transport des élèves, $295,792., soit un montant global de $1,499,299.50.

D'autres revenus sont entrés dans la caisse de la régionale, soit, le remboursement des frais de transport des élèves de l'école des Métiers, $17,800; le remboursement des frais de scolarité des élèves de l'initiation au travail, $13,200 et le remboursement pour l'enseignement des adultes, $24,860, posées aux commissions scolaires locales affiliées à la régionale, $2,287,666.50; des intérêts reçus des commissions scolaires à la suite d'arrérages, $23,563.58; des frais d'inscription au cours du soir, $4, 014.70 et de rattrappage, $1,-910; des frais de transports, $146 et divers autres frais pour $52.82, totalisant la somme de $3,979,248.10.

COMPTES RECEVABLES

Des comptes recevables pour un montant de $334,850. 50 restaient impayés par les commissions scolaires locales au 30 juin 1966 et celle de Ville St-Luc était de loin celle accumulant le plus de dû avec un montant de $111,697.94.

REPARTITION

Le déficit devra être comblé par les commissions scolaires qui étaient affiliées à la régionale au cours de l'exercice financier 1966-67, soit seulement les vingt et unes des secteurs de St-Jean et Iberville.

Ce déficit sera réparti entre chacunes des locales au pro-rata du nombre d'élèves de chacune et porté à leur budget de l'année 1967-68 pour obtenir une subvention d'équilibre budgétaire.

C'est dire que les contribuables ne seront pas surchargés d'une taxe spéciale en vue de combler un déficit plus particulièrement implicable à une augmentation imprévisible du nombre des élèves, le cours classique pour les jeunes filles ayant été dispensé dans les classes de la régionale au lieu d'une institution indépendante et le coût de scolarité des étudiants placés au Séminaire St-Jean plus élevé que celui atteint dans les classes même de la Commission scolaire.



QUI A LE DROIT DE PASSAGE? Par souci de la sécurité maximum des automobilistes, en plein village de Napierville, les autorités ont fait planter deux panneaux recommandant de "céder le passage", mais lequel des deux automobilistes qui arriveront chacun sur une des routes cédera le passage à l'autre? Celui de droite, ce qui serait logique, ou celui de gauche?

Un panneau est-il mis en trop?

NAPIERVILLE (DNC)--- Un problème de signalisation routière est venu à la table du conseil... et y est resté pour étude, deux conseillers n'ayant pas voulu que soit enlevé un des deux panneaux.

En effet, à la pointe du Parc Louis Cyr, à Napierville, deux routes se rejoignent pour n'en former qu'une se dirigeant vers Saint-Jean.

Or, sur chacune de ces routes les automobilistes reçoivent l'ordre de "céder le passage". Lequel des deux cèdera-t-il à l'autre? Un dilemne qui se résoudra en quelques fractions de seconde, au lieu d'éviter une collision n'en provoquera-t-elle pas une autre plus grave?

Les statistiques et les études sur les raisons des accidents les plus graves soulignent que ce sont les hésitations des conducteurs qui furent à leur origine.

C'est en plaidant dans ce sens que les conseillers Raynald Martineau et Marcel Fortin demandèrent le retrait d'un de ces panneaux. Les conseillers Jean-Paul Fredette et Léo Thériault s'y opposèrent.

Un référendum se tiendra à Saint-Luc le 25 novembre

ST-LUX (DNC) -- Quelque 27 propriétaires de la ville de Saint-Luc se sont présentés devant les membres du conseil municipal, lors de la séance statutaire, pour demander la tenue d'un référendum concernant un emprunt de l'ordre de $127,000. pour permettre à cette ville de poursuivre des travaux de construction d'utilités publiques dans les zones 2 et 3 de cette municipalité.

Ce référendum aura lieu, samedi, le 25 novembre, entre 9h. a.m., et 7h. p.m., à l'hôtel de ville.

Zonage

Par ailleurs, des amendements ont été proposés par les échevins de Saint-Luc relativement au zonage des rues Saint-Michel et Bernier.

En effet, le conseil municipal veut que la rue Saint-Michel soit résidentielle avec possibilité de construire plusieurs logis ainsi que des commerces restreints sur une profondeur de 350 pieds.

Un autre amendement au zonage a été également soumis aux contribuables à l'effet de permettre l'exploitation de salons de coiffures et de barbiers, dans les zones d'habitations.

Il sera cependant défendu d'afficher des annonces à l'extérieur.

Une assemblée spéciale se déroulera, lundi, le 20 novembre, à 8h. p.m., pour permettre aux membres du conseil municipal d'adopter ces amendements au règlement de zonage.

L'agence sociale et la famille 1967-'77

ST-JEAN - La Fédération des services sociaux à la famille du Québec organise à l'Hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke, Montréal du dimanche soir 26 novembre au 28 novembre, son troisième grand congrès annuel.

Le thème des assises portera sur l'agence familiale face à la famille de la prochaine décade. Les quelques deux cents congressistes de certaines expériences d'adaptation des agences aux nouveaux problèmes des familles, notamment des expériences réalisées dans les domaines de l'alcoolisme, du planning familial, de l'intégration des agences au quartier et du travail de support et d'orientation auprès des familles à revenu marginal. Suite à cette illustration, les congressistes seront appelés à considérer les transformations possibles des structures et des modes d'opération des agences familiales, pour les rendre les plus adaptées possible aux problèmes familiaux actuels.

Des autorités en matière sociale ont accepté de participer activement à ce congrès. Le directeur de l'Ecole de Service Social de l'Université de Sherbrooke donnera la conférence d'ouverture, le dimanche soir, 26 novembre, à 8 hres. Il traitera de "L'agence familiale et les familles''. L'Honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Famille et du Bien-Etre Social, sera le conférencier invité au souper du congrès. D'autre part MM. John Frei, directeur du Montreal Council de Montral, Yvon Belley, directeur du Conseil des oeuvres de Montréal, Léon Cantin, directeur du Conseil des oeuvres et du Bien-être de Québec, participeront à un panel sur les transformations possible des agences. Mme G. Langlois, présidente de l'Union des familles de Montréal, adressera aussi la parole aux congressistes.

Le public en général et de façon spéciale les organismes et individus intéressés au problème de la famille, sont invités à participer au congrès de la Fédération (pour inscription communiquer avec le secrétariat de la F.S.S.F., C.P. 520 St-Jean tel: 347-5541. On pourra s'inscrire à l'ouverture du congrès).

Le ralentissement actuel de la construction serait la cause de l'augmentation du chômage

ST-JEAN-- La région dépendant du Bureau de la main-d'oeuvre de Saint Jean compterait actuellement 1141 hommes sans emploi et 692 femmes, sur une population de 92,522 âmes dont 30,000 sont sur le marché du travail.

De ces chiffres on peut déduire qu'un pourcentage de 6.11% des travailleurs sont sans emploi. Comparativement à l'ensemble du Canada qui ne compte, pour septembre 1967 que 2.8% de chômeurs et même de la province qui en compte à la même date que 3.8%, le pourcentage de notre région est très lourd.

Il a d'ailleurs sensiblement augmenté au cours de l'année puisqu'à la même date l'année dernière on ne comptait que 626 hommes sans travail et 482 femmes.

Selon les observateurs du centre de la main d'oeuvre, le ralentissement de la construction serait à l'origine de cette recrudescence du chômage à Saint-Jean.

Démission acceptée

ST-JEAN -- Les échevins de la cité de Saint-Jean ont accepté la démission de M. Claude Besner, comme ingénieur adjoint de la cité de Saint-Jean, lors de la séance régulière.

Pour sa part, le conseiller Fernand Roy a trouvé fort curieux le fait que Son Honneur le maire, M. L.N. McMillan apprenne cette nouvelle par la voix des journaux locaux.

Le représentant du quartier nord a également tenu à préciser que cinq membres du conseil municipal avaient rencontré privément, M. Claude Besner pour discuter des conditions de travail, mais qu'ils n'avaient pu en venir à une entente finale avec cet ingénieur.

M. Fernand Roy a aussi souligné que les membres du Comité consultatif n'avaient pas assisté à cette entrevue avec M. Claude Besner.

IBERVILLE



TROIS PRESIDENTS, M. Jean-Paul Bertrand, président de l'Union des ligues de propriétaires du Québec; M. Jean-Baptiste Bellocq, président de la Ligue des propriétaires d'Iberville et le Dr Loyola Parras, président de la Ligue des propriétaires de Montréal. Les présidents des deux plus importants mouvements de propriétaires du Canada se firent un point d'honneur de répondre aux questions des Ibervillois.

Invitation

IBERVILLE -- A ceux qui désirent la paix du coeur, le Pasteur Réginald Fauteux, de Québec, démontrera qu'ils peuvent l'obtenir même dans notre monde angoissé de 1967.

La population de Saint - Jean et d'Iberville est cordialement invitée à venir écouter ce jeune prédicateur le 11 novembre à 7 heures 30 p.m. en la salle Baldwyn, 70, rue Saint - Georges à Saint-Jean.

Il y aura des chants, des témoignages, de la musique exécutée par les jeunes qui vivent vraiment leur christianisme.

Tout le monde est bienvenu. Cette rencontre est sous les auspices de l'Eglise baptiste évangélique de Saint-Jean et Iberville dont les services réguliers ont lieu le dimanche à 10 heures 30 a.m. et 7 heures 30 p.m.

La Ligue des propriétaires d'Iberville a reçu une consécration publique devant la population

IBERVILLE -- Le président de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec, M. Jean-Paul Bertrand et le président de la Ligue des propriétaires de Montréal, le Dr Loyola Perras, sont venus dialoguer avec les membres de la Ligue des propriétaires d'Iberville.

L'Union des Ligues représente tous les propriétaires de la province, qu'ils soient membres ou non d'une association locale. Lorsque l'Union des ligues fait une recommandation ou des pressions auprès du ministère des Affaires municipales du Québec pour obtenir une chose ou pour mettre opposition à une loi qui serait au désavantage des propriétaires, ce sont tous les propriétaires du Québec qui bénéficient du résultat obtenu par l'Union.

Il est évident que l'Union est une force de frappe. Cela, son président M. Bertrand le démontre lorsqu'il affirme: "les propriétaires jouent un rôle primordial dans la vie économique d'un pays, d'une province et d'une ville. S'ils constituent une minorité en butte très souvent à des injustices commises plus souvent par ignorance que par méchanceté, ils ne doivent pas jouer exclusivement le rôle de bailleurs de fonds des administrations..."

C'est pour éviter que le rôle des propriétaires soit borné à alimenter la caisse des municipalités tant civiles que scolaires que leur adhésion à une ligue est indispensable.

"Dans la quasi totalité des cas, la propriété est le fruit de labeurs et de sacrifices, de soucis sans nombre pour le propriétaire. A cause de tout cela, la propriété doit être sacrée...

"En définitive, la richesse d'une ville ne peut mieux se réfléter que par le nombre de propriétaires. Or, dans la province de Québec, ces derniers sont la minorité sur les épaules desquels repose les taxations les plus lourdes dont l'Education.

"Jamais la propriété n'a été vraiement située dans nos cadres sociaux, jamais ne furent définis dans leur véritable cadre les obligations droits et privilèges des propriétaires."

Selon M. Bertrand, seule l'Union des propriétaires peut parvenir à atteindre ces buts.

Le Dr Loyola Perras, qui pour sa part représente les 135, 000 propriétaires de la métropole canadienne, dispensa ses conseils sur l'administration de la Ligue des propriétaires d'Iberville, félicitant le bureau de direction de celle-ci, qui, en moins de un an, par un travail incessant exécuté sous la présidence de M. Jean-Baptiste Bellocq, a réussi non seulement à recevoir la considération du conseil de ville d'Iberville mais aussi à instaurer auprès de la Commission scolaire d'Iberville un comité scolaire qui suit les travaux des commissaires.

Cette partie du programme ibervillois, jamais malgré la puissance de travail acquise par le nombre des adhérents, la Ligue de Montréal ne parvint à la réaliser.

Que deux hommes d'action comme le président de l'Union des ligues du Québec et le président de la Ligue de Montréal, se déplacent pour encourager et prouver aux ligueurs d'Iberville qu'ils ne luttent pas seuls dans leur petite ville, fut vraiment la consécration publique de la Ligue des propriétaires d'Iberville et souligna aux yeux de la population l'oeuvre d'une poignée de pionniers désireux de sauvegarder les intérêts des propriétaires de leur ville.

Comme le soulignait le Dr Perras, la propriété foncière est une valeur stable et immuable. Elle ne peut échapper aux évaluateurs locaux qui tirent de sa réalité les revenus de la communauté. En cela elle est la vraie richesse d'une ville et pour cela il faut encourager la population à toujours continuer de construire et ainsi enrichir la municipalité où on vit.

Les parents et les maîtres travailleront également dans les ateliers pédagogiques

ST-JEAN - M. Antonin Lalonde commissaire d'écoles de Marieville, délégué auprès de la Régionale Honoré Mercier dont il est aussi commissaire, lors de l'assemblée générale annuelle du bureau des délégués demanda au directeur général des écoles si la Régionale entrevoyait la possibilité d'instaurer le régime de décloisonnement prochainement.

M. Jean Langelier, à qui s'adressait cette question tenta de démontrer qu'un tel programme, quoiqu'actuellement à l'étude de la Direction générale des écoles, ne peut se réaliser sans qu'un premier pas soit franchi, la mise en place des "ateliers pédagogiques".

En effet, le décloisonnement, tel qu'il est pratiqué en 12e secondaire V cette année, avant de pouvoir être généralisé à tous les degrés scolaires du cours secondaire demande qu'une étude profonde des sujets sur lequel il aura effet, soit entreprise.

Cette étude, ce sera la tâche une des tâches de l'atelier pédagogique, puisque celui-ci devra voir à la réalisation pratique de la mise en place du règlement no 1.

En ce qui concerne la Régionale Honoré Mercier, le Syndicat des professeurs a demandé à ce que l'installation des ateliers soit retardée jusqu'en septembre 1968.

En effet, tout le corps enseignant s'engagera avec la création des ateliers. Mais il ne sera pas seul. Tous les parents d'élèves de l'école concernée seront aussi membres de l'Atelier.

Un comité formé d'un nombre égal de parents d'élèves et de professeurs, sous la présidence d'office du principal de la maison, assurera la direction.

Ce sera à ce comité de résoudre les problèmes de classement des élèves d'où découlera la formation des classes de différents rythmes.

Le congrès provincial des coiffeurs débutera demain

ST-JEAN-- Le congrès provincial des coiffeurs et coiffeuses du Québec débutera dimanche, le 12 novembre, au Club de golf de Saint-Jean.

Lundi, le 13 novembre, les délégués des divers comités paritaires de la province se réuniront en comité pour étudier et proposer diverses recommandations au ministère du Travail, au ministère de l'Education ainsi qu'au ministère de la Santé du Québec.

Parmi les principales résolutions qui seront étudiées on mentionne la négociation à l'échelle provinciale des salaires pour les coiffeurs et coiffeuses.

Il sera aussi question des écoles spécialisées indépendantes qui dispensent l'art de coiffer sans suivre les normes du ministère de l'Education du Québec.

Ces assises seront présidées par M. Alphonse Giguère, président provincial de cette association.

Dimanche soir, un grand banquet réunira quelque 400 convives venant de tous les coins de la province.

M. Jérôme Proulx, député provincial du comté de Saint-Jean assistera au banquet ainsi qu'un représentant de Son Honneur le maire de la cité de Saint-Jean.

Lundi, le 13 novembre, une conférence de nouvelles se tiendra dans les salons du Club de golf où on présentera le nouvel exécutif provincial.

Refus des autorités municipales de payer $5,005.40

ST-JEAN-- En dépit d'une demande d'extra en rapport avec l'exécution de travaux de construction d'égout et de pavage sur le boulevard du Séminaire fait par la firme Brault et Théberge, les autorités municipales de Saint-Jean, convoquées en assemblée générale, ont décidé de refuser cette hausse de contrat au montant de $5, 005.40.

Cependant, les échevins se sont dits d'accord à payer la taxe de vente se chiffrant à $723 et aussi des travaux d'excavation pour un montant de $650.

Quant à l'augmentation de salaires devant être versée aux employés par cette firme, les conseillers ont été unanimes à prétendre que Brault et Théberge avaient signé un contrat à la suite de demandes de soumissions publiques, et que la cité ne pouvait être tenue responsable de la hausse des salaires décrétée par le gouvernement provincial.

Le représentant du quartier centre, M. Ronald Beauregard a souligné que la cité devait toujours payer des extrats sur des contrats demandés par soumissions.

M. Beauregard a déclaré, en outre, que cette pratique ne devrait plus se répéter dans l'avenir concernant les divers projets municipaux qui devront être mis en branle.



L'honorable Paul HELLYER, ministre des Transports dans le cabinet fédéral, sera le conférencier invité de la Société pour le progrès de la Rive Sud, à l'occasion du diner-causerie de cet organisme, lundi, le 13 novembre, à midi et quart, chez La Barre 500, à Jacques-Cartier. Il sera présenté par l'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes.

Campagne Unie

4,000 Volontaires

Campagne Unie de la Rive-Sud

5 au 19 novembre 1967.

Objectif $205,000

Deux auxiliaires passeront bientôt chez vous. Encore cette année, cette campagne est menée conjointement par Fédération et Conseil de Bien-Etre de la Rive-Sud et South Shore Community Services.

Charité bien ordonnée
Au moyen de chèques post-datés

Fluctuations de la bourse

Montréal

MONTREAL (PC)—Les prix allaient de irréguliers à plus fermes hier à la Bourse de Montréal, alors que les gains ont dépassé les baisses dans une proportion de 60 à 45 et que l'indice composé a monté de 1.04 à 156.76.

Des analystes ont déclaré que la déclaration du ministre des Finances M. Sharp que les taxes allaient être augmentées cette année même, peut déjà avoir donné plus de confiance aux investisseurs dans les marchés à court et à moyen termes. Ils ont ajouté que malgré que tout le personnel et les revenus des compagnies seront probablement affecté par la hausse des taxes, la plupart des investisseurs aimeraient qu'elle contribue aussi à la stabilité.

L'activité a été bonne chez les mines importantes et les pétroles, alors que International Nickel a fait un bond de 1 1-2 à 118 1-2, imitant une hausse semblable à la Bourse de New York, et Imperial Oil et Hudson Bay Mining ont monté chacune d'un point. Noranda et Hollinger ont perdu chacune 1-2 passant à 51 1-2 et à 58.

Par ailleurs, Canada Iron a monté de 1-2 à 19 en de nombreuses transactions, après qu'on eut appris qu'elle avait obtenu un contrat de $2,000,000 de McKee Wooster Engineering. CAE Industries s'est raffermie par suite de la nouvelle d'un contrat de la marine américaine. Distillers-Seagrams, Walker-Gooderham et Moore Corp. ont gagné chacune 1-2.

Fraser Co. a perdu 1 1-4 passant à 18 en 3,005 transactions, alors qu'approchait la date limite — lundi — pour l'acceptation d'une offre de contrôle de la Price Co.

Les hausses ont dépassé les pertes dans une proportion de 28 à 25 à la Bourse Canadienne où les mines spéculatives et les pétroles ont connu une activité modérée.

South Dufault a gagné .03 passant à .28 en 66,500 transactions, tandis que Eagle Mines a monté de .07 à $1.61, Consolidated Manitoba de .06 à .60 et Chemalloy de .05 à $4.55. Burnt Hill a perdu .02 descendant à .66.

Le nombre des transactions industrielles était de 244,800 à la fermeture et celui des mines et des pétroles de 728,700.

L'indice des industrielles a monté de 1.32 à 167.15, celui des services publics de .48 à 137.57, celui des banques de .13 à 118.86 et celui des papiers de .25 à 94.03.

Londres

LONDRES (AFP) — La tendance est nerveuse au Stock Exchange. Le danger d'une nouvelle hausse prochaine du taux d'escompte britannique, qui pourrait intervenir en raison de la hausse constante de taux d'intérêt américains, est considéré par les opérateurs sur le marché et cette possibilité déprime fortement les fonds d'Etat britanniques. Leur baisse de la veille s'accentue et ils se replient sur un large front d'environ 1-4 à 1-2 point. Les cours semblent se stabiliser à leurs bas niveaux toutefois grâce à des achats opérés par le courtier gouvernemental. Les aurifères en revanche bénéficient d'une active demande spéculative encouragée par le manque de confiance actuel dans le sterling et elles progressent sensiblement.

Les valeurs - dollars étaient mixtes. Parmi les valeurs canadiennes qui ont enregistré des gains, signalons Inco, Trans-Canada, Dome et Imperial Oil. Des pertes ont cependant été enregistrées par Husky, Walker, West Coast Transmission, Price Brothers et CPR.

Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto s'est raffermie vendredi alors que l'activité a été modérée, ne se ressentant apparemment pas de la déclaration faite par le ministre des Finances M. Sharp que les taxes seront augmenté vers la fin du mois afin de tenter d'enrayer l'inflation.

L'indice industriel a monté de .85 à 162.84, continuant une hausse importante commencée il y a une semaine jeudi.

Les courtiers ont déclaré que la déclaration de M. Sharp n'avait surpris personne.

Parmi les industrielles, les pipe-lines, les breuvages, les services publics et les mines industrielles ont monté tandis que les métaux et les banques reculaient.

General Products Manufacturing A a fait un bond de 5 à 94 après que la compagnie eut annoncé son projet de vendre deux filiales d'Ontario à Tube Investments Ltd., de Grande-Bretagne.

Consumers' Gas a monté de 1 1-8 passant à 21 1-2 et Union de 1-4 à 16 1-2. Les compagnies ont révélé qu'elles étudiaient la possibilité de s'unir.

Inco a monté de 1 1-2 à 118 1-2, Imperial Oil de 3-4 à 66 1-2 et Seagrams de 1-2 à 39. Levy Industries a baissé de 2 1-4 à 37 1-4, Texaco de 1 à 30, la Banque de Nouvelle-Ecosse de 5-8 à 13 5-8 et Noranda de 3-8 à 51 1-2.

Parmi les métaux de base, Denison a monté de 1 à 81 1-2 et Hollinger de 3-8 à 26. Rio Algom a baissé de 1-4 à 28 3-8.

Chez les pétroles de l'Ouest, Dome Petroleum a fait un bond de 3 1-2 à 55 1-4 et Central-Del Rio de 1-2 à 21. Canadian Superior Oil et Scurry-Rainbow ont perdu 3-8 chacune passant à 42 1-4 et 40 1-2.

L'indice des pétroles de l'Ouest a monté de 2.24 à 200.52, celui des métaux de base de .68 à 105.57 et celui des aurifères de .42 à 168.84.

Le nombre des transactions a été de 2,685,000 comparativement à 2,605,000 jeudi. Les hausses ont dépassé les pertes dans une proportion de 252 à 195 et 245 valeurs sont demeurées inchangées.

New York

NEW YORK (AFP)—La reprise amorcée jeudi s'est confirmée à la faveur d'une bonne tenue des blue chips. La demande a d'ailleurs bénéficié à un large éventail de valeurs dont n'ont pas été exclues les vedettes spéculatives.

Dans l'ensemble, la cote a été soutenue par le sentiment que le marché avait été survendu à la suite de la série précédente de baisses. D'autre part, le bilan hebdomadaire de la Banque de la Réserve fédérale indique que les autorités monétaires n'ont pas abandonné leur politique libérale en matière de crédit.

Cependant, les cours ont eu tendance à se stabiliser dans l'après-midi en fonction des prises de bénéfices et l'avance a plafonné.

Parmi les compartiments les mieux tenus ont figuré les automobiles, les aciers, les pétroles, les matériaux de constructions, les machines, les métaux non ferreux, les constructions électriques, les caoutchoucs et les papeteries. Les chemins de fer ont maintenu leurs positions.

Parmi les valeurs canadiennes, Inco a progressé de 1 5-8, Walker de 1, Alcan de 3-8, Distillers et Hudson Bay de 1-4. Mais Massey et Canadien Pacifique ont cédé 1-8 chacune.

A la Bourse américaine, où les titres étaient en général à la hausse, Preston a acquis 3-8, Brazilian 1-4, Javelin et Jupiter 1-8 chacun. Mais Scurry a pour sa part fléchi d'un point.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 862.81 en hausse de 5.84 et 9,970,000 actions avaient changé de mains.

Les gains l'emportaient sur les reculs dans une proportion de 771 à 499.

Dividendes

Canadian Western Natural Gas Company Ltd., 22 1-2 cents l'action ordinaire, 29 novembre, inscription le 15 novembre; 20 cents l'action privilégiée à 4 pour cent, 1er décembre, inscription le 15 novembre; 27 cents l'action privilégiée à 5 1-2 pour cent, 1er décembre, inscription le 15 novembre.

Codville Distributors Ltd., 7 cents l'action de série A, 30 novembre, inscription le 15 novembre.

D.A. Stuart Oil Company Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 1er décembre, inscription le 20 novembre.

Discovery Mines Ltd., 3 cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription le 30 novembre.

Grafton's 1853 Ltd., 30 cents l'action privilégiée, 15 décembre, inscription le 1er décembre.

Laura Secord Candy Shops Ltd., 11 1-4 cents l'action ordinaire, 1er décembre, inscription le 15 novembre.

Loblaw Groceterias Company Ltd., 40 cents l'action de série B de premier privilège, 15 janvier, inscription le 14 décembre.

Noranda Mines Ltd., 50 cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription le 17 novembre.

Preston Mines Ltd., 14 cents l'action ordinaire, 28 décembre, inscription le 8 décembre.

Rio Algom Mines Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 27 décembre, inscription le 8 décembre; 1.45 l'action privilégiée, 1er janvier, inscription le 8 décembre.

Thomson Newspaper Ltd., 14 cents l'action ordinaire, 15 décembre, inscription le 24 novembre.

Union Gas Company of Canada Ltd., 69 cents l'action privilégiée à 5 1-2 pour cent de la série A; 75 cents l'action privilégiée à 6 pour cent de la série B; toutes deux le 31 décembre, inscription le 8 décembre.

Céréales

WINNIPEG (PC) — L'activité était modérée vendredi dans le commerce du lin au marché de Winnipeg. Les prix avaient manifesté une solide avance au milieu de la séance. Des achats de l'étranger, et surtout de l'Argentine, sont venus contrebalancer la récolte de lin du pays, affectée par les chutes de pluie trop fréquentes.

Au marché à terme, le lin était en hausse.

La graine de colza était en baisse.

L'avoine était irrégulière.

L'orge était inchangée.

CHICAGO PA -- Les prix du blé et du maïs ont baissé de plus de 2 cents hier sur le marché à terme des céréales, alors que la plupart des transactions semblaient être des liquidations de spéculation.

C'était la cinquième semaine d'affilée que les prix du blé baissaient, et que le maïs et le blé descendaient à des niveaux records pour la saison.

A la fermeture, le blé, le maïs et le seigle étaient à la baisse, l'avoine et les fèves soyas étaient irrégulières.

Dollar américain

MONTREAL (PC)—Le dollar américain était en baisse de 1-32 et cotait à $1.07 11-32 en devises canadiennes.

La livre sterling était en baisse de 1-8 et cotait à $2.98 11-16.

Dollar canadien

NEW YORK (PC)—Le dollar canadien était en hausse de 1-64 et cotait à 93 5-32 en devises américaines. Il était à 93 5-64 il y a une semaine.

Les prix du marché

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 heures ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 Est, boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves: $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Brocoli: $2 la doz.

Carottes: $1.25 à $1.50 les 50 lbs; $1.75 pour 24 cellos de 2 lbs.

Chicorée - escarole: $1.25 la doz.

Choux verts: .75 à .80 la doz.; choux rouges, $1.50 pour 18; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois: $1.25 à $1.50 la doz.

Choux-fleurs: No 1, $2.50 la doz., No 2, $1.50 à $1.75 la doz.

Epinards: $2 le boisseau.

Hubbard: $2 le boisseau.

Marreau: $1.50 la doz.

Oignons: jaunes, $2 les 50 lbs; rouges, $2.25; jaunes moyens, $1.50, petits, 40 cents pour 10 lbs.

Pommes de terre: $1.10 à $1.15 les 50 lbs; lavée, $1.50 le boisseau de 50 lbs.

Panais: $2 les 50 lbs; le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Persil: .50 à .60 la doz.

Poireaux: .75 à .90 la doz.

Rutabaga: $1.50 à $1.75 les 50 lbs; No 2, $1.25 les 50 lbs; $1.75 le minot.

Salsifis: $1.75 la doz.

Denrées

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .62, 93 .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: .63.

Fromage: livre à Montréal, cire, arrivages courants, québecois blanc en gros .45, coloré .45 1-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 18 1-2 à 22; procédé par roueau, no 1 in sacs: 18 3-4 à 19 1-2; autre catégorie pour nourrissage 14 1-2 à 14 3-4.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 1-4-14 1-2, poudre de lait 6-6 1-2 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, $1.10 à $1.15 les 50 livres, I.P.E., $2 à $2.10 les 75 lbs., $1.40 à $1.50 les 50 lbs.; .36 à .37 les 10 lbs.; N.-B. 1.20 à $1.25 les 50 lbs.; .34 à .35 les 10 lbs.

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A-extra-gros 53.4; A-gros 47.3; A-moyens 40.7; A-petits 30.7.

NOUVELLES BRÈVES

Gaz naturel

Les investissements canadiens dans l'industrie du gaz naturel se chiffrent maintenant par $3,500,000,000.

Charbon

La réserve houillère de l'Illinois est suffisante pour approvisionner le monde entier durant un siècle.

Electricité

La demande en électricité pour le nord-ouest de l'Ontario se chiffrait par 537,000 kilowatts en 1966, soit une augmentation de 120,000 kilowatts depuis 1964.

Métaux

Le monde produit annuellement 5,760,000 de tonnes de cuivre et seulement 36,000 tonnes de tungstène.

Charbon

L'Océanie est la plus petite réserve mondiale de charbon avec 54 milliards de tonnes, comparativement aux 2,880 milliards de tonnes des Etats-Unis.

La Voix de l'Est

POURQUOI SE SOUVENIR



Le 11 novembre, les Canadiens dans tout le pays se recueilleront et évoqueront la mémoire des hommes qui ont été tués au cours des guerres. Il y aura des défilés vers les monuments commémoratifs dans quelque 2,000 cités, villes et villages. Puis, tout le monde observera une période de silence alors qu'ils penseront à plus de 100,000 braves Canadiens qui ont perdu la vie.

Ce jour-là tout le monde porte un coquelicot, qui rappelle la fleur rouge sang qui croissait dans les champs où plusieurs de ces hommes sont morts. Une grande partie des combats ont été livrés dans un endroit appelé la Flandre. C'était durant la guerre de 1914-1918. Chaque printemps, des soldats qui se battaient dans les tranchées ont remarqué les fleurs rouges qui s'épanouissaient sur les champs de bataille. Et comme un nombre de plus en plus élevé de leurs amis se faisaient tuer, les soldats ont remarqué que les coquelicots fleurissaient sur leur tombe.

A la fin de la guerre, et lorsque les soldats sont revenus au pays, ils pensaient encore à tous leurs amis qui étaient enterrés en Flandre. Chaque fois qu'ils pensaient aux tombes, ils pensaient aussi aux coquelicots qui poussaient alentour. Puis, les hommes qui sont revenus de la guerre ont décidé qu'ils porteraient chaque année un coquelicot pour indiquer qu'ils se souvenaient encore de leurs amis.

Le 11 novembre a été la date de la fin des hostilités en 1918. Les hommes qui avaient pris part à la guerre ont choisi ce jour chaque année pour porter le coquelicot. D'autres personnes qui n'étaient pas allées en guerre mais qui aimaient les soldats qui s'y étaient fait tuer, ont voulu aussi montrer qu'elles pensaient aux morts. C'est pourquoi elles ont aussi porté le coquelicot.



Les cérémonies qui marqueront la semaine du souvenir à Granby



Samedi, le 11 novembre, jour de l'armistice, les vétérans se rassembleront à 10 heures 45 du matin dans la cour du high school de Granby, angle Louise et Ottawa. Il y aura ensuite parade jusqu'au cénotaphe du parc Victoria pour la cérémonie du souvenir. M. Roy Averill est le président responsable de cette activité.

Le soir même, à 7 heures, ce sera le dîner du souvenir aux salles de la Légion sises sur la rue Court.

Le conférencier à cette occasion sera M. Glen Brown, député du comté de Brome à l'assemblée législative.

Dimanche, le 12 novembre, à 3 heures de l'après-midi, il y aura service oecuménique à l'église Notre-Dame, auquel le public sera invité. Les vétérans entreront dans l'église en parade et la formation se fera sur le terrain de stationnement attenant à l'église dès 2 heures 45.

Samedi, le 18 novembre, ce sera la danse annuelle du souvenir, à 9 heures, à la Légion Canadienne, rue Court.

Souvenez-vous
Portez fièrement le coquelicot

Foster Spring Ltée

200 St-Antoine Granby

Portons le coquelicot. Souvenez-vous...

IMPERIAL TOBACCO DU CANADA LTEE

Portez fièrement le Coquelicot

LA COMPAGNIE **MINER** LTEE

Granby

Souvenez-vous... Portez fièrement le coquelicot.

KEUFFEL & ESSER OF CANADA, LIMITED

GRANBY MANUFACTURING PLANT
P.Q. Box 426 Granby, Qué., Canada
Papier à tracer et ruban à mesurer

Portons le coquelicot.

Portez fièrement le coquelicot. Souvenez-vous...

Royaloom Carpeting
PEETERS TEXTILE MILLS LTD.

Portons le coquelicot, 170, FRONTENAC GRANBY....

SOUVENEZ-VOUS

Granby Elastic & Textiles Ltd

100 Denison Granby

SPORTS

HUILE A FOURNAISE • HUILE A POELE
Pour une meilleure qualité exigez
LES HUILES GR inc.
CHAUFFAGE ASSURE
G. Choquette 378-2172 — R. Wilcott 378-2171

Les Vics reçoivent Sherbrooke demain soir

A 7h30 au Palais-"La foule y fut pour quelque chose": Charbonneau

GRANBY -- Les Vics de Granby se sont affirmés jeudi soir devant les puissants Tigres de Victoriaville. Mais, Guy Charbonneau, l'instructeur n'entend pas dire à ses hommes que cette victoire est significative. Lors d'une intéressante conversation hier, Guy nous déclarait: "Nous avons gagné, mais il a fallu lancer 51 fois sur Hardy pour marquer 3 buts; il a donc effectué 48 arrêts. C'est intolérable. Il faudra sûrement faire quelque chose pour compter plus de buts, avec autant de lancers. C'est la même histoire qui se répète depuis quatre parties. Nous doublons le nombre de lancers . . . et nous perdons, ou nous gagnons difficilement. Un de ces soirs, ça va éclater . . . et j'espère beaucoup que ce sera dimanche soir contre Sherbrooke", a déclaré Guy.

Demain soir, 7h.30 au Palais des Sports, les Vics auront la visite des Casiors de Sherbrooke. Granby se doit de gagner encore, s'il veut s'éloigner des Castors qui suivent de 3 points seulement. Les Castors de demain soir ne seront sûrement pas les mêmes que ceux du 26 octobre dernier, alors que Granby l'emportait 9 à 5. Depuis cette partie, Sherbrooke a retrouvé son équipe complète, et aligne un nouveau cerbère en André Gagnon qui s'affirme vraiment depuis son arrivée avec Sherbrooke. Les Castors ont aussi embauché jeudi soir un dénommé Bugera qui jouait dans l'ouest canadien l'an passé. On dit beaucoup de bien de ce joueur.

Guy Charbonneau, qui sera de nouveau derrière le banc demain soir a déclaré hier: "L'assistance de jeudi fut vraiment encourageante. Les cris des sportifs ont incité mes hommes à ne pas lâcher devant les puissants Tigres, et nous avons gagné. Il ne suffit pas d'aligner les joueurs que nous voulons; il faut aussi sentir ce support réel des amateurs derrière nous", a ajouté Guy.

Charbonneau aura de nouveau un club au complet. Il devra ignorer un régulier demain soir. Il est possible que l'alignement soit le même que jeudi.

Les Vics tiennent une pratique cet après-midi, au Palais des Sports, en prévision de ce match

CAMPEAU BRILLE

Le travail de Rolland Campeau à la défensive, depuis quelques parties, fait le sujet des conversations. Ce joueur est vraiment extraordinaire, si on considère que dans les joutes de vendredi samedi, dimanche et mardi derniers, il a évolué plus de 45 minutes chaque fois. Il a de nouveau soulevé la foule jeudi soir. On peut difficilement ignorer aussi la combativité des joueurs comme Faita, Dufour, Bergeron et Goyette qui s'améliorent de joute en joute.

AUTRES PARTIES

Une partie sera disputée ce soir dans le circuit; Drummondville joue à Hull. Hier soir, Hull était à St-Hyacinthe

Demain, outre la joute Sherbrooke à Granby, Victoriaville jouera à St-Hyacinthe et Hull à Drummondville. Cette dernière partie en sera une de 4 points, la première de la saison dans la ligue. On sait que tous les clubs de la ligue jouent 2 parties de 4 points contre Hull au cours de la saison, afin de balancer le classement, puisque Hull jouera moins de parties que les autres.

Hockey

LIGUE PROVINCIALE

Dr'Ville	14	10	3	1	60	45	21
V'Ville	11	7	2	2	50	35	16
St-Hyac.	11	6	4	1	42	40	13
Hull	13	6	6	1	51	52	13
Granby	12	3	8	1	45	53	7
Sherbr.	13	1	10	2	41	64	4

HIER

Hull 1 St-Hyacinthe 4

CE SOIR

Drummondville vs Hull

DEMAIN

Sherbrooke vs Granby, 7h30
Hull vs Drummondville (4 pts)
Victoriavillle vs St-Hyacinthe

JUNIOR B

Waterloo	5	5	0	0	42	17	10
V'ville	4	3	0	1	15	9	7
Asbestos	5	1	3	1	25	29	3
Magog	3	1	1	1	19	17	3
Thetford	3	1	2	0	16	19	2
Granby	4	0	2	2	16	25	2
Mégantic	4	1	3	0	7	18	2
Windsor	2	0	1	1	7	13	1

HIER

Waterloo 10 vs Granby 3

Dans la ligue des Hirondelles

GRANBY - Dans la ligue des Hirondelles, les plus hauts simples réussis lors des dernières rencontres sont ceux de Carmen Marceau, 157, et Fernand Dépôt, 246.

Georgette Blanchard, 430, et Fernand Dépot, 642, ont réussi les plus hauts triples de la soirée.

Les simples à battre sont ceux de Raymonde Demers, 195 et de Fernand Dépot, 246. Fernand Dépot et Georgette Blanchard, avec respectivement 642 et 430 possèdent les plus hauts triples à battre.

Les deux plus hautes moyennes dans cette ligue sont celle de Raymonde Demers, 122.7 et de Roger St-Onge, 159.3.

La position des équipes est la suivante: Roger St-Onge, 25; Conrad Blanchard, 23; Fernand Dépot, 23; Dorius Blanchard, 16; Daniel Daigneault, 14; Réal Gaudreau, 7.

St-Hyacinthe surclasse Hull et reçoit Victoriaville demain

ST-HYACINTHE (YM) - Les Gaulois décrochèrent hier soir leur second gain de la saison aux dépens de l'équipe Hull en l'emportant par le pointage de 4 à 1 lors d'une joute disputée à l'aréna locale.

Les deux formations en présence présentèrent d'excellentes pièces de jeu tout au long de la joute.

Le premier vingt fut disputé à vice allure. La défensive domina et aucun but ne fut enregistré. Rexe de Hull fut passablement occupé avec 10 arrêts. Hull fut également mal chanceux devant les filets des Gaulois en ratant plusieurs filets certains. Berry fut sans contredire celui qui râta la plus belle ouverture après avoir déjoué complètement Rose.

Les Gaulois ouvraient le pointage à 4.35 du second engagement pendant une punition à Homes. Renaud déjoua Rexe au moyen d'un lancer qui passa entre ses deux jambières. Dino Mascotto enfila son premier filet de la saison après un travail acharné devant les filets de Rexe. Mayburry fut pénalisé à 18.10 mais aucun dommage ne fut enregistré.

3 majeurs furent comptés au dernier vingt. Berry ouvrait le pointage du côté des visiteurs après avoir pris Pete Lambo en faute. Guy Black et Claude St Vincent complétaient à 15.51 et 18.35. Le but de St-Vincent fut de toute beauté, alors que le relais de Gosselin à St-Vincent fut parfait.

Ce dernier engagement présenta également du jeu rude alors que 40 minutes de punitions furent décernées par l'officiel Vaillancourt. Les joueurs Mascotto et Allison s'affrontèrent à plusieurs occasions.

La prochaine joute des Gaulois aura lieu dimanche au soir à l'aréna locale alors que les Tigres de Victoriaville seront les visiteurs.

Les Gaulois seront au grand complet et tenteront par le fait même de répéter leur exploit de vendredi soir. Victoriaville manquera certainement les services du jeune Tremblay qui quittait dernièrement l'équipe pour joindre les rangs professionnels.

La joute débute à 7.30 p.m. et tous sont invités à assister à cette rencontre qui présentera du hockey à son meilleur.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun but

Punitions: Berry 14.12; Mascotto et Berry, mineures doubles 20.00

DEUXIEME PERIODE

1- St-Hyacinthe: Renaud (Black et Mayburry) 4.35

2- St-Hyacinthe: Mascotto (Gosselin et Viens) 12.46

Punitions: Homes 3.46; Mayburry 18.10

TROISIEME PERIODE

3- Hull: Berry (sans aide) 10.18

4- St-Hyacinthe: Black (Renaud et Mayburry) 15.51

5- St-Hyacinthe: St-Vincent (Gosselin et Viens) 18.35

Punitions: Mayburry et Allisson, mineures et majeures 5.33 Foster, 7.50; Cormier 11.32; Mascotto et Allisson, mineures doubles 13.36; Mascotto et Allisson majeure 19.33; Allisson mauvaise conduite 19.33

Arrêts: Rexe: 10-11-10; Total: 31

Rose: 6-8-9-Total 23.

Les Maroons demeurent invincibles

GRANBY - Les Guépards de Granby, de la ligue Junior B des Cantons de l'Est, sont toujours en quête d'un premier gain après avoir subi un cuisant revers de 10 à 3 hier soir au Palais des Sports de Granby aux mains des Maroons de Waterloo.

Les Guépards tenteront de remporter leur premier gain de la saison demain après-midi alors qu'ils se rendront à Asbertos.

Par leur victoire de 10 à 3 hier soir, les Maroons ont remporté leur cinquième victoire d'affilée en autant de joutes.

Tétreault et Windsor ont donné l'avance aux Maroons dans les dix premières minutes de jeu du premier engagement. Un but de Labrecque, à 41 secondes avant la fin du premier vingt venait réduire l'avance à un seul point.

Au second engagement, les Maroons comptèrent à quatre reprises contre une seule pour les Guépards. Dès le début de cet engagement on a senti que les Guépards étaient fatigués, et ils jouaient de façon nonchalante, ce qui donna de nombreuses chances aux Maroons.

Les Maroons ont à nouveau compté 4 points au dernier engagement, alors que Daniel Authier est le seul a avoir déjoué l'habileté de Fortin.

Yvan Lécuyer, des Maroons, s'est une fois de plus signalé avec deux buts et trois assistances. Tétreault a aussi fait sensation dans la partie avec quatre francs buts.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- Waterloo: Tétreault (Robidoux et Lécuyer) 4.49

2- Waterloo: Windsor (Robidoux et Lécuyer) 9.19

3- Granby: Labrecque (Gince et Harbec) 19.19

Pun: Robidoux 0.27; Royer, 7.57; Brochu 14.36; Royer 16.19

DEUXIEME PERIODE

4- Granby: Chagnon (Vachon et Gamache) 4.22

5- Waterloo: Roy (Wilson et Théberge) 6.05

6- Waterloo: Tétreault (Lécuyer et Robidoux) 9.50

7- Waterloo: Théberge (Roy) 10.42

8- Waterloo: Lussier (Lafrance) 12.31

Pun: Windsor, 4.01; Brochu 18.01.

TROISIEME PERIODE

9- Waterloo: Tétreault (Lécuyer et Robidoux) 0.54

10- Waterloo: Lécuyer (Brochu) 8.46

11- Waterloo: Lécuyer (Brochu et Roy) 12.26

12- Granby: D. Authier 12.43

13- Waterloo: Tétreault (Brochu et Windsor) 17.33

Pun: Windsor, 3.21; Vachon, 6.48; Gince, 12.23; Windsor, 13.07; Brochu, 14.59; Gamache, 16.08; Laliberté, 19.48; Richer, 19.53.

Palais des Sports
Granby



Samedi 11 novembre

Petite patinoire

8h.30 Pee Wee High School vs Notre-Dame
9h.30 Pee Wee St-Patrick vs Assomption
10h.30 Pee Wee Ste-Famille vs Immaculée
11h.15 Pee Wee St-Joseph vs St-Luc
12h.15 Pee Wee St-Eugène vs St-Benoit
1h. St-Jean-Baptiste
2h. à 4h. Patinage
4h. Marieville
5h.30 Bantam Assomption vs St-Benoit
6h.30 Bantam "B" St-Eugène vs Notre-Dame
8h. à 10h. Patinage
10h. à 11h. Ligue Féminine

Grande patinoire

8h. Caisse populaire
9h. Pee "B" St-Benoit vs St-Eugène
10h. Pee Wee "B" St-Joseph vs Notre-Dame
11h. Pee Wee "B" St-Luc vs Immaculée
12h. à 2h. Pratique des Vics
2h. à 4h. Mosquitos "B"
4h. Bantam "B" St-Luc vs Immaculée
5h. Bantam "B" St-Joseph vs Ste-Famille
6h. Bantam "B" St-Benoit vs Assomption
7h. St-Valérien
8h. St-Jean-Baptiste
9h. à 10h.30 Ste-Hélène
10h.30 à 12h. Montréal vs Stanley

Dimanche 12 novembre

Petite patinoire

9h.30 St-Jean-Baptiste
10h.30 à 12h. Dépression "B"
12h. Mosquitos "B" Immaculée vs St-Luc
1h. Mosquitos "B" St-Joseph vs St-Eugène
2h. à 4h. Patinage gratuit gracieuseté des Loisirs
4h. à 5h.30 St-Damase vs Beloeil
5h.30 à 7h. St-Hugues
7h. à 11h. Ouverture ligue Inter-paroissiale de Bagot

Grande patinoire

9h. à 10h.30 Trente vétérans
10h.30 Dépression Rebel vs Papineau
12h. à 2h. St-Jean-Baptiste
2h. à 3h.30 Ste-Sabine vs Ange-Gardien
3h.30 à 5h. St-Césaire vs Ste-Angèle
7h.30 Sherbrooke vs Vics

Lundi 13 novembre

Petite patinoire

5h.30 Mosquitos St-Luc vs Assomption
6h.30 à 9h.30 Midget
9h.30 à 11h. Woolco vs Cité de Granby

Grande patinoire

4h.30 à 5h.30 Mgr Prince
6h. à 7h. Juvénile St-Eugène vs Notre-Dame
7h. à 8h. Juvénile St-Luc vs Immaculée
8h. à 9h.30 Dépression Racine vs Rebel
9h.30 à 11h. Dépression Papineau vs Belval

Ce service est une gracieuseté de:

Grondin Sport & Camping Inc.
390. rue Principale Granby 378-7744

Les Aigles de St-Jean présentent une soirée père et fils dimanche

ST-JEAN (J.T.) - Les Aigles de St-Jean retourneront à l'action dimanche soir à l'aréna de St-Jean, après avoir été huit jours sans jouer. L'instructeur Marcel Guertin espère bien que ce congé aura été salutaire à tous ses blessés, et qu'il leur aura permis de guérir pleinement tous leurs petits bobos.

A cette occasion, dans le but d'attirer un plus grand nombre de partisans à leurs joutes locales, la direction des Aigles de St-Jean a pensé d'organiser une soirée spéciale qui permettrait en plus aux amateurs de hockey d'apprécier d'avantage le calibre de jeu présenté dans la ligue Montréal Jr.

Pour la joute de dimanche soir seulement, tous les garçons accompagnés de leur père qui se présenteront aux guichets des Aigles, seront admis gratuitement. C'est un faire-part que tous les parents devraient se faire un devoir d'accepter; cette initiative ne doit pas passer inaperçue par ce club de hockey junior a grandement besoin de l'entier appui de la gent sportive de la ville de St-Jean. Et il le mérite bien.

Pour affronter le Roussin dimanche soir, l'instructeur Guertin nous confiait qu'il pourra compter sur tous ses effectifs, et en pleine forme. Son capitaine, Alphonse Côté joue du très bon hockey ces temps-ci, et il se retrouve présentement en troisième position chez les meilleurs pointeurs de la ligue.

HOCKEY VICS
Sherbrooke
vs
GRANBY
DIMANCHE
12 nov. à 7 h. 30 p.m.
Evénement no 7
Palais des Sports

Il est difficile de vendre le hockey aux Californiens

Par la PRESSE CANADIENNE

Frank Selke, fils, qui a grandi dans la Ligue Nationale de hockey, trouve difficile la tâche de vendre le hockey à une société d'adeptes du surfing.

Le président des Seals d'Oakland de la division ouest croit que le climat de la Californie ne constitue pas le vrai problème, mais qu'il s'agit d'éduquer les Californiens au hockey.

"Le hockey mineur existait depuis longtemps dans cette région, mais il demeure encore essentiellement un jeu étranger que la plupart des gens d'ici n'apprécieront qu'avec le temps," a précisé Selke.

"Quand nous en serons à notre quatrième saison, je prévois que les billets seront difficiles à obtenir, et une fois le public intéressé, nous avons 4,000,000 de clients en perspective."

Selke a grandi avec les Canadiens de Montréal. C'est son père qui a bâti cette puissante équipe telle qu'on la connaît aujourd'hui. Le jeune Selke était membre de l'exécutif des Canadiens avant d'accéder cette année à son nouveau poste avec les Seals.

Tâche ardue

Aujourd'hui, il admet que la tâche de vendre des billets est ardue.

Les Seals ont attiré le plus grand nombre de spectateurs (6,886) à leur joute inaugurale à domicile contre Philadelphie, et même Bobby Hull, du Chicago, n'a pu susciter l'intérêt de plus de 6,553 spectateurs quand les Black Hawks ont joué à Oakland dimanche dernier.

A peine 4,749 personnes sont venus voir le propriétaire Barry van Gerbig présenter un gâteau d'anniversaire au gardien Johnny Bower, du Toronto, mercredi soir, lorsque les Leafs ont écrasé les Seals 6-1.

Selke est également d'avis que le fait que sa patinoire soit du mauvais côté de la baie de San Francisco nuit également à sa cause.

"Bien que 15 pour cent seulement de la population de 4,000,000 réside du côté de San Francisco, ces gens ne sont pas naturellement portés à voyager jusqu'à Oakland, tandis que ceux d'Oakland sont habitués à se rendre en auto jusqu'à San Francisco."

Piètre fiche

Par ailleurs, les Seals n'ont pas fait des merveilles sur la glace. Ils occupent le dernier rang du classement de l'Ouest avec sept points, après avoir connu deux victoires et trois matches nuls en 14 parties cette saison.

Les Seals rencontrent les Bruins à Boston aujourd'hui, puis se rendent à New York dimanche disputer un match avec les Rangers.

Chicago joue à Montréal, tandis que Toronto se mesurera aux North Stars de Minnesota, et les Blues de St-Louis disputeront un match avec les Penguins à Pittsburgh dans les autres joutes à l'affiche aujourd'hui.

Dimanche, Montréal rend visite aux Red Wings de Detroit, alors que les Flyers de Philadelphie se rendront à Boston et St-Louis à Chicago.

Selke donne une autre explication pour la piètre tenue de son club.

Son club s'est d'abord concentré sur la défensive durant le repêchage de juin à Montréal, obtenant les vétérans Bobby Baun et Kent Douglas du Toronto, ainsi que Larry Cahan, Autry Erickson et Bob Lemieux.

Bombardier ski-doo



le boute-en-train
nouvelle ligne
nouvel entrain
nouvelles performances
voyez-le chez:
JEAN LUSSIER
MARINE
Service spécial de dépannage en dehors des heures
tél: 378-5544
715 Boul . Leclerc Granby 378-4678

1er revers du Iberville

ST-JEAN (JT) Les Renards d'Iberville ont encaissé leur première défaite de la saison jeudi soir, perdant 3 à 1 aux mains des Hawks de Laprairie Hotte, Desgagné et Fortin ont compté pour les vainqueurs, tandis que Hébert évitait le blanchissage aux meneurs de la ligue Senior B. 12 punitions mineures furent décernées.

Dimanche soir, Iberville joue à Cowansville.

Ottawa grand favori

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa sont grands favoris pour disposer des Argonauts de Toronto dans la demi-finale de l'Est de la Ligue Canadienne de football, mais le pilote Frank Clair croit que pour gagner son club devra néanmoins faire un surcroît d'effort.

"Ce qui importe maintenant c'est ce surcroît d'effort," déclare l'ancien instructeur des Argos qui dirige les Riders depuis 12 saisons.

"Tous les joueurs doivent avoir la même idée. . .d'être là les premiers, de faire les placages. Chaque homme doit se dire qu'il le fera lui-même."

Clair tient depuis longtemps aux principes fondamentaux du football et sa fiche impressionne. En 12 saisons avec Ottawa, il a toujours participé aux éliminatoires, bien qu'il ait hérité en 1956 d'une équipe en dernière position.

Ses Riders n'ont terminé en première place qu'une fois, soit la saison dernière, mais ont été deuxième à neuf reprises, y compris cette saison. Dans l'intervalle, les Riders ont atteint la finale de l'Est six fois et ont gagné la coupe Grey une fois, en 1960, ayant perdu la saison dernière.

La sécurité en hiver veut dire les pneus à neige...



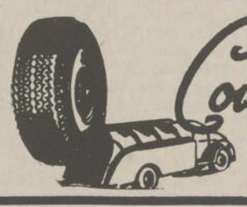
Le pneu Winter Cleat de General est le remède tout indiqué aux maux de la conduite en hiver.
D'un roulement silencieux, il a des nervures profondes s'agrippant avec force à n'importe quelle épaisseur de neige.

Nervures profondes
Roulement silencieux
Semelle extra-large

Une fois que vous avez des pneus Winter Cleat sur votre voiture, vous pouvez garer définitivement votre pelle à neige. Les pneus Winter Cleat vous assurent:
1. Des arrêts rapides et sûrs.
2. Une puissance de traction, quelle que soit l'épaisseur de la neige.
3. Une traction maximum et jusqu'à 46% plus élevée avec les crampons de sécurité de General.



VOYEZ NOTRE STOCK IMPOSANT DE NOUVEAUX PNEUS D'HIVER



Coulombe & Fils inc.
Vulcanisation — Réchappage —
Balancement de roues — Réparation de pneus

GENERAL TIRE

SPORTS

Mercerie Lamoureux
Habits sur mesures
Confections pour hommes & Garçons
149 LAURIER GRANBY

Iberville vs Cowansville dimanche soir



ici et là dans les SPORTS
CHEF
AVEC
Bernard Brodeur

UN REGLEMENT QUI DOIT DISPARAITRE

La ligue Provinciale senior du Québec, depuis sa toute première heure d'existance, a traversé des moments difficiles, et fait curieux, toujours pour la même raison... ou à cause du même règlement; celui qui défend à des joueurs professionnels, réinstallés amateurs, de jouer dans le circuit, à moins d'avoir été une année inactif.

Il fut un temps où ce règlement valait son pesant d'or. La ligue Provinciale n'avait pas encore atteint sa maturité; de plus, sa constitution était désuette et la présence d'anciens pros aurait pu entraîner une course au trésor, et du même coup la faillite du circuit. Mais, en 1967 la ligue Provinciale n'est plus ce qu'elle était. On la reconnaît comme la plus puissante au Canada, et ses participations fréquentes aux séries de la coupe Allan, ses représentations en Europe sont autant de facteurs qui devraient inciter les clubs à reviser la constitution, et à accepter maintenant dans leurs rangs ces anciens professionnels.

Après tout, la ligue Provinciale se doit d'être sur un pied d'égalité avec les autres circuits seniors du Canada, car elle doit les affronter à la fin de la saison.

Une autre raison qui devrait amener les équipes à éliminer ce règlement, est l'expansion de la ligue Nationale. En effet, il fut un temps où les équipes professionnelles laissaient partir d'excellents joueurs . . . faute de place. Ces joueurs se décourageaient de ne pouvoir graduer dans la grande ligue, et abandonnaient alors qu'ils étaient au meilleur de leur carrière. Là il y avaient vraiment danger de nuire à des ligues amateurs comme la Provinciale.

Mais aujourd'hui, la ligue Nationale a admis six nouvelles équipes qui doivent s'alimenter, et aussi fournir de nombreux clubs-fermes. Donc, les joueurs professionnels disponibles pour l'amateur ne sont plus aussi nombreux, et ceux qu'on laisse aller, ne possèdent vraiment pas le désir de graduer, ou encore veulent tout abandonner pour revenir dans leur pays. Ce sont là des raisons qui peuvent justifier maintenant l'élimination du règlement qui empêche les anciens pros de jouer dans le circuit . . . quitte à obliger les clubs à les faire accepter par la ligue. Là encore, ce serait un point de chicane qui pourrait entraîner d'autres discussions inutiles.

Maintenant que la ligue Nationale s'approvisionne dans la Provinciale, il faut que la Provinciale cherche à retrouver son calibre de l'an passé, par des moyens qui doivent être raisonnables, et qui ne peuvent mettre en danger son exitence.

La dernière semaine a été fertile en émotions de toutes sortes. Il ne faudrait jamais plus que de telles discussions surgissent pour des problèmes qui pourraient se régler facilement. . . . surtout lorsque promesses furent faites auparavant.

La ligue Provinciale est un circuit adulte, dirigé par des adultes, et elle se doit d'agir comme des adultes.

Les sportifs sont des personnes intelligentes qui ne tardent pas à découvrir les faiblesses d'une ligue et de son exécutif. Ces sportifs n'aiment pas les organisations de "broche à foin". On leur exige un prix d'adulte; à nous de leur donner quelque chose pour les adultes.

IL NE FAUT JAMAIS LACHER. . .

Les Vics de Granby ne lâchent jamais sur la glace; les dirigeants ont imité ce geste dans le cas de André Dubuc, en poursuivant leurs démarches pour l'obtenir. Il serait injuste ici de ne pas accorder le crédit au président du club, M. Jean-Paul Bernier pour la revision de la décision, par la ligue.

A ce sujet, M. Gaston Fausse, gérant général déclarait: "Nous avons un président du tonnerre. C'est lui, et lui seul qui a entrepris les deuxièmes démarches pour exiger de la ligue que le cas de André Dubuc soit revisé. Il a réussi, et nous nous en réjouissons. Je ne sais vraiment pas quoi dire, car Jean-Paul a été formidable", a déclaré Gaston Fausse.

A ce sujet, M. Bernier a déclaré: "Ce fut difficile à certains endroits, mais les clubs ont compris que nous avions droit à ce joueur. Nous demandions simplement le même privilège accordé aux nouvelles équipes dans le passé. Nous n'avions pas l'intention de quitter la ligue pour autant. Mais, nous avions été victimes d'une injustice , et il fallait qu'elle soit corrigée, pour nos sportifs d'abord et ensuite pour Gaston Fausse qui s'est tant dévoué depuis un an pour ramener les Vics à Granby", a souligné M. Bernier.

Quoiqu'il en soit, le travail du président M. Jean-Paul Bernier deviendra un fait saillant de la présente saison, lorsqu'à la fin, en février prochain, nous relaterons les bons et mauvais moments de la campagne régulière.

Nous croyons maintenant que les Vics forment une bonne équipe capable de rivaliser. D'autres changements ne sont pas impossibles d'ici le 31 décembre. Il suffit maintenant d'espérer le retour de Gilles Papineau à la ligne bleue, et qu'une couple d'avants retrouvent vraiment leur bonne forme, et les Vics feront parler d'eux, et causeront peut être une formidable surprise dès leur première année de retour dans la ligue Provinciale senior du Québec . . .



LE GRANBY-ST-PAUL a inauguré sa saison de curling cette semaine. La première pierre fut lancée par le président, M. J.A. Bodin. On reconnait à sa gauche M. Guy Cloutier, gérant du club, et à droite Mme Légaré, présidente du comité féminin. Plusieurs curlers étaient sur les lieux, dont les organisateurs Victor Marchand et Paul Goyette. Le club sera le site cette saison de plusieurs tournois importants, dont 2 provinciaux en janvier.

COWANSVILLE (RL) -- Les Renards d'Iberville qui occupent actuellement le premier rang de la ligue de hockey Senior "B" du Québec seront les visiteurs, dimanche soir, au Pavillon des Sports de Cowansville, pour affronter les Castors de l'endroit.

Les Castors, qui présentent une fiche peu enviable de 2-5 auront un adversaire de taille en les Renards d'Iberville qui balayent tout sur leur passage depuis le début de la saison 1967-68.

Cowansville, qui est dirigé par l'instructeur Maurice Potvin, alignera au moins deux nouveaux joueurs. Il s'agit de Léon Michelin et de Percy Ellis, qui évoluait respectivement à Victoriaville et Magog.

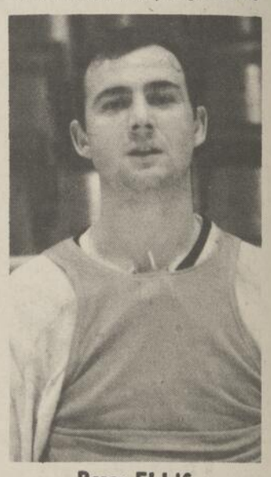
Les porte-couleurs de Cowansville attendent également du renfort, à la défensive qui a réellement fait pitié depuis quelques semaines.

Il ne faudrait pas pour cela jeter le blâme sur Yvan Letarte, le cerbère des Castors qui ne reçoit pas la protection nécessaire.

Les Castors sauteront sur la glace avec trois pratiques consécutives dans le "corps" et nul doute que ces exercices leur auront été d'une grande utilité.

Après avoir subi cinq revers consécutifs il est à souhaiter que les joueurs de Maurice Potvin retrouve le chemin de la victoire.

A tout événement, la partie de



Percy ELLIS

dimanche soir, le 12 novembre, est cédulée pour 8h.00 précises et nul doute que tous les sportifs de Cowansville se feront un devoir d'assister à ce match.

Gain de Waterloo et d'Acton Vale dans la Haute-pression

ACTON VALE (AC) - Au cours du dernier programme double de la ligue de hockey Haute-Pression, disputé à l'aréna de Waterloo, le 19e Trou de cette ville a défait les Olympiques de Valcourt par le compte de 7-3 dans la première moitié tandis que les Incorruptibles d'Acton Vale triomphaient du Gailuron de Waterloo par le compte de 4-3.

PREMIERE PARTIE

La première partie se termina par une victoire de 7-3 du 19e Trou contre les Olympiques. Après une première période mulle de 1-1 les porte-couleurs du 19e Trou ont enfilé trois buts au 2e engagement ainsi que 3 autres au 3e vingt pour s'assurer une victoire facile. Le Frère Grenier et Jean-Yves Renaud comptèrent deux fois chacun pour Waterloo tandis que Claude Maloin, Yves Doyon et Richard Daigneault obtinrent chacun un filet pour compléter le pointage. Pour Valcourt, C. Bernier, Gaétan Ruel et le pilote Daniel Dutuil trouvèrent le fond du filet.

DEUXIEME PARTIE

Dans la 2ème partie, les Incorruptibles de l'instructeur André Jetté s'acquittèrent facilement de leur mission en triomphant du Gailuron 4-3. Pour une 4e fois cette saison. REJEAN PLOURDE des Incorruptibles a accompli un tour du chapeau pour être la grande vedette des Actonnais dans cette joute. Jean-Pierre Jetté marqua l'autre point des locaux.

Pour le Gailuron, Réal Choinière a réussi deux buts et Paul Giguère, un.

Cette partie marquait le début devant la cage des Incorrupti-

(SUITE A LA PAGE 11)

LIGUE DU COIN DOW

ST-HYACINTHE -- (Y.M.) -- LIGUE DU COIN DOW

Equipe Georges Brabant: Maurice St-Amand 292; André Pépin 364; Réjean Bélanger 343; Jean-Claude Marquis 401; Réjean Donais 417; Total 1817.

Equipe Pepsi - Cola: Marcel Lachapelle 432; Réal Audette 383; Roger Frappier 291; Georges Loranger 370; Lucien Marchessault 427; Handicap 9; Total 1912.

Equipe Concorde automobile: Gilles Pépin 348; André Chagnon 327; Albert Marchessault 386; Claude Marchessault 425; Jean-Guy Beauregard 360; Total 1846.

Equipe Fontaine fourrures: Hervé Gravel 434; Romuald Camirand 309; André Marquis 520; R. Asselin 313; Roméo Auchu 423; Handicap 117; Total 2116.

Plus hauts simples : Roméo Auchu 206; André Pépin 175; André Marquis 192;

Classement des équipes: Pepsi-Cola 26; Georges Brabant 25 Concorde auto 17; Fontaine fourrures 12.

Les Eperviers de Granby visitent le Bombardier demain à 2 h. 30

WATERLOO (GP) -- Les Bombardiers de Valcourt procéderont à l'ouverture officielle de leur saison régulière demain après-midi à l'aréna de Waterloo alors qu'ils auront la visite des Eperviers de Granby dans une partie à l'affiche de la ligue de hockey Commerciale de l'Est. Les dirigeants du Valcourt profiteront de l'occasion pour ouvrir officiellement leur saison alors que plusieurs personnalités rehausseront de leur présence cette événement. En effet, la mise au jeu sera faite par le président du circuit accompagné des autorités de la ville de Valcourt

La joute, qui est cédulée pour 2.30 h. promet d'être très intéressante puisque les Bombardiers sont toujours à la conquête d'une première victoire cette saison dans le circuit Rousseau. Jusqu'à présent ils ont disputé deux joutes, et ils n'ont pas connu la victoire devant s'incliner 6 à 1 devant les Sages de Waterloo et 10 à 6 contre les Eperviers qui seront les visiteurs demain à l'aréna de Waterloo.

Yvan Goyette instructeur du Valcourt, est très confiant de voir les siens remporter un premier gain. Les Bombardiers ont tenu une rigoureuse pratique mardi soir et tous semblaient en excellente condition physique. Robert Malouin qui n'a pas eu tellement de veine dans les filets du Valcourt depuis le début de la campagne sera de nouveau à son poste, de même que les 4 frères Gagné qui ont grandement impressionné lors des joutes précédentes.

Pour ce qui est des visiteurs les Eperviers de Granby, habilement dirigé par l'instructeur Jean Claude Lévesque, ils auront dans leur édition deux nouveaux joueurs qu'ils ont obtenu de la ligue lors du meeting de lundi dernier ce sont Richard Poirier et Serge Duperron, deux joueurs qui aideront certainement la cause de l'équipe d'ici la fin du calendrier

Les Chaussé, Gaouette, Aubin, Thibodeau seront de nouveau en uniforme afin d'aider leur équipe à remporter une deuxième victoire cette saison.

La fiche des Eperviers est de deux défaites une victoire pour trois parties. Quant au cerbère, Lévesque a le choix sur deux excellents en la personne de Réal Charbonneau et Marcel Cabana. Cependant ce dernier souffre présentement d'une douleur au dos de sorte qu'on ignore s'ils sera en uniforme pour le match de demain après-midi.

A tout événement, les spectateurs qui se rendront à l'aréna de Waterloo demain après-midi pour assister à la rencontre Granby - Valcourt seront témoins d'un jeu fort intéressant.

Molson triomphe du Guertin; Daigneault et Dupont annulent

ST-HYACINTHE (Y.M.) -- Un programme double fut disputé dernièrement dans la ligue de hockey Dépression de St-Hyacinthe.

La première rencontre qui présenta du jeu sensationnel se termina par le pointage nul de 9 à 9 entre les formations Daigneault et Dupont.

Le Daigneault débuta en lions, s'assurant une avance de 5 à 0 à la fin du premier vingt. Deux buts furent enregistrés par chacune des équipes en deuxième période ce qui portait le pointage 7 à 2.

Malgré une confortable avance de 5 buts, le Daigneault flancha en troisième période et permettait par le fait même à l'adversaire de compter plusieurs buts rapides et égaliser.

Fernand Gladu enfila 3 buts pour le Daigneault tandis que Richard Lafrance se méritait les mêmes honneurs du côté du Dupont.

La rencontre présenta également du jeu rude alors que des punitions de match furent décernées aux joueurs Archambault et d'Anjou.

DEUXIEME JOUTE

La deuxième joute se termina par le pointage de 4 à 2 en faveur du Molson sur le Marc Guertin.

Les deux formations terminaient le premier vingt avec un pointage de 1 à 1. Le Molson s'assura un avance de 1 but en deuxième période et compléta au troisième vingt. S. Vermeersch fut l'étoile des vainqueurs avec 2 buts.

Potins de la Dépression

Présentement, il faut en profiter pour remercier des gars comme Arthur Plouffe, Donald Tétreault, Normand Plouffe qui ont accepté de donner leur support à la ligue, pour un club et pour les joueurs. Ces exemples sont signe de confiance dans la survie de la ligue.

Quatre observateurs seraient sur le point d'être nommés sur le bureau de direction de la ligue. Toutes leurs recommandations et leurs suggestions seront écoutés avec attention.

M. Yvan Talbot, Bernard Rousseau, Yvon Thibodeau et Guy Foisy accomplissent un travail qui mérite d'être souligné ici. Leur participation très active au travail qui se fait avant la joute, pendant la joute et après la joute apporte un réconfort aux membres de la direction. Ces adjoints, qui font un effort louable, pourraient recevoir l'appui de d'autres joueurs et la ligue n'attend que leur dévouement comme le fait présentement Réal Corbeil le nouveau statisticien de la ligue.

M. Marcel Cabana, notre président, est "drastique" dans les énoncés qu'il prend, peut-être que le bien de la ligue demande de ces décisions postés Le trésorier Raymond Chaussé a préparé un exposé budgétaire qui est par l'entremise de notre dévoué secrétaire Serge Boutet, à tous les membres. Dire que le budget cette année mériterait beaucoup plus d'attention de d'autres organisations sportives s'ils le voulaient... !

La majorité des joueurs de la ligue Dépression assistaient à l'ouverture lors de la joute entre les Guépards Junior et Asbestos. Souhaitons qu'ils poursuivent leur support financier et moral pour aider une bonne cause. Bonne chance aux Guépards.

Si tous les joueurs veulent bien se donner la main, Ti-Guy Germain fera un succès de la prochaine organisation mise sur pied par la direction de la

(SUITE A LA PAGE 11)

Yvan Lécuyer domine les compteurs chez les Maroons

WATERLOO (GP) -- Yvan Lécuyer, le diminutif ailier droit des Maroons Jr. de Waterloo, qui connaît présentement un début de saison fulgurant, a pris la tête des compteurs de l'équipe. Cependant il ne possède qu'une faible avance d'un point sur son compagnon de ligne Normand Tétreault, qui lui a 11 points à son actif.

Lécuyer a l' impressionnant total de 10 francs buts tandis que dans les assistances c'est Tétreault qui en a amassé le plus, avec 10. Le trio le plus productif des Maroons est celui formé de Tétreault - Lécuyer - Robidoux, qui a accumulé 32 points à lui seul, soit plus que la moitié du reste de l'équipe. Le joueur le plus puni de l'équipe est Michel Brochu avec 22 minutes de punitions

Voici les statistiques de l'équipe après trois joutes:

NOMS	buts	ass	pt	pun. en min.
Lécuyer Yvan	10	2	12	4
Tétreault Nor.	1	10	11	2
Robidoux Jean	3	6	9	0
Roy Jean-Pierre	5	2	7	2
Brochu Michel	1	4	5	22
Wilson Laurent	1	2	3	12
Lafrance Roger	1	2	3	16
Presseault Reggie	1	1	2	2
Duguay François	0	2	2	6
Lussier Michel	1	1	2	0
Normandin Guy	0	2	2	4
Windsor Charles	0	1	1	4
Nantel Alain	0	0	0	2
Richer Robert	0	0	0	10
Fortin André	0	0	0	2

Le cerbère Fortin André, a conservé une moyenne de 4.33 points.

DEUX POINTS
qui vraiment comptent
AVEC
L'ANNONCE CLASSEE
1—Combien de gens la lisent ?
2—Combien coûte-t-elle ?
LE PREMIER EST ENORME
Le deuxième MINIME.


PAVILLON DES SPORTS
COWANSVILLE
SAMEDI, 11 NOVEMBRE
1 h. 30 à 3 h. 30 : Patinage libre
4 h. 30 à 6 h. 00 : Castors (Pratique)
7 h. 00 à 8 h. 00 : Le Yamaska
DIMANCHE, 12 NOVEMBRE
10.45 à 11.45 : Albany Felt (Pratique)
12.00 à 1.00 : Loisirs d'Adamsville
1.30 à 3.30 : Patinage Libre
4.00 à 5.30 : Dépression
CHS vs Torinos
5 h. 30 à 7 h. 00 : Pyramide vs Eperviers
8 h. 00 : Renards d'Iberville vs Castors de Cowansville
Une courtoisie de:
BARSALOU SPORT INC.
402, Sud 263-3066 Cowansville

REBEL
LA VOITURE QUI VOUS EN DONNE LE PLUS POUR VOTRE ARGENT!

REBEL 770
. De luxe
. 4 portes sedan
. Moteur V-8
. Transmission automatique
. Deux tons
. Radio
. Pneus blancs
. Enjoliveurs de roues
. Suspension Heavy-duty
. Signaux de direction
. Lumières 4 sens
. Lumières de recul
. Lave-vitre
. Miroir extérieur
. Ceinture de sécurité
. Tableau de bord rembourré
Super-Spécial de la semaine
$3380
(sans échange)
NOUVEAU - NOUVEAU
Faites vérifier votre automobile. Système électrique, moteur, compression, carburation etc. avec notre analyseur électronique qui effectue 62 tests en 15 minutes.
Nouveau synchronisateur de distributeur
BROSSEAU Automobiles & FILS INC.
AMBASSADOR REBEL RAMBLER
10 rue Chapleau Granby 378-9008

AUTO-CENTRE WESTERN
Auto-Centre Western
DEMANDE
HOMME D'EXPERIENCE PREPOSE AUX PIECES D'AUTOMOMOBILE
POUR ENTREVUE APPELEZ
378-9004

SPORTS

Un programme double demain à Cowansville

COWANSVILLE (R.L.) -- La ligue de hockey Dépression de Cowansville disputera ses prochaines joutes, dimanche après-midi, à compter de 4 heures, alors que deux parties sont au programme.

Dans le premier match, le Cowansville High School sera opposé aux Torinos de Déragon Auto Cité. Le Cowansville High School a fait match nul à sa première joute tandis que les Torinos seront en quête de leur première victoire.

La seconde partie opposera les Pyramides de RMG aux Eperviers de Handy Andy.

Les Pyramides ont annulé la semaine dernière tandis que les Eperviers ont blanchi les Torinos 3 à 0.

La première partie est cédulée à 4h. tandis que la seconde aura lieu à 5h.30.

Ces parties seront disputées au Pavillon des Sports de Cowansville.

Hockey mineur de Granby

GRANBY -- Les activités du hockey mineur de Granby se sont poursuivies cette semaine au Palais des Sports. Dans la ligue Midget, les clubs Assomption et High School ont annulé 1 à 1. Lavallé et Timkler ont été les compteurs du match.

St-Patrick a déclassé Immaculée-Conception 9 à 1. Imgram a été la vedette avec 4 buts. Monette en a réussis deux; les autres appartiennent à Marion, Vincent et Fausse. Dubois a compté l'unique but des perdants.

St-Luc a disposé de St-Benoît 5 à 2. J.M. Dubois et Dufresne ont marqué chacun deux buts pour les vainqueurs, et R. Dufresne un. Pour les perdants, Dancause et Morin furent les marqueurs.

MOSQUITOS

Dans la ligue Mosquitos, St-Luc a blanchi High School 5 à 0. Lacroix, Maheu, Therrien Corriveau et Perreault ont été les compteurs.

St-Eugène a défait St-Patrick 4 à 1. P. Brodeur a réussi deux buts; Tardif et Landry chacun un. Douesnard a évité le blanchissage aux perdants.

St-Benoît a eu raison de Assomption 5 à 1. Denis Monast y est allé de deux buts; les autres ont été comptés par Ménard, Labrecque et Brodeur. Comtois a compté pour les perdants.



LA LIGUE DE BALLON BALAI LAURENTIENNE DE WATERLOO a débuté ses activités. Ce populaire circuit, sous la présidence du sportif Aimé Sanschagrin a 6 équipes qui jouent régulièrement le lundi et mercredi à l'aréna de Waterloo. Les equipes de Roxton Mills, Vilas, Lines Bros, Warden, Slack et St Joachim sont représentés. Sur la vignette nous apercevons quelques uns des invités qui ont assisté à cette ouverture officielle. Dans l'ordre habituel, nous apercevons les représentants de chaque équipe et la mise au jeu est faite par M. Gérard Lapatrie, représentant des ventes de M. J. Gaston Forand agent Molson et commanditaire du circuit. A droite, M. Aimé Sanschagrin président de la ligue.

4 équipes sur un pied d'égalité en tête du classement dans la Dépression

GRANBY- Un fait sans précédent se produit dans la ligue de hockey Dépression de Granby alors qu'aujourd'hui quatre équipes se retrouvent sur un pied d'égalité.

Le Restaurant Belva, Jean-Paul Papineau, Granby Rebel Speedway et La Boulangerie Racine, Gai Luron partagent le premier rang de la ligue, ce qui ne s'est jamais vu depuis l'existence de cette organisation.

Il fallait que M. Jean-Luc Côté ancien président de la ligue et membre du temple de la renommée soit présent pour qu'un évenement pareil se produise. La ligue l'a accueilli et il a accepté de mettre la rondelle au jeu pour la première joute du double.

Deux autres équipes suivent dans le classement général soit le club Marché I G A Laval et Taverne des Sportifs qui ont cependant 2 joutes en moins.

I G A LAVAL BAT TAVERNE DES SPORTIFS

Par un compte de 13 à 9, le club Marché I G A Laval a triomphé une quatrième fois contre quatre revers pour se maintenir dans la division sur un pied d'égalité avec la Taverne des Sportifs.

Normand Brodeur avec 4 buts et Marcel Bazinet avec 3, furent les étoiles du match. Marcel Myner a obtenu 2 buts ainsi que Roger Auger, Bernard Roy, et André L'Heureux complétaient le pointage du IGA Laval.

Pour les sportifs Luc Lapointe et Maurice Jodoin ont obtenu le tour du chapeau, Yoland-Paul Ferland et B. Tremblay furent les autres compteurs.

BELVAL DEFAIT REBEL

Une poussée en troisième période a permis au club Restaurant Belval de triompher dans un match serré au compte de 8 à 5.

Alors que le compte était 5 à 5, Yvon Thibodeau, Jess Gaudreau et Gilles Aubin comptaient pour donner la victoire. Réal Charbonneau s'est particulièrement ressaisi dans les dernières secondes de la joute.

Au debut de la première période Yvon Thibodeau obtenait son premier but tandis que Claude Charbonneau et J.C. Daviault donnaient l'avance temporaire aux hommes de Bernard Rousseau du club Granby Rebel Speedway.

Cependant dans la deuxième André Demers, Bernard Hamelin comptaient à nouveau et Mario Ducharme égalisait pour le Rebel.

Deux buts à chaque équipe au début de la troisième, avant que n'arrive la débacle finale. Gilles Aubin André Demers pour Belval, Pat Gaudreau et Jacques Lévesque pour Granby Rebel.

RACINE DISPOSE DU PAPINEAU

Le tour du chapeau réussit par Yvan Talbot et Pierre Dauphin ont permis au club Jean-Paul Papineau de vaincre le club Boulangerie Racine au compte de 10 à 5 dans la deuxième joute du programme double du lundi soir disputé dans la grande glace du Palais des Sports.

Serge Boutet, Germain Brodeur, J,-Yves Fortin ont réussi les autres buts des gagnants avec Pierre Dauphin pour quatre points dans une même joute.

GAI LURON BAT REBEL

Dirigé à l'attaque par Guy Foisy avec 2 buts le club Boulangerie Racine l'a emporté contre le club Granby Rebel Speedway au compte de 6 à 2 dans une joute réguliere du circuit Dépression de Granby.

Après deux périodes de jeu extrêmement rapides terminées au compte de 2 à 1 en faveur du Racine qui avaient comme compteur Réal Corbeil et Denis Galipeau, et le but du Rebel étant réussi par Jacques Lévesque, 4 buts d'affilées ont donné la victoire à la Boulangerie Racine.

Bernard Meunier, et Guy Saurette étaient les autres compteurs du Racine. Seulement quatre punitions mineures furent imposées au cours de la partie Paul Desroches et Mario Ducharme ont aussi brillé.

Rendement des Gaulois

ST-HYACINTHE (Y.M.) - Voici les statistiques complètes de tous les joueurs des Gaulois. Mentionnons que l'équipe a jusqu'à présent 10 joutes de disputées.

NOMS	buts	ass	tot	pun
Réal Viens	12	4	16	0
Gilles Gosselin	2	12	14	4
Guy Black	6	8	14	12
Ian Mayburry	3	5	8	6
Gilles Renaud	4	4	8	2
Claude St-Vincent	2	4	6	0
René Beauregard	0	4	4	26
Don Leisemer	2	2	4	6
Michel Cormier	2	2	4	0
Gilles Gratton	1	3	4	0
John Beggs	2	1	3	2
Jacques Morin	0	2	2	8
Dino Mascotto	0	2	2	60
André Black	0	1	1	8
Pete Lambo	0	0	0	4

Clifford Rose qui a gardé les filets des Gaulois perdant 130 minutes a alloué 9 buts et effectué 91 arrêts.

Andy Peyette a alloué 30 buts en 8 joutes et a effectué 218 arrêts.

A l'extérieur, les Gaulois ont remporté 3 victoires et a subi 3 défaites. Localement, les nôtres ont remporté 2 victoires annulé à une occasion et subit une défaite.

Les Gaulois occupe donc le 4e rang du classement derrière les clubs Victoriaville Hull et Drummondville.

Les Gaulois disputeront leur deux prochaines joutes devant leurs partisans. Hier ils recevaient la visite du Hull, et, dimanche soir, Victoriaville sera le visiteur.

SUITE DE:

POTINS...

ligue. Ce directeur ne refuse jamais son appui et par son énergie et sa fougue il donne le pep nécessaire à tous.

La ligue dispute ses programmes doubles le dimanche matin à 10.30 et le lundi soir à partir de 8.h p.m.

Tous les amateurs sont spécialement invités à donner leur appui en assistant nombreux à ces match réellement enlevant du début à la fon. Il s'agit de penser que 4 clubs sont présentement en première position de la ligue et que les 2 autres sont sur un pied d'égalité.

Roger D, pourra vous donner la recette, comment laver un chandail il s'agit de demander à sa femme....

Le président de la ligue a choisi un très bon remplaçant en la personne de Georges Forand comme gardien de buts.

Le vice-président de la ligue de hockey Dépression de Granby Inc, M. Marcel Boum Boum Bazinet a été vu dans les estrades discutant les problèmes de sa ligue. Continue Boum, les 6 équipes t'appuient.

SUITE DE:

GAIN DU...

bles, de Florice Loiselle qui, malgré sa première présence devant les filets depuis quelques années, s'est très bien tiré d'affaires. Il a eu à plusieurs reprises à faire face à un feu nourri de la part de ses adversaires. Jules Gagnon l'a admirablement secondé à la défensive ainsi que Jean-Luc Roy.

Le prochain programme double de la ligue Haute-Pression du président Réal Choinière mettra aux prises, les Incorruptibles contre les Olympiques ainsi que le Gailuron contre le 19e Trou.

St-Joachim, Roxton Mills et Warden triomphent dans la Laurentienne

WATERLOO (GP) -- Dans un programme triple régulier de la ligue de ballon-balai Laurentienne, les équipes de St-Joachim, Roxton Mills et Warden ont remporté la victoire pour ainsi se hisser dans la première division du circuit.

VILAS 1 ST-JOACHIM 2

Dans la premiere joute à l'affiche, St-Joachim, qui s'était contenté d'un match nul lors de son ouverture a causé une surprise pour ainsi infliger un revers à l'équipe Vilas au compte de 2 à 1. Vilas avait pris les devants dans le match à la période médiane alors que André Sanschagrin devait tromper la vigilence de Lachapelle le cerbère des vainqueurs, mais par la suite, St-Joachim s'est superbement rallié pour changer l'aspect de la partie. Guy Langevin s'est avéré la grande étoile du match avec les deux buts des siens. Son frère Marcel a aussi brillé d'un vif éclat avec deux mentions d'assistance. Seulement trois punitions ont été décernées, dont une de mauvaise conduite à Délorme de la Vilas.

ROXTON 1 SLACK 0

Dans la deuxième partie à la cédule régulière le Roxton Mills, habilement dirigé par Jos Fortin a continué sa poussée victorieuse avec une deuxième joute sans défaite. Cette fois c'est la Slack Brothers qui fut la conquête des détenteurs de la première position qui seront sûrement à surveiller d'ici la fin du calendrier. André Dufresne a été le grand responsable de la victoire des siens avec l'unique filet de la partie à seulement 0.15 secondes du deuxième vingt alors qu'il compléta un jeu de son frère Guy Dufresne. Paul Ballard, le cerbère des vainqueurs, a brillé à plusieurs occasions. Cinq punitions ont été décernées durant la rencontre.

WARDEN 1 LINES 0

Dans la dernière joute du programme du circuit Sanschagrin Warden a joué une magistrale partie pour ainsi se mériter un premier triomphe cette saison. C'est le centre Germain Hémond qui s'est avéré l'étoile individuelle du match avec le point de la victoire, son premier cette saison assisté de Gariépy. Cette joute qui fut disputée à une allure assez rapide a donné lieu à du jeu passablement rude et les officiels ont dû sévir à 7 occasions.

LE SPORT A WATERLOO

AVEC GILLES PETIT



LA LIGUE COMMERCIALE DE L'EST O'KEEFE est maintenant devenu un circuit fort populaire, et ce après seulement trois ans d'existence. En effet après deux semaines d'activités depuis le début de la présente campagne, les quatre équipes qui adhèrent à cette ligue, maintenant sous la présidence du sportif Gilles Rousseau, sont sensiblement de force égale et la course au championnat sera très intéressante. Cette saison les autorités du circuit ont apporté plusieurs améliorations d'augure à réhausser le prestige de la ligue. On se souvient lors de la fondation de la ligue Commerciale de l'Est par Rolland Meunier, à l'automne 64, toutes les joutes étaient disputées à l'aréna de Waterloo. Maintenant la situation est beaucoup différente en ce sens que plusieurs aréna ont été construites dans la région et aujourd'hui la ligue Commerciale de l'Est peut se permettre une cédule plus longue qui par le fait même améliore le calibre de jeu et rend la compétition beaucoup plus captivante.

A Waterloo, avec la venue des Sages dans ce populaire circuit, il ne fait aucun doute que cette nouvelle formation connaîtra un succès. Après avoir pris du temps à adhérer au circuit, Waterloo a su réunir un bon potentiel de joueurs qui certes pourront représenter leur ville adéquatement, sous l'habile direction de Jos Gallaguer, un sportif qui effectue un retour sur la scène du sport après une absence de trois saisons. Les Sages, exclusivement formés de jeunes locaux dont l'esprit d'équipe et le désir de vaincre est édifiant, seront à surveiller.

A Cowansville, les Dynamiques, une nouvelle formation, ont prouvé dimanche dernier au Pavillon des sports de l'endroit qu'ils avaient l'appuie du public. La foule qui assistait à la joute d'ouverture était bien significative. L'enthousiasme des spectateurs était un réconfort pour les organisateurs qui là aussi ont réussi à réunir un groupe de jeunes hockeyeurs ancré d'un vouloir remarquable, qui sauront faire honneur à leur ville. Félicitations aux Bisaillons, Lafrance, Barselou, Lamarre et cie qui accomplissent un travail formidable à la cause du sport à Cowansville.

A Granby, les Eperviers, les champions de la saison dernière ont de nouveau réussi à surmonter les obstacles pour former un club très représentatif. Cette saison ils auront à faire face à des problèmes financiers dû au coût d'opération qui est devenu quelque peu onéreux. Nul doute que Jean-Claude Lévesque, Jacques Goyette et cie sauront faire face à l'avenir et comme dans le passé, les Eperviers seront de dignes aspirants au titre tant convoité.

A Valcourt, voilà une équipe qui mérite certainement toute notre admiration. Depuis la fondation du circuit les Bombardiers sont les seuls à avoir jamais disputer une partie devant leurs partisans. En effet, c'est le seul centre du circuit Rousseau ne possédant pas d'aréna, ce qui les oblige à disputer 24 joutes à l'extérieur, mais cet inconvénient ne semble pas un problème pour eux puisque les partisans de l'équipe sont compréhensibles et suivent leurs favoris à l'extérieur. Même si Valcourt a une population moindre que les autres villes de la ligue, il y a toujours formé une équipe bien balancée et la saison dernière ils ont atteint la finale du circuit, finale qui nécessita la septième joute. Bravo aux organisateurs du hockey à Valcourt.

Il ne fait aucun doute que si la bonne entente continue d'exister dans la ligue Commerciale de l'Est, ce populaire circuit connaîtra un expansion remarquable l'an prochain et le nom de commerciale pourrait bien être modifier pour un calibre supérieur.

BREF TOUR D'HORIZON-- On parlera longtemps de la performance d'Yvan Lécuyer. 10 buts en trois joutes voilà une marque qu'on n'est pas près d'oublier pour ce fougueux ailier droit qui connaît présentement le meilleur début de saison de sa carrière.. Normand Tétreault et Jean Robidoux qui sont les acolytes de Yvon sont aussi responsable du succès de leur coéquipiers, pour Tétreault il s'avère un aspirant sérieux au titre de meilleur compteur du circuit, titre qu'il a remporté la saison dernière. Jean Robidoux une recrue, qui ne cesse d'impressionner... Un trio qui sera à surveiller cette saison... Rolland Meunier l'instructeur des Maroons est très confiant de voir les siens répéter leur geste de la saison dernière. En parlant de Rolland, disons qu'il a une très grande opinion des autres équipes du circuit.. Le hockey mineur a débuté la semaine dernière à Waterloo et si l'on se base sur les activités de la première semaine, on peut envisager la saison avec optimisme. En effet, pour la première fois à Waterloo on a fait confiance à des instructeurs moins âgés, mais compétents et qui n'ont pas peur de travailler à la cause du hockey local, et ce sont les jeunes joueurs évoluant dans les circuits mineurs qui en bénéficieront..... Vu et entendu dans l'aréna de Waterloo samedi dernier: "Il va falloir se vêtir d'imperméable et avoir un paraplouie pour pénétrer dans l'aréna". De grâce Messieurs soyez patients, vous n'êtes pas fait en chocolat. Même si quelques gouttes de plouie tombe sur vos épaules frêles, ça fait déjà quatre ans qu'une situation pareille existe... Les assistances sont sensiblement améliorées cette saison aux joutes locales des Maroons, mais il pourrait y avoir encore une augmentation qui serait appréciable.... Si l'on aurait à choisir le directeur du mois dans l'exécutif des Maroons, pour octobre, je crois que Raymond Renaud serait celui qui mériterait le plus l'attention. Cigar comme le surnomme amis, est un grand travailleur sans tambour ni trompette, Raymond effectue un travail admirable. Certes tous les directeurs apportent leur quote-part, mais je crois que le travail de Raymond mérite d'être signalé. . Félicitation à ce fidèle collaborateur.... La direction des Maroons a à coeur la réussite de leur entreprise. Une autre preuve, cette semaine alors qu'ils ont réprimandé leur publiciste en voulant lui tracer une ligne de conduite. Voilà des gars qui ne prennent pas quatre chemins pour arriver à destination. L'attitude des Maroons peut servir d'exemple à plusieurs autres organismes qui eux préfèrent bavarder dans le dos, et lorsqu'on les rencontrent ils ont le cran d'étaler un large sourire.... L'équipe Juvénile de Waterloo est présentement dans une position assez précaire, en ce sens qu'ils n'ont pas de ligue pour évoluer puisque la ligue Juvénile de l'Estrie est maintenant dissolue et il semble que la formation d'un nouveau circuit soit assez pénible pour ce temps-ci de l'année. Présentement on est à faire les démarches nécessaires pour affilier l'équipe indépendamment à la Q.A.H.A. Espérons que le problème de l'équipe pourra se règler définitivement le plus tôt possible puisque l'équipe Juvénile de Waterloo est formé de bons joueurs qui l'an prochain pourront combler les vides du Junior, et ainsi l'édition des Maroons sera entièrement formé de joueurs locaux.... Les Maroons seront à Thetford Mines demain soir... A la semaine prochaine, d'ici là sportez vous bien...

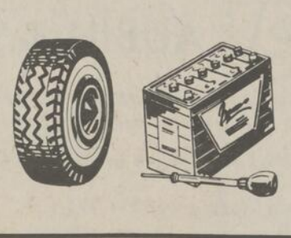
LE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES EST AUSSI PRES DE VOUS QUE VOTRE TELEPHONE

SIGNALEZ 372-5433 AVANT 12.00 p.m. ET VOTRE ANNONCE PARAITRA DEMAIN

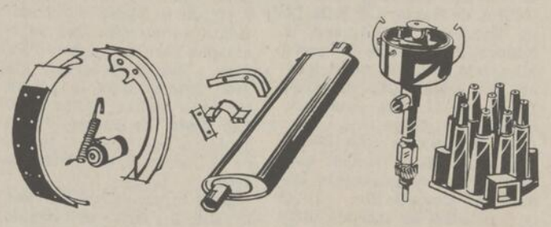
Granby
378-7474 378-6283
Maheu
AUTOMOBILE INC.



LA CORONET '68
La fièvre Dodge
ACHETE MIEUX, QUI ACHETE CHEZ MAHEU



Pour vos pièces d'automobile, vous ne pouvez acheter mieux que chez Maheu. Au même prix, vous obtenez le double de garantie sur vos pièces. Votre garantie porte l'étiquette Chrysler.



Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

SAMEDI

18.15 Echos du sport
18.30 Téléjournal
18.35 Langue vivante
19.00 Perdus dans l'espace
20.00 Cher Oncle Bill (c)
20.30 La Soirée du Hockey (c)
22.15 Les Couche-tard (c)
22.45 Téléjournal
23.00 Nouvelles du sport
23.15 Cinéma "Amélie ou le Temps d'aimer"

DIMANCHE

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Cours Universitaires
10.00 Cours Universitaires
10.45 Cours Universitaires
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Lectures pour Tous
13.00 Panorama
13.30 Les Travaux et les jours
14.00 Football de la Ligue nationale (c)
16.30 Echos du sport
17.00 A la recherche d'un dialogue
17.30 L'Heure des quilles
18.30 Téléjournal
18.35 Atome et Galaxies (c)
19.00 Walt Disney présente (c)
20.00 Les Beaux Dimanches (c
21.00 Les Beaux Dimanches (c
22.00 Vivre en ce pays (c)
22.30 L'envers des hommes
23.00 Téléjournal
23.15 Sports-Dimanche
23.30 D'Hier à demain

CBMT CANAL 6

SAMEDI

6.00 Reach for the Top (c)
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Accidental Family (c)
8.00 Hogan's Heroes (c)
9.00 The Man from U.N.C.L.E. (c)
10.00 Dragnet (c)
10.30 The True Norht (c)
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.43 Thursday Showcase: "Cast the Same Shadow"
1.00 Final Report

DIMANCHE

8.15 Test Pattern and Music
9.09 Today on CBMT
9.15 Montreal Notebook
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant (c)
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.26 Pick of the Week:
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow (c)
12.45 The Guiding Light (c)
1.00 Focus: The Playboy Club (c)
1.30 As the World Turn(c)
2.00 Love is a Many-Splendoured Thing (c)
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night (c)
4.00 Bonnie Prudden (c)
4.30 Barney Boomer
5.00 Shazzan ! (c)
5.30 Let's Go!
6.00 Fine and Dandy (c)
6.31 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.24 Sports
7.30 21st Century (c)
8.00 Get Smart (c)
8.30 Tommy Hunter (c)
9.00 Friday Night Movies: (c) "Never Too Late"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.36 Sports Final
11.48 Late Friday Movie: (c) "Spencer's Mountain"
1.15 Final Report

CHLT CANAL 7

SAMEDI

6.15 Echos du sport
6.30 Télébulletin
6.45 Edition sportive
7.00 Soirée canadienne
8.00 Cher Oncle Bill
8.30 Soirée du hockey (c)
10.15 Les couche-tard (c)
10.45 Téléjournal
11.02 Nouvelles du sport
11.16 Cinéma 7

DIMANCHE

9.15 Cours universitaires
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Le maire de Sherbrooke vous parle
12.45 Emission de la C.I.C.
1.00 Panorama
1.30 Travaux et les jours
2.00 Football de la ligue Nationale
4.30 Echos du sport
5.00 A la recherche d'un dialogue
5.30 L'heure des quilles
6.30 L'homme à la carabine
7.30 M. LeCoq et fils
8.00 Les beaux dimanches
10.00 Vivre en ce pays (c)
10.30 C'est votre affaire
11.00 Téléjournal
11.20 Sport dimanche
11.30 Cinéma 7

CFTM CANAL 10

SAMEDI

6.00 Terre des jeunes (c)
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui (c)
8.00 Les arpents verts (c)
8.30 Les grands spectacles "Tendresse"
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Cinéma "Confession d'un médecin"
12.40 Dernière édition
12.45 Fermeture

DIMANCHE

9.30 Mire et Musique
10.00 Regards sur le monde
11.00 Bon dimanche
12.00 Nouvelle édition (c)
12.30 Le coin du disque (c)
1.00 Les hommes de l'avenir (c)
1.30 Film
1.45 C.E.Q.
2.00 Football (c)
4.30 C'est votre affaire
5.00 Sur la sellette
6.00 Caisse boni (c)
6.30 Music- Hall des jeunes (c)
7.00 Le Virginien (c)
8.30 Chansons à vendre (c)
9.00 Sauve qui peut (c)
10.00 Histoire d'une étoile (c)
10.30 Au bout du monde (c)
10.45 Dernière heure et météo (c)
11.00 La ronde des sports (c)
11.15 Franc parler (c)
12.15 Cinéma "Après l'orage"
1.45 Dernière édition
1.55 Fermeture

CFCF CANAL 17

SAMEDI

6.00 Like Young (c)
7.00 The Jacky Gleason show (c)
8.00 Academy performance "Roman Holiday"
10.00 Garrison's Gorillas (c)
11.00 The national news (c)
11.15 Pulse (c)
11.43 Pajama Playhouse (c) "A time to love and a time to Die"

DIMANCHE

8.30 Sound of 12
8.45 Sign on news
9.00 Captain compass (c)
10.00 Let's find out (c)
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Spectrum
1.30 Question period
2.00 CFL Football
4.30 Sunday soccer special
5.30 Adventures of the seaspray (c)
6.00 Tarzan (c)
7.00 The Monkees (c)
7.30 The F.B.I. (c)
8.30 I Dream of Jeannie (c)
9.00 Smothers brothers show (c)
10.00 W5
11.00 The national news (c)
11.15 Pulse (c)
11.45 Crossfire
12.10 Noranda lectures

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD



LE MAIRE EST DECORE --- Pour marquer la semaine du coquelicot qui se déroule du 6 au 13 novembre à Farnham, le lieutenant-colonel J.H. Rutledge, vice-président provincial de la Légion canadienne a décoré le maire de Farnham, M. Arthur Audette du coquelicot.

Réouverture des portes de Champlain Industries à Stanbrige Station

STANBRIDGE STATION (DNC) Les travaux d'agrandissement et de rénovation entrepris l'hiver dernier à la compagnie Champlain Industries de Stanbridge Station sont maintenant complétés. De ce fait le travail a repris à cette manufacture où l'on traite le lait brut.

Il y a quelques années le travail avait été interrompu en raison de l'exiguité des locaux. L'hiver dernier les dirigeants de la compagnie décidèrent d'effectuer des réparations à la manufacture pour pouvoir reprendre les opérations. A cet effet, des terrains adjacents à l'entreprise furent achetés et une nouvelle bâtisse fut érigée.

Cet été, plusieurs employés ont travaillé à l'installation des machines et des outils. Maintenant les portes de cette nouvelle partie du plan sont ouvertes et les camions chargés de bidons de lait affluent et augmente l'activité à Standbridge Station.



LES GATEAUX DES LIONS-- Le maire de Farnham, M. Arthur Audette a donné le bon exemple en achetant un gâteau vendu par le club Lions. A tous les ans le club Lions mets ces gâteaux aux fruits en vente aux profits de ses oeuvres humanitaires. Le président de la vente des gâteaux du club Lions, M. Alcide Lague, (à droite) remet la boite à M. Audette.

E. Rondeau écope de $50 d'amende pour conduite dangereuse

COWANSVILLE (ML) - Eugène Rondeau, 45 ans, de Cowansville, a été condamné à $50 d'amende plus les frais ou à défaut de 30 jours d'emprisonnement lorsqu'il a été trouvé coupable d'une accusation de conduite dangereuse, le 7 octobre dernier, à Cowansville.

Rondeau a subi son procès devant le juge Guy Genest qui présidait hier avant-midi la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville.

La Couronne était représentée par Me Claude Noiseux et Me Jean Marquis agissait pour la défense.

Les témoins de la Couronne, le sergent Gérald Doucet et le constable Réal Ouimet, de la Sûreté municipale de Cowansville, ont déclaré que dans la nuit du 6 au 7 octobre dernier ils avaient pris en chasse une automobile Chevrolet '59 qui circulait sur la rue Principale à Cowansville, à plus de 75 milles à l'heure. Après avoir fait une bonne distance sur la rue Nord, la voiture de Rondeau a manquée une courbe et est allée s'arrêter à 260 pieds dans le champs, après avoir fauché un poteau de l'Hydro-Québec, une boîte à malle ainsi qu'une clôture à bestiaux. Au moment de l'accident, l'accusé était accompagné de son frère, Paul Rondeau.

La défense n'a fait entendre que les deux frères Rondeau comme témoins au procès. D'après le témoignage de Paul Rondeau, c'est lui qui aurait été au volant du véhicule accidenté au moment de la poursuite des policiers et de l'accident. Rondeau, qui n'a pas de permis de conduire, il n'en a d'ailleurs jamais eu, a juré qu'après l'accident il avait changé de place avec son frère Eugène, qui était le passager de l'automobile.

Le juge Genest, après avoir entendu les déclarations, a révélé qu'il n'apportait pas foi aux témoins Rondeau qui ont tenté de tromper les policiers après l'accident et il a condamné Eugène Rondeau à $50 d'amende plus les frais ou à défaut de 30 jours de prison sous l'accusation d'avoir conduit son véhicule d'une façon dangereuse.

Le juge Genest a cependant accordé un délai d'une semaine à l'accusé pour s'acquitter de son amende.

Montréalais condamné à 15 jours de prison

COWANSVILLE (ML) - Un Montréalais de 26 ans, Alire Lévesque, a écopé d'une sentence de 15 jours d'emprisonnement lorsqu'il a changé son plaidoyer et s'est reconnu coupable à l'accusation de vol d'automobile.

Lévesque a également changé son plaidoyer à une accusation de facultés affaiblies au volant du même véhicule et il a été condamné à $75 d'amende plus les frais ou à défaut de 30 jours de prison, en plus de la suspension de son permis de conduire pour les trois prochains mois au Canada.

L'accusé a comparu vendredi avant-midi devant le juge Guy Genest qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville.

La Couronne était représentée par Me Noiseux et Me Jacques Meunier agissait pour la défense.

Me Noiseux a fait remarquer au juge Genest que l'accusé possédait un dossier judiciaire et qu'il avait déjà été condamné à un mois de prison pour une offense semblable.

La défense a déclaré que son client n'avait causé aucun accident et n'avait pas endommagé l'automobile de marque Chevrolet 1957 évaluée à environ $100 au cours de cet incident, tout en demandant la clémence de la cour pour l'accusé.

Le juge Genest s'est donc montré bon prince en condamnant Lévesque, un jeune homme en chômage, à une peine de 15 jours de prison pour le vol d'automobile et à $75 d'amende plus les frais pour avoir conduit son automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Les activités du Service des Loisirs de Marieville

MARIEVILLE (DNC) - Le Service des Loisirs de Marieville a conçu une programmation pouvant s'adapter à toute la population quel que soit l'âge ou la catégorie des gens, la majorité des activités se dérouleront dans le gymnase de l'école Crevier. Le moniteur en charge des compétitions et des cours sera M. Julien Beauregard.

Le dimanche des parties de hockey seront organisées et les petits enfants pourront fréquenter le gymnase. Le lundi, de sept heures à huit heures et demie, le gymnase sera réservé pour les adolescents et de huit heures et demie à dix heures M. Guy Cormier donnera des cours de tir-à-l'arc. Le mardi les moins de 18 ans pourront s'adonner à la pratique du ballon-volant et de neuf heures et trente à onze heures, des cours de judo seront donnés. Le titulaire de ce cours est M. Conrad Montanarini, ceinture noir. Le mercredi, le hockey intérieur et le tir-à l'arc reviennent. Le jeudi, il y aura pratique de ballon-panier, jusqu'à huit heures et quinze. Cette activité sera immédiatement suivie par des cours de culture physique à l'intention des dames et demoiselles qui sont âgées de plus de 18 ans. M. Claude Goulet, professeur en éducation physique, donnera ce cours. Le vendredi soir, il y a gymnase pour les moins de 13 ans et ballon-volant mixte pour les 13 ans et plus. Le samedi, il y aura des parties de hockeys pour les petits et des rencontres de ballon-volant pour les jeunes filles.

Pour participer à ces activités le public n'a qu'à communiquer avec les responsables du Service des Loisirs de Marieville. Plusieurs inscriptions sont enrégistrées mais on continuera d'accepter ceux qui n'on pas encore eu le temps de s'inscrire.

Une polyvalente sans fenêtre aménagée à Mont-St-Hilaire

MONT - SAINT - HILAIRE -- (MB)-- La ville de Mont-Saint-Hilaire aura son école polyvalente pour la rentrée 1969, espère-t-on, selon une nouvelle qui a été communiquée à une assemblée de l'Association des Parents tenue à l'école Hertel-de-Rouville.

La Polyvalente coûtera quelque $2,625,000; elle étendra son rayonnement à Mont-Saint-Hilaire, Otterburn, Saint-Charles, Saint-Jean-Baptiste et probablement Saint-Damase. Elle desservira plus de 1,200 élèves.

L'école, construite selon un plan tout à fait moderne, ne contiendra aucune fenêtre, concept déjà mis avantageusement en pratique dans d'autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis.

L'absence de fenêtres permet une économie importante dans le coût de construction. Elle facilite également une climatisation de l'air plus efficace. De plus, l'édifice se prête à une grande variété d'aménagements intérieurs propres à la diversité des fonctions de la Polyvalente. L'auteur des plans et devis est M. Marcel Cyr, architecte de Saint-Hyacinthe.

Nécrologie

LECLERC- A Granby subitement le 10 novembre 1967, à l'âge de 51 ans est décédé M. Rosario Leclerc, époux de Juliette Bonneau demeurant à route rurale numéro 3 à Granby.

Les funérailles auront lieu lundi le 13.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170 rue Dufferin pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Montplaisant, où le service sera célébré à 10.30 heures et de là au cimetière de la rue Dufferin lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

CHOQUETTE--A Cowansville le 10 novembre 1967 à l'âge de 41 ans est décédé M. Paul E. Choquette demeurant rue Principale, Cowansville.

Les funérailles auront lieu le lundi le 13 novembre.

Le convoi funèbre partira du Salon F. & J.M. Desourdy, 109 rue William pour se rendre à l'église Ste-Rose de Lima, Sweetsburg où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Sweetsburg, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

MARTIN --Accidentellement à Valcourt le 9 novembre 1967 à l'âge de 35 ans est décédé M. André Martin, époux de Réjeanne Roy demeurant à Valcourt.

Les funérailles auront lieu le 11 samedi.

Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J.H. Fleury, de la rue Principale à Valcourt pour se rendre à l'église ou le service sera célébré à 3 heures et de là au cimetière de Valcourt lieu de sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD
prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Pas de mépris de cour

ST-PAUL D'ABBOTSFORD (ML) -- Fernand Gagné, un citoyen de St-Paul d'Abbotsford qui avait été condamné le 20 octobre dernier à $75 d'amende plus les frais ou à défaut de 30 jours de prison en plus de la suspension de son permis de conduire pour les trois prochains mois, a écopé d'une amende de $50 plus les frais sur chacune des deux accusations d'avoir conduit une automobile alors que son permis était suspendu. A défaut du paiement des amendes, il devra purger 30 jours de prison concurrents pour chaque offense.

A la suite d'une nouvelle parue ces jours-ci dans laquelle on indiquait que Gagné avait été condamné à $50 d'amende pour mépris de cour, il aurait fallu lire que l'accusé avait écopé de cette amende pour avoir conduit sans permis de conduire.

Gagné a comparu devant le juge Gérard Normandin qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville qui lui a accordé un délai de 30 jours pour payer les amendes.

PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE BEDFORD DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis public est par les présentes donné par le soussigné Emile E. Demers, secrétaire-trésorier de la ville de Bedford, que des soumissions cachetées et endossées "Soumissions pour travaux d'excavation et pour l'installation de tuyaux d'égouts et d'aqueduc et remplissage de la tranché sur la rue Hébert à Bedford, section "A", longueur de 230 pieds, ainsi que égouts domestiques dans le prolongement de la rue Champagnat, de King à la rivière, le tout suivant le plan soumis à la ville de Bedford par les Ingénieurs conseils Lalonde, Girouard & Letendre.

La ville fournira elle même le ou les tuyaux.

Les soumissions seront reçues par le soussigné le 21 novembre 1967, jusqu'à 7 HR.PM., à l'Hôtel de Ville de Bedford, dans le comté de Missisquoi; et après 7HR.PM., les soumissions seront ouvertes à l'assemblée du Conseil le 21 Novembre 1967, à 7 HR.PM.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de 10% du montant total de la soumission.

Le conseil se réserve le droit d'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Toutes informations pourront être fournies par le surintendant des Travaux de la ville de Bedford, M. Emond Corriveau.

Signé à Bedford, Qué., ce 7ième jour de Novembre 1967,
Emile E. Demers, secrétaire Trésorier,
Ville de Bedford, Qué.

230 pieds d'égouts et d'aqueduc posés sur la rue Hébert à Bedford

BEDFORD (DNC)-- Des travaux d'excavation pour l'installation d'égouts et d'aqueduc et de remplissage de la tranchée se feront sous peu sur la rue Hébert à Bedford, d'une longueur de 230 pieds, ainsi que l'installation d'égouts domestiques sur le prolongement de la rue Champagnat, de la rue rue King à la rivière.

A cette effet, la municipalité de Bedford demande que des soumissions soient présentées, cachetées et endossées au bureau de l'hôtel de ville avant 7 heures mardi le 21 novembre. Les soumissions seront ensuite ouvertes à l'assemblée du conseil municipal le soir même.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Bedford, M. Emile E. Demers précise que chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de 10% du montant total de la soumission et que le conseil de ville se réserve le droit d'accepter ni la plus haute ou la plus basse, ni aucune des soumissions.

Toutes les informations pourront être fournies par le surintendant des Travaux de la ville de Bedford, M. Edmond Corriveau.

Jour du Souvenir

COWANSVILLE - Une cérémonie spéciale à l'occasion du jour du Souvenir aura lieu dimanche, le 12 novembre prochain, à 11 heures de l'avant-midi, à l'église Emmanuel United Church, à Cowansville.

Cette cérémonie a remporté un grand succès l'an dernier lorsqu'un groupe de 10 personnes de Montréal est venu présider cet événement à l'occasion du jour du Souvenir.

Danse ce soir à Bedford

BEDFORD (DNC) - Les Loisirs de Bedford tiennent à remercier tous les jeunes qui ont compris le message qui leur était adressé en prouvant leur volonté de collaborer avec eux par leur assistance à la dernière danse qui a eu lieu au haut de l'aréna il y a deux semaines.

L'invitation est lancée à nouveau pour ce soir. L'orchestre les "Thymes" sera une fois de plus au rendez-vous. La dernière fois, 130 jeunes s'étaient rassemblés. Cette fois-ci, on doit dépasser le 200.

Les loisirs travaillent pour vous et l'édition de lundi annoncera quelque chose qui est attendu depuis longtemps par tous. Collaborez en assistant à la danse qui aura lieu ce soir à l'aréna.

M. Wilfrid Daudelin est décédé à Dunham

DUHAM (DNC) M. Wilfrid Daudelin, de Dunham, est décédé. Outre son épouse, née Albertine Meunier, il laisse dans le deuil cinq enfants, dont trois garçons, Laurier, Roland, Jean-Paul; deux filles, Mme Yvon Gaudreau (Rita) et Mme Peter Porsius (Françoise) de New-York; quatre frères et soeurs, Mme Ovila Goulet, de Cowansville, Mme Louissan Guillot, de Marieville; Mlle Lina Daudelin, de St-Ignace; M. Isidore Daudelin, de St-Ignace, M. Ovide Daudelin, de St-Ignace; M. Arsène Daudelin, de St-Ignace et M. Léo-Paul Daudelin de St-Ignace.

Les funérailles ont eu lieu à Dunham. Elles étaient sous la direction de la maison Bédard de Cowansville. Toute la population de Dunham offre ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

$20 d'amende

COWANSVILLE (ML) - Le juge Guy Genest qui siègeait à la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville a condamné Gérard Landry, R.R. 3, à Richmond, à $20 d'amende plus les frais ou à défaut de 8 jours de prison lorsqu'il a été trouvé coupable à une accusation de vitesse dans le village de Racine.

A la demande de Landry, le juge Genest lui a accordé un délai de 8 jours pour payer son amende.

Cours d'ambulanciers St-Jean à St-Césaire

ST-CESAIRE (AP) - Des cours d'ambulanciers St-Jean en vue de la formation d'une brigade à St-Césaire, débuteront dimanche le 12 novembre à 7.30 heures à la salle des Chevaliers de Colomb.

Hommes et femmes sont cordialement invités à suivre ces cours. Pour de plus amples renseignements, on n'a qu'à s'adresser a M. M.P.E. Poirier en signalant 536-2460.

Siège à Mont-St-Hilaire

MONT-ST-HILAIRE- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation désignée sous le nom de "Place Mont St-Hilaire Inc.", avec un capital divisé en 5,000 actions ordinaires sans valeur nominale.

Le siège social de la compagnie est à Mont-St-Hilaire.

Le but est de faire affaires comme compagnie d'immeubles et de construction.

Danseurs demandés à St-Paul

ST-PAUL D'ABBOTSFORD - M. Eugène Raymond, de St-Paul d'Abbotsford procède actuellement au recrutement de danseurs et danseuses de quadrille, en vue de la préparation d'une émission de télévision en couleur.

Ceux qui sont intéressés doivent communiquer avec M. Raymond avant dimanche midi, le 12 novembre. Les apprentis danseurs n'auront aucun frais à payer et les costumes seront fournis gratuitement. Tous ceux qui sont âgés entre 17 et 25 ans peuvent s'inscrire.

Un vol est éclairci à Waterloo

WATERLOO (GP) --La Sûreté municipale de Waterloo vient d'éclaicir un vol par effraction qui avait été perpétré le 30 octobre, au magasin de la Société Arès, situé sur la rue Foster à Waterloo.

Le voleur était entré dans l'établissement en brisant une fenêtre et il s'était emparé d'articles de chasse d'une valeur de $300.

Le jeune homme dont l'identité ne peut être dévoilée a été arrêté et conduit chez ses parents après une enquête dirigée par le chef Yves Pouliot, aidé du sergent Robert Tétreault, de la Sûreté municipale de Waterloo.

L'adolescent devra comparaître bientôt devant la cour du Bien-être social, sous une accusation de vol par effraction.

CULTIVATEURS
Votre dollar(s)en chaux est-il-bien employé?
Est-ce que votre sol nécessite du magnésium?
Notre chaux a une teneur moyenne de 32% de magnésium. Quel est le pourcentage de magnésium contenu dans la chaux que vous employez présentement?
Pour le même prix, pourquoi ne pas donner à votre sol le magnésium dont il a besoin?
Renseignez-vous auprès de votre agronome local.
Voyez, ci-dessous, le rapport d'analyse préparé par "Laboratoires des Sols" de Ste-Anne-de-la-Pocatière.
Pourvoir neutralisant.....10.24%
Calcium.....72.5 %
Carbonate de magnésium.....29.9 %
Contactez immédiatement:
LES MARBRES WATERLOO LTEE
South Stukely Tél. 297-2838

M. Paul Shepard, l'homme de l'année 1967, à Sutton

SUTTON --- M. Gilles Larivière, membre actif de la Jeune chambre de Sutton, a accepté la présidence du comité d'organisation du banquet de "L'Homme de l'Année", à Sutton.

Ce banquet aura lieu samedi, le 2 décembre, à l'Auberge de Sutton.

On rendra alors hommage à M. Paul (Jack) Shepard, qui a été choisi à l'unanimité "l'homme de l'année 1967".

Dans le but de faire de ce banquet un succès, M. Larivière s'est entouré d'une équipe dynamique formée de MM. Robert Boulanger, Désiré Marchand, Richard Mireault, André Camille, Rosaire Larose et Roger Cusson. Mlle Denise Demers agit comme secrétaire et publiciste du comité.



M. Paul SHEPARD

Partie de cartes à Saint-Pie, ce soir

ST-PIE -- Une partie de cartes organisée par les Lacordaire de St-Pie aura lieu Ce soir, le 11 novembre, à 8 heures p.m., à la salle du collège.

On mande qu'au moins cent prix alléchants seront à gagner.

Jour du souvenir à Farnham le 12

FARNHAM (DNC) Les cérémonies de la journée du souvenir se dérouleront à Farnham, dimanche, le 12 novembre. A 10 heures 30, des couronnes de fleurs seront déposées au cénotaphe par les invités d'honneur. Seront présents, MM. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice, Heward Grafftey député de Brome-Missisquoi, aux Communes et le maire de Farnham, M. Arthur Audette.

Après la parade dans les rue de la ville, il y aura une réception au manège militaire de Farnham.

Deux jeunes accusés de vols à Waterloo

WATERLOO (GP)--La Sûreté municipale de Waterloo a appréhendé deux jeunes à qui sont imputés deux vols commis dans des établissements commerciaux de Waterloo.

Après s'être emparé d'une somme de $20. au magasin Central Cleaning, les malfaiteurs ont poursuivi leur route et sont entrés au magasin Laporte, de Waterloo. Trompant la vigilance des vendeurs, ils ont dissimulé dans leurs goussets divers objets évalués à environ $10.

Il n'a fallu que quelques minutes à la Sûreté pour mettre la main au collet des jeunes voleurs qui seront traduits devant la cour du Bien-Etre social prochainement.

L'enquête a été menée par le chef du département du magasin, M. Yves Pouliot aidé du constable Labonté, de la Sureté.

Gagnant d'un Téléviseur portatif chez Aubin & St-Pierre Inc.



A l'occasion de l'ouverture de leur nouvelle succursale située chemin Roxton-Pond. Aubin & St-Pierre inc. Agents autorisés d'équipement agricole et industriel Ford, ont souligné cet événement par le tirage d'un téléviseur portatif offert à une personne chanceuse qui avait visité l'établissement au cours du mois d'octobre. Le tirage a été effectué par M. Isidore Martin, maire du Canton de Granby. Nous voyons sur la photo lors de la remise du téléviseur: M. Marcel Turgnants Mme et M. Albert Laplante de St-Valérien et M. Jacques Rathé, gérant de la succursale de Granby de Aubin & St-Pierre inc. Il y aura également le tirage d'un téléviseur-couleur le 25 novembre. Une chance avec chaque $100 d'achat.

TRACTEURS Ford ÉQUIPEMENT
AUBIN & ST-PIERRE Inc.
JEAN RATHÉ, PRÉS.
ÉQUIPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Produits de qualité Ford, Service de pièces authentiques, Service de réparation complet.
Succursale Chemin Roxton 372-5869
Boul. Laurier Douville 774-5356

MADAME

Mlle Louise Marcil définit l'enseignant comme "celui dont l'agir c'est d'être"

Par THERESE BERNIER

MONTREAL (PC) — L'enseignement comporte des exigences tant pour le professeur que l'élève, mais l'un et l'autre y trouvent un monde de découvertes et une source d'enrichissement intellectuel, selon Mlle Louise Marcil nommée récemment au Conseil Supérieur de l'Education.

Cet organisme provincial, formé de 16 membres en vertu d'un arrêté ministériel, établit des consultations avec le ministère de l'Education sur la gestion touchant le système scolaire en général.

Il forme un lien démocratique avec le ministre et les sous-ministres qui sont appelés à prendre des décisions, lesquelles sont exécutées au niveau des services éducatifs.

Au cours d'une interview accordée après une réunion professionnelle à l'Université de Montréal, Mlle Marcil a donné un aperçu de ses activités.

Commençant sa sixième année d'enseignement, elle donne actuellement des cours de géographie à l'Ecole Pie XII de Chateauguay, dans huit classes de 8e année, comptant 240 élèves, filles et garçons. Ces cours sont répartis en deux périodes par semaine, sous les thèmes information et laboratoire.

Mlle Marcil, qui a déjà enseigné toutes les matières au programme du cours secondaire, dit que les professeurs à l'école traiteront de trois sujet, au maximum.

L'an dernier, elle donnait des cours de géographie et de catéchèse à quelque 450 élèves qui sont âgés en moyenne de 13 à 14 ans.

Télévision scolaire

Domiciliée à Chateauguay avec ses parents depuis son enfance, Louise Marcil est née à Montréal où elle devait plus tard obtenir ses brevets à l'Ecole Normale.

Tant il est vrai que la valeur n'attend pas le nombre des années, cette jeune fille de 24 ans possède un sens pédagogique inné et une maturité d'esprit qui ont motivé le succès de sa carrière.

Il y a deux ans, elle a expérimenté la télévision scolaire sur le réseau d'Etat, en préparant une émission sur la géographie pour les élèves de 8e année, émission qui a été reprise l'an dernier.

"Les méthodes audio-visuelles stimulent l'intérêt en même temps qu'elles libèrent des tâches fastidieuses" estime la jeune institutrice qui souhaiterait concrétiser le projet d'un circuit fermé.

En cherchant à approfondir les données sur l'écran, on tend à inciter l'élève à repenser et comprendre l'essentiel de la leçon.

En général, Mlle Marcil voit l'importance des méthodes d'application individuelle, de même que la qualité de la présence chez le professeur pour établir le contact avec ses élèves.

Mlle Marcil, désireuse de préparer une thèse en vue de l'obtention d'une licence en philosophie, définit l'enseignant comme "celui dont l'agir c'est d'être".

Membre du conseil d'administration de la Corporation des Enseignants du Québec, elle participe aux assemblées depuis environ trois ans, et maintenant aux réunions du Conseil supérieur de l'Education, lesquelles se tiennent à Montréal et à Québec.

Structures

En regard de l'action professionnelle, compte tenu des progrès enregistrés, Louise Marcil est d'avis qu'on peut en améliorer les structures au niveau du perfectionnement des maîtres, d'une communication plus intense, d'une revalorisation du statut professionnel, et aussi en ce qui concerne la qualité de l'information et le mode de présentation. Il convient également de favoriser l'enthousiasme des gens qui oeuvrent à l'intérieur de ces structures, a-t-elle ajouté.

Soulignant le rôle des parents dans ce domaine, Mlle Marcil dit qu'on a organisé récemment à l'école de Chateauguay, des "ateliers pédagogiques", réunissant un groupe de parents et professeurs pour discuter des problèmes scolaires et questions relatives à l'enseignement.

Cette jeune éducatrice, fort jolie et d'une exquise féminité, est poète à ses heures, et inspirée souvent par la nature, elle écrit des poèmes qui pourraient former un recueil.

Elle s'intéresse aussi au théâtre, où s'établit le contact humain entre l'auditoire et les comédiens évoluant sur scène, de même qu'à la musique, un domaine qui l'attire par la possibilité d'apprendre à jouer des instruments de son choix et de composer des chansons.

Elections chez les Fermières de la région

Des élections partielles ont eu lieu dans plusieurs Cercles de Fermières de la région, dont Roxton-Falls, St-Eugène, de Granby, et St-Césaire.

A Roxton-Falls

ROXTON-FALLS (DNC) Lors de la dernière assemblée du Cercle des Fermières de Roxton-Falls, il y eut élections à trois postes du bureau de direction.

Mme Floriane Girardot a été réélue présidente, Mme Gaby Lemieux, réélue conseillère, et Mme Jeannine Larivière a été élue bibliothécaire.

A St-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) Chez les Fermières de St-Césaire, Mme Honoré Roireau a été réélue au poste de présidente, Mme Jean-C. Dutilly, au poste de bibliothécaire-lectrice et Mme Marcel Gervais au poste de conseillère.

Mme Adrien Hamle et Adrien Massé ont été respectivement présidente et secrétaire d'élections.

A St-Eugène de Granby

GRANBY--Chez les Fermières de la paroisse St-Eugène de Granby, Mme Fabien Domingue a été réélue présidente et Mme Blanche Massé, bibliothécaire.

Pour sa part, Mme Roméo Lequin a remplacé Mme Gédéon Laflamme au poste de conseillère.

C'est au cours de cette soirée d'élections qu'il y eu une lecture sur la médecine par Mme Blanche Massé, bibliothécaire.

Le Cercle compte maintenant environ 120 membres à son actif.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Cette journée pourra vous permettre de distinguer les vrais amis des autres. Vous auriez raison de céder à votre besoin d'isolement et de tranquilité

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Il faudrait prendre une conscience plus vive des difficultés et des problèmes de votre associé ou de votre conjoint. La réflexion devient nécessaire.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Laissez parler les autres et acceptez avec sérénité un manque de compréhension ou se fait sentir en en ce moment. Vous pouvez profiter d'une belle affaire.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Il ne vous semble pas facile de tenir les engagements que vous avez pris. Une personne de sexe opposé vous aidera probablement à faire face à la situation.

22 juillet au 21 août (LE LION Acceptez les responsabilités qui peuvent vous faire progresser de façon saine, et consacrez sans relâche sur la réalisation de vos projets pratiques.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Ne fuyez plus devant un probleme qui doit être résolu. Ce sera la meilleures façon de sauvegarder vos intérêts Des faits nouveaux se présentent.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Aujourd'hui, il vous sera impossible de négliger l'influence et l'aide de votre conjoint ou de vos amis Vous ne parviendrez à rien sans leur concours.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Ne vous affolez pas devant certaines difficultés qui surgiront au cours de la journée. Efforcez-vous de naviguer dans des eaux calmes.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Des informations erronnées sont possibles; soyez sur vos gardes. Il est presque certain que vous rencontrerez des personnes qui auront del'influence dans votre vie.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Si vous êtes tenté de jouer avec le feu, vous pouvez provoquer des situations qui peuvent vous faire progresser de façon saine, et consacrez sans relâche sur la réalisation de vos projets pratiques.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Ne vous précipitez pas dans des changements importants sans l'avis de vos supérieurs. Les lettres et les coups de téléphone que vous recevrez vous aideront

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Vous pouvez conclure un accord qui vous libérerait d'un souci. Mais tenez-vous sur vos gardes pour ne pas vous mettre en conflit avec un de vos compagnons de travail.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes actif et semblez vous complaire dans le travail. Vous êtes doué d'un certain flair et d'un goût du risque qui vous feront réussir dans des entreprises hardies Vous aimez la concorde et votre caractère bienveillant vous aidera à la maintenir autour de vous. L'orgueil et l'instabilité pourraient mettre votre vie sentimentale en danger.

Noces d'argent de M. et Mme R. Davignon

DUNHAM (DNC) M. et Mme Roland Davignon, de Dunham, ont célébré leur 25e anniversaire de mariage.

A cette occasion, leurs enfants Gilles, M. et Mme Claude Davignon(Lise Tremblay), Jean-Paul, Lise, Monique, Pierre, Micheline et François ont offert une messe dite par le Rév. Père Paul Beauregard, s.j., missionnaire d'Ethiopie, f. de Mme Davignon.

Une réception eut lieu à l'hôtel Pinacle Lodge, du Lac Selby, où un grand nombre de parents et amis des jubilaires s'étaient réunis pour leur rendre hommage. Les jubilaires ont reçu une bourse et plusieurs cadeaux souvenirs.

Des noces d'argent à Dunham

DUNHAM (DNC) M. et Mme Albert St-Denis, de Dunham, ont célébré leur 25e anniversaire de mariage. Les enfants des jubilaires ont offert une messe à leurs parents.

Une reception s'est également déroulée au Pinacle Lodge, au Lac Selby, où plusieurs parents et amis étaient venus leur rendre hommage.

Les jubilaires ont quatre enfants: Réjean, Mme Laliberté (Fernande), Gérard et Daniel.

Les Jills de Brigham organisent une danse pour le 11

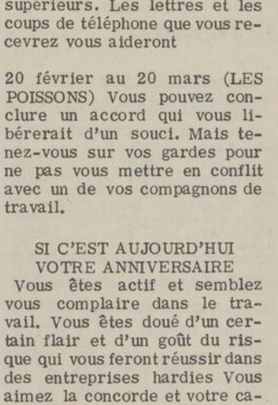
BRIGHAM (DNC) Les "Jills" groupe de jeunes filles de 12 à 16 ans, organisent une soirée de danse qui aura lieu ce soir, de 8.30 heures p.m. à 11 heures p.m.. L'orchestre invité est "Les Générations" Bienvenue à tous.

Souper aux fèves à Brigham, le 18

BRIGHAM (DNC) Le souper aux fèvres organisé par L'A. F.E.A.S. de Brigham au profit des oeuvres paroissiales aura lieu à l'Ecole d'Agriculture de Brigham, samedi le 18 novembre, à partir de 5 heures p.m.

Le comité de direction remercie d'avance les paroissiens qui apporteront, quelques jours avant le souper: bettraves ou cornichons dans le vinaigre, carrés aux dates ou beignes, à l'école d'Agriculture.

A ce souper il y aura aussi des parties de cartes, des tours de bingo et des prix de présence.



M. et Mme Daniel Beaudry (Thérèse Boulay) dont le mariage fut béni en l'église de Saint-Damase. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Paul Beaudry, de St-Césaire. La mariée est la fille de M. et Mme Richard Boulay, de St-Damase. Les nouveaux époux habitent à St-Damase.



M. et Mme Rudy Bond (Monique Desroches) dont le mariage fut béni en l'église Immaculée-Conception de Granby. La mariée est la fille de Mme Desroches, de Granby. Le marié est le fils de Mme Bond, de Québec. Les nouveaux époux habitent à Cowansville. (Photo Studio Lavigne)



M. et Mme Gérard Nadeau (Desneiges Brunelle), de Cowansville, ont été fêtés par leur enfants à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Une réception eut lieu à l'Auberge de Sutton en présence d'un grand nombre de parents et amis. Une adresse fut lue par Mlle Claire Nadeau, fille des jubilaires. Un centre de table fleuri a été offert à Mme Nadeau au nom de tous ses enfants. Les jubilaires ont six enfants: Yvon, Mme P.E. Leboeuf (Germaine), Denise, Robert, René, Claire.

Les Filles d'Isabelle de Granby organisent plusieurs activités

GRANBY---Plusieurs activités seront organisées au cours des prochains mois par les Filles d'Isabelle du Cercle Marie-Immaculée de Granby.

Pour commencer cette série d'activités, les filles d'Isabelle organisent pour lundi le 27 novembre, à la salle de l'école St-Eugène, un bingo qui commencera à 8 heures p.m. Les profits recueillis au cours de cette soirée et au cours des autres activités, serviront entièrement aux oeuvres des Filles d'Isabelle qui ont pour devise "la charité".

A l'occasion des Fêtes, les Filles d'Isabelle du Cercle de Granby offriront à la population des boîtes de chocolat. Pour les informations au sujet de ces deux organisations, les gens pourront communiquer avec Mme Thérèse Beaudry, à 378-6156, ou avec Mme Dolorès Berthiaume, à 378-5509.

Au cours de la dernière réunion du Cercle, Mme Alberta Lavigne a été élue Fille d'Isabelle du mois. Elle a reçu un très joli bouquet de corsage, dont de Mme Gilberte Loiselle, fleuriste, elle-même Fille d'Isabelle.



Il n'y a pas de fumée sans feu!

Chaque jour, des personnes nous disent leur grande satisfaction à propos des Annonces Classées de "La Voix de l'Est" et des résultats obtenus.

Le Père Marcel M. Desmarais donnera une conférence à Granby le 23 novembre

GRANBY--Les Foyers Notre-Dame de Granby ont invité le Père Marcel-Marie Desmarais o.p. à venir donner une conférence sur "L'optimisme en mariage". Il sera ici à Granby, jeudi le 23 novembre, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église St-Luc.

Le Père Desmarais est bien connu à travers toute la province; prédicateur à la radio et à la télévision il est aussi écrivain. Il a publié de nombreux ouvrages dont le total dépasse 2,000 exemplaires.

Le grand public de Granby et des environs est cordialement invité à cette soirée. Les billets seront en vente très prochainement dans toutes les pharmacies, à la porte des églises, dimanche le 19 novembre. Des billets seront également en vente au sous-sol de l'église ST-Luc, le soir même de la conférence.

Pour de plus amples informations, communiquez avec M. Edgard Brochu, à 378-4186 ou avec M. Marcel Côté, à 378-5907. Bienvenue à tous.

Les Filles d'Isabelle d'Acton Vale ont fêté la Ste-Catherine

ACTON VALE (DNC) La dernière réunion mensuelle du Cercle Marie-de-Lourdes des Filles d'Isabelle d'Acton Vale fut suivie d'une fête organisée en prévision du 25 novembre. La "catherinette", en l'occurence Mme Gisèle Leclerc, présidente du comité des Loisirs, circulait parmi les membres et distribuait sa bonne tire blonde. Quelques membres dansèrent au son d'une musique entraînante fournie par la musicienne, Mlle Danielle Laplante. Il y eut aussi des chants de folklore canadien.

REINE DU MOIS

Mlle Lise Blanchard, de Roxton - Falls, a été élue "reine du mois" et elle a reçu un magnifique plateau, don de Mme Gilberte Métivier.

Des prix de présence ont été gagnées par Mlle Jocelyne Béchard, Mme Gabrielle Dupont, Mme Bernadette Lajoie, Mme Thérèse Proulx et Mme Monique Trahan.

Pour terminer la fête, on servit une petite collation. Toutes ont été satisfaites de leur soirée.

Mme Lanouette désire rappeler aux membres du Cercle Marie-de-Lourdes que la fête des soeurs secrètes aura lieu le 12 décembre prochain. Bienvenue à toutes.

Le MFC d'Acton Vale remercie la population

ACTON VALE (DNC) Etant heureuses du résultat de leur dernière partie de cartes, les Femmes chrétiennes d'Acton Vale désirent remercier sincèrement tous les donateurs qui ont offert des prix.

Elles remercient également toutes les dames qui ont participé à la réussiste de cette soirée vraiment formidable, et celles qui pris part à l'organisation. Les Femmes chrétiennes félicite Mme Cécile Lapierre qui a été l'heureuse gagnante du tirage principal de la soirée avec le billet portant le numéro 190.

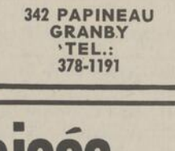
Réunion des anciennes de la Présentation-de-Marie, à Roxton Falls

ROXTON-FALLS (DNC) Les anciennes élèves du Couvent de la Présentation-de-Marie de Roxton-Falls sont invitées à une partie de cartes qui aura lieu dimanche le 26 novembre à 2 heures p.m., à la grande salle du Couvent de Roxton-Falls.

Chaque ancienne est priée d'apporter un cadeau qui sera offert en prix de table.

Cordiale invitation est lancée à toutes les anciennes du Couvent de Roxton-Falls .

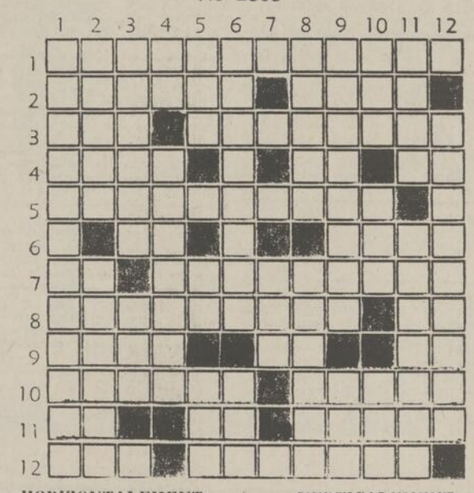
FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE



Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.: 378-1191

Mots Croisés

— No 2803 —



HORIZONTALEMENT

1—Dépôt plus ou moins dur que laisse une eau calcaire.
2—Ouverture du nez. — Dans le Transvaal et l'Orange, plateau steppique.
3—Compagnie. — Considérables.
4—En forme d'oeuf. — Note. — Possessif.
5—Trouble du système nerveux.
6—Paresseux. — Situation d'une personne.
7—Quatre. — Achèvera.
8—Tracent le contour de. — Avant nous.
9—Prince troyen. — De la gamme. — Tellement.
10—Incursion faite en territoire ennemi, dans le dessein d'enlever les troupeaux, de faire du butin, etc. — Un . . . laveur.
11—Dans. — Route rurale. — Puissance souveraine.
12—Sainte. — Rendus plus étroits.

VERTICALEMENT

1—Qui agissent sans réfléchir
2—Ingénue. — Celui qui vient
3—Inventera. — Près de.
4—D'un verbe gai. — Epargniez.
5—Sans inégalités. — Dans. — Colère.
6—Qui est dirigé vers la gauche. — Adresse.
7—Vaste étendue d'eau salée.
8—Côté d'une monnaie (face). — Inactif.
9—Terre tenue moyennant redevance. — Arme de jet portative.
10—Après vous. — Saison. — Personnel.
11—Petits poèmes lyriques. — Diminuons la surface d'une voile en se servant des ris.
12—Principe extrait du bois de santal.

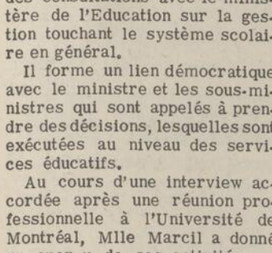
SOLUTION DU PROBLEME No 2802

■ **Horizontalement:** 1. Métempsycose; 2. Elision — In; 3. Tente — Olives; 4. Hie — Nabab — Ni; 5. Ostensible; 6. Tressée — Té; 7. Oser — Amures; 8. Lé — Etier — Dam; 9. Odeur — Péri; 10. Garrotte; 11. In — Noirâtre; 12. Piètrement.

■ **Verticalement:** Méthodologie; 2. Eleis — Sedan; 3. Tinette — Er; 4. Est — Erreur; 5. Mienne — Trône; 6. Pô — Assai — Tôt; 7. Snobisme — Tir; 8. Labeur — Ere; 9. Cribler — AM; 10. Edenté; 11. Sien — Tsar — Rn; 12. Ensile — Minet.

"Pour vos Cadeaux, pour votre Cave, pour votre table."

Le ROYAL DE NEUVILLE



Code 542-G Code 542-F
$3.25 la bouteille
Mis en bouteilles par la Maison De Neuville -- France
Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes.
C'est le vin du sourire et de la joie
Représenté par
Gabriel Boussion INC
Montréal



MANTEAU TROIS QUARTS conçu en daim, en croisé cavalerie, en cachemire de laine et en pur poil de chameau. De style tout à fait militaire le col prussien peut se porter de deux façons. La fente est profonde, et les manches sont rapportées.

On trouve élégance et budget raisonnable chez:
PAUL ROBERGE
mercerie pour hommes et jeunes gens
380, Principale Granby Tél. 378-4466

ANNONCES CLASSEES

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(48549)

GRANBY

14 Locaux à louer

LOCAL chauffé, intérieur et extérieur refaits à neuf, situé à 11a) Principale. Libre immédiatement. Aussi à louer, grand terrain de 200 pieds de façade sur route St-Paul d'Abbotsford, ¼ mille de Granby. Libre le 15 octobre. Utilisé depuis 3 ans pour commerce d'autos et pièces usagées. Pour informations, tél. 372-1656. (48501)

17 Terrains à vendre

A VENDRE, beaux grands terrains, 270 pi. x 200 et 90 pi. x 200. Situés sur le chemin de West-Shefford, environ 1 mille des limites de Granby. Pour informations, signalez: 372-6390. (48327)

21 Entrepôts

A LOUER, entrepôt de 2,100 pi. de plancher. Endroit central, près de la voie ferrée, 359 rue St-Charles Sud. Grande palissade et plancher à la hauteur appropriée pour chargement et déchargement. Pour informations, signalez: 378-5129. (48977)

23 Logements à louer

A 110 ALEXANDRA: 4½ pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, $110.00 par mois. — 25b) ST-JOSEPH: 2e étage, 3 pièces plus salle de bain, $42.00 par mois. — Aussi bois sec à vendre pour fournaise, foyer, poêle ainsi que bois de 3 pieds pour évaporateur. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 Lorne. Tél. 372-3850. (48734)

LOGIS de 4 pièces plus cuisinette et salle de bain, 220 volts, libre immédiatement, 2e étage, situé à la sortie de la ville, chemin St-Paul. S'adresser à A.S. Martin. Tél. 378-8995. (48902)

LOGIS de 4½ pièces, très propre, dans un bas, chauffage central, situé dans centre-ville. Pour informations, s'adresser à 176 rue Court après 7.00 p.m. (48953)

LOGIS de 5 pièces, dans un bas, chauffé et eau chaude, situé rue Mountain. Aussi appartement de 2 pièces, meublé. S'adresser à E. Breton, 105 St-Gabriel. (48937)

LOGIS de 2 pièces, meublé, libre immédiatement, situé près de l'église St-Eugène. Pour informations, tél. 378-6041 après 6 heures. (48913)

LOGIS de 4 pièces plus salle de bain, eau chaude, 220 volts, dans un haut, prélart partout, grande galerie avant, 2 remises, baril d'huile fourni, conduite d'huile jusqu'au poêle et garage. Libre immédiatement. $45.00 par mois. Situé à Roxton Pond, rue Bullock. Tél. 372-2940. (48810)

LOGIS de 3 pièces plus salle de bain, chauffé, libre le 1er décembre, situé à St-Paul d'Abbotsford. Pour informations, tél. 379-5780. (48983)

LOGIS très moderne, 5 pièces, installation laveuse, situé près de l'église St-Benoit. Pour informations, signalez: 378-2513 ou 372-4967. (49079)

LOGIS de 5½ pièces, fini moderne, libre le 1er décembre, situé dans quartier résidentiel à 146 rue St-André, apt 2. Pour informations, signalez: 378-3260. (49103)

23 Logements à louer

LOGIS moderne de 4 grandes pièces, dans un bas, chauffage, planchers en tuile, salon en chêne, installation laveuse-sécheuse, situé à 22 rue Fatima dans paroisse St-Joseph. Prix $75.00 par mois, taxe d'eau comprise. Pour renseignements, s'adresser à 430 Papineau ou tél. 378-8947. (48841)

LOGIS de 3 pièces, pour couple ou personne seule. Libre immédiatemet. Pour informations, s'adresser à 443 Cowie. Tél. 378-2966. (48808)

LOGIS neuf de 4 pièces, dans un bas, chauffé, eau chaude fournie, aucune taxe à payer, puits artésien, planchers en tuile, bas de mur en arborite, construction le 15 novembre, situé chemin Martin et Roger. Pour informations, tél. 378-5880 ou 372-4276. (49006)

LOGIS neuf, moderne(4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, planchers recouverts de tuile et bois franc. Prix $95.00 par mois, situé à 309 Des ardins. Pour informations, signalez: 372-4919. (49011)

LOGIS de 5 pièces, grande cuisine, chauffé, dans un bas, prix $100.00 par mois, situé à 85 rue Alexandra, apt 2. Pour informations, signalez le jour 378-9018 et le soir et fin de semaine 372-4283. (49009)

LOGIS de 4 pièces, chauffé, dans un bas, installation laveuse, situé à 396a) Avenue du Parc. Pour renseignements, tél. 372-1146. (48978)

LOGIS de 3pièces, 220 volts, salle de bain complète, libre immédiatement. S'adresser à 640 rue Ste-Rose. Tél. 378-6329. (48890)

A LOUER, logis de 4 pièces, 2e étage, chambre de bain complète, réservoir électrique Thermos, 220 volts, ménage fait à neuf, $50.00 par mois, taxe d'eau comprise. Libre immédiatement, situé rue Notre-Dame. Pour informations, signalez: 378-3387. (49071)

LOGIS de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie, ménage fait à neuf, situé rue Principale, libre immédiatement. Aussi local à louer. Pour informations, s'adresser à 95 Paré. Tél. 372-5932 le midi. (49067)

A LOUER, 2 logis de 4½ pièces chacun, libre le 1er décembre. Aussi maison seule de 4 pièces, $40.00 par mois, libre immédiatement, située à 2½ milles de Granby, chemin Roxton Pond. Pour informations, signalez: 378-5091 ou 378-1623. (48815)

LOGIS de 6 pièces au 2e étage, local commercial ou 1er étage, situé à 10 et 10a) rue St-Charles Sud. S'adresser à Knowlton. Tél. 243-6528 après 5.00 p.m. (49076)

2 LOGIS neufs de 4 pièces, très moderne, puits artésien, aucune taxe d'eau, dans un bas, libre immédiatement. S'adresser à 229 Lufferin ou signalez 372-2173. (49110)

LOGIS de 4 pièces, moderne, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, ménage fait à neuf, situé à 538 rue Bourget. Pour informations, signalez: 378-3137. (49092)

25 Appartements à louer

Apts de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si desirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc. Tél. 372-4121 ou 91 rue Paré, après 6.00 p.m. (41194)

APPARTEMENTS BEAUDET
A LOUER, APT de 1½, 2½ et 3½ pièces, chauffé, décoré à neuf, facilité de stationnement, entrée privée, laveuse et sécheuse, à la semaine ou au mois. Pour informations, s'adresser à 36 Denison, Apt 17 ou signalez: 372-1571. (48927)

APPARTEMENT de 2½ pièces, très modernes, meublés, chauffés, éclairés, laveuse-sécheuse, stationnement privé, situé à 359 Boul. Leclerc. Pour informations, s'adresser au MARCHE PLANTE. Tél. 378-8411, si pas de réponse 372-5727. (48912)

ATTENTION!
APPARTEMENTS de 2½ et 3 grandes pièces modernes, dans un bas, meublé, chauffé, bien éclairé, endroit tranquille, ménage fait à neuf, face à l'église St-Benoit. Prix raisonnable, stationnement. S'adresser APPARTEMENTS VIENS 163 St-Antoine Nord. (48973)

APPARTEMENT de 1½ pièce, moderne, meublé, tapis mur à mur, situé à 303 Desjardins. Pour informations, signalez 378-5427 le jour, et 378-8618 le soir. (48947)

APPARTEMENT de 2 pièces, meublé, chauffé, salle de bain, entrée privée. Pour informations, s'adresser à 301 rue Principale ou signalez 378-7422. (49012)

APPARTEMENT de 3½ pièces, chauffé, éclairé, meublé. Pour informations, s'adresser à 88 Drummond ou signalez 372-4047. (49093)

25 Appartements à louer

APPARTEMENT de 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. Pour plus d'informations, s'adresser à M. G. RHEAULT, barbier, 601 rue Cabana, coin Bouchard ou signalez: 378-4485. (49059)

APPARTEMENT de 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, chambre de bain, entrée privée, situé à 167a) rue Paré. Tél. 378-2656. (49101)

27 Chambres à louer

CHAMBRE meublée, éclairée, avec eau chaude à l'année, tapis mur à mur, sofa-lit, table à café, 3 lampes, secrétaire moderne, lingerie, garde-robe, poêle et réfrigérateur compris. Pour informations, signalez: 372-5129. (48860)

Pour MESSIEURS seulement, chambres avec cuisine, salon, téléviseur, téléphone, entrée privée. $10.00 et $12.00 par semaine. S'adresser à 317 Denison Ouest. Tél. 378-5448. (3 lignes d'autobus). (48933)

CHAMBRE pour un ou deux personnes avec toutes les commodités, poêle, réfrigérateur, téléphone, entrée privée, etc., vaisselle et couvertures fournies, située près du centre industriel. Prix à partir de $5.00. Pour renseignements **Signaler 378-6414** (48762)

CHAMBRES, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser à 24 rue Centre, Granby, M. Moreau, chambre No 1, ou signalez: 372-7250 ou 378-6297, Granby. (48814)

Pour JEUNE HOMME et pension si désiré. Pour informations, signalez: 372-4354. (49080)

30 Chambres et pensions à louer

2 CHAMBRES et PENSIONS pour hommes, 7 jours par semaine, accès à la télévision et au téléphone, douche, lessive comprise, stationnement disponible. Pour informations, tél. 372-7257. (48750)

36a) Meubles neufs et usagés

CONGELATEUR 15 pi. cu. Aussi poêle électrique, de marque "Tappan", très bonne condition. Pour informations, s'adresser à 285 Dufferin ou signalez: 372-3696. Cause de vente: départ. Pour informations, s'adresser à 285 Dufferin ou signalez: 372-3696. (49039)

POELE, réfrigérateur, set de cuisine avec "Bahu", laveuse à vaisselle "Kitchen Aid", presque neuve. Pour informations, signalez: 372-5242 ou s'adresser à 105 Des Erables. (49066)

A VENDRE, vaissellier en chêne avec portes vitrées de plus de 60 ans. Réfrigérateur 1961, 21 pi. cu. Set de chambre en bois naturel. Bureaux doubles avec miroir, tête de lit bibliothèque et 2 tables de nuit. Aussi lit continental ¾. Pour insformations, signalez: 372-3689. (49102)

MEUBLES RECONDITIONNES ET USAGES A VENDRE

Planche à repasser	$2.00
Sommier à lames, 48 po.	$5.00
Lit complet 48 po.	$10.00
Matelas à ressorts 48 po.	$10.00
Garde-robes pour enfants	$20.00
Mobilier de chambre, bureau double, noyer	$75.00
Piano droit Warwick, noir	$25.00
Réfrigérateur "Crosley", en bon ordre	$40.00
Fournaise à l'huile "Silent Glow"	$15.00
Poêle à gaz "Entreprise"	$10.00
Poêle combiné, huile et électrique "Entreprise"	$10,00
Poêle combiné, bois et électrique "Entreprise"	$15.00

TERMES AUSSI BAS QUE $1.00 PAR SEMAINE
Magasin WOODHOUSE
174 Principale, Granby
Tél.: 372-3317
(49058)

64a) Robes de mariées

A VENDRE, ROBE de MARIEE longue avec voile et diadème, grandeur 11-12 ans. Pour informations, s'adresser à 78 St-Charles Sud. Tél. 378-5360. (49087)

Annonces classées
372-5433
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

79 Modistes, Couturières



Nouvelle collection automne-hiver — Modèles exclusifs — Apportez votre tissu ou votre fourrure pour faire le chapeau qui convient à votre toilette chez
GABRIELLE DE FRANCE
137 Principale — 372-6465

ATTENTION ! en plus vous trouverez une belle variété de coupons, lainages, jerseys de laine, dacron, velours côtelé et autres nouveautés d'automne de 30 à 50% en dessous du prix régulier. (47642)

90 Décoration intérieure



PERSONNIFIEZ vos pièces.
REVALORISEZ votre foyer.
ESPACE et COULEURS propices.
•
• SERVICE EXPERT •
Prix modiques
Confection et installation si désirées.
PLEIN-JOUR
Escompte 20%
PANNEAUX TERYLENE BOUCLE
Escompte 20%
Hâtez-vous afin de profiter du choix dans ces spéciaux.
Signalez : 378-5311
O'NEILL DRAPERIES
325, Boul. Boivin
Coin Déragon, Granby
(48323)

96 A vendre ou à échanger

GRANBY
TERRAIN COMMERCIAL à vendre, à louer, ou à échanger pour maison à revenus. 40,000 pieds carrés. Ecrire à Dubord & Frères, 3600 rue Barcley, suite 330, Montréal. (48775)

97 A vendre ou à louer divers

COMMERCE: Comptoir de crème glacée molle, équipement neuf pour vendre patates frites, hot-dogs, etc... Grand stationnement. Peut être opéré en hiver, situé à Granby, rue Principale. Pour informations, signalez: 378-6615. (48929)

98 Divers

Pour tous vos TRAVAUX de sablage de planchers à bois dur ou bois mou ainsi que finition.
Nous réparons toutes marques de balayeuses et polisseuses à planchers !
Granby Vacuum Enr.
ou signalez: 372-3440 pour toutes informations. (48045)

TELEVISIONS A LOUER
Signalez : 378-3734
(48522)

98a) A vendre - Divers

GROS COFFRE-FORT, machine distributrice à cigarettes et une autre à liqueurs. Pour informations, s'adresser à M. Jean Préfontaine au téléphone 372-7650 et le soir à 372-5114. (49023)

2 LITS d'enfants, 1 de 40 pouces et l'autre de 54 pouces de longueur. Aussi carrosse faisant pousse-pousse. Pour informations, signalez: 372-7215. (49064)

FOURNAISE brune, "Sindley", brûleurs de 10 pouces, capacité de 6 pièces, très propre, 1 an d'usure seulement. Prix $75.00. Pour informations, signalez: 378-1105. (49014)

A VENDRE, laveuse automatique G.E., une seule année de service, possède garantie de 5 ans. Aussi laisserais aller à bas prix un ensemble en bois comprenant table, 6 chaises, 2 armoires à vaisselle dont une vitrée. Tél. 372-6544. (48964)

A VENDRE, joli manteau et béret de rat musqué ainsi que 2 robes et 3 blouses. Grandeur: 16 ans. Pour filletes, grandeur: 6-7 ans. Pour informations, signalez: 378-5943. (49046)

AUBAINE!
MANTEAU DE DAIM
Couleur vert bouteille, 1 hiver d'usure, doublure amovible, prix à discuter, grandeur 10 ans. Pour informations, signalez: 378-3023 après 5.30 p.m. (49086)

POELE blanc en émail avec deux brûleurs à l'huile et avec connections. Pour informations, signalez: 372-1504. (49082)

AMEUBLEMENT de restaurant, banquettes, tables, tables de service fixtures électriques et draperies.
Pour informations, s'adresser
RESTAURANT ELITE
ou signalez 372-5188. (49083)

CHESTERFIELD en bonne condition. Pour informations, s'adresser à 26 rue Glen, Granby. (49085)

CHAUFFERETTE à gaz pour Volkswagen, en parfaite condition, usure d'un hiver seulement. Aussi Muffler Ford 60 à 65. Pour informations, signalez: 372-3539. (49088)

Manteaux de cuir
doublure amovible
$89.00
A $125.00
Manteaux ¾
doublure amovible
$60.00
Pantalons de cuir
$49.00
Manteaux Suède, Cuir D'ANTILOPE
Confectionnés à Madrid, Espagne.
Lemoine
73 Drummond
Tél.: 372-3811 Granby
(41692)

104 Occasions d'affaires

BESOIN D'ARGENT, faites de la vente à domicile de nos produits domestiques et alimentaires. Temps plein ou partiel. Bonne commission. Ecrire à: Alsi Co. Ltée, 150 rue Seigneuriale, Beauport, Qué., C.P. 20. (48678)

109 Emplois demandés

Jeune HOMME de 20 ans recherche travail dans un bureau. 11e année, anglais et français. Expérience de 1 an dans un bureau et dans la rédaction des textes. Pour informations, signalez: 378-7898. (49013)

DAME ferait ménage à domicile l'après-midi seulement. Pour informations, signalez: 378-2293. (49105)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

110b) Femmes, filles demandées

Temps partiel — Temps plein
EXCLUSIVITE :
POLI à ONGLES
- Format crayon, fini or
- Très en demande
- Aucune compétition
- 100% de profit.

Pour renseignements écrire à
Touche Elégante,
2262 Montgomery, Montréal,
Tél.: 524-6521
(48867)

111 Hommes demandés

DISTRIBUTEURS
Age: 25 à 45 ans, pour vente directe. $500.00 à $600.00 par mois durant l'entrainement. Opportunité de salaire: $10,000.00 et plus par année. Pour détails, signalez: 378-4975 ou écrivez à M. CHARLES MIRAULT, 765 rue Principale, Granby. (48963)

On demande HOMME marié pour travail de ferme. Bilingue, salaire de $300.00 par mois et plus selon expérience. Maison de 5 pièces plus salle de bain fournie. S'adresser à David Goldman, Clarenceville. Tél. 294-2993. (48967)

ON DEMANDE
Hommes pour ouvrage général de manufacture, bonnes conditions de travail. Pour plus amples informations, veuillez vous adresser à :
PEETERS TEXTILES MILLS LTD.,
170 rue FRONTENAC
378 - 8414
(49072)

111a) Hommes, Femmes demandés

On demande HOMMES ou femmes pour travail à temps plein ou partiel dans la vente de produits à Granby ou les environs. Pour informations, signalez: 536-2942. (48945)

On DEMANDE DEUX Représentants pour Granby et la région. Auto nécessaire. Pour informations tél. 773-8289. (48848)

PARTIEL
Augmentez vos revenus tout en ne faisant pas beaucoup d'efforts !
Ce que nous vous offrons n'est pas de la vente forcée parce que c'est un besoin pour la ménagère. Nous avons mille et un produits. La ligne de nettoyage au complet. Javel, détergents, cires, etc. Entre autres un merveilleux et tout nouveau détersif pour le lavage du linge et la vaisselle, seulement 85 cents le 5 livres.
Pour plus de détails, écrivez à 6559 1ère Avenue, Rosemont, Montréal. Tél. 721-3347. (49075)

112 On demande

Knowlton
Comté de Brome
On demande COUPLE sans enfant. Résidence moderne. Dame doit être cuisinière expérimentée, homme pour travail général intérieur et extérieur. Emploi régulier. Très bon salaire pour couple qualifié. Appelez Montréal, frais virés 844-1466. (48970)

COUTURIERES demandées pour simple travail de couture à domicile. Nous fournissons le matériel et payons la livraison aller-retour. Bon salaire à la pièce. Faire application: Dept. D-23, Box 919, Station U, Toronto 18, Ontario. (49063)

On DEMANDE COIFFEUSE avec carte de compétence. Salaire à discuter. Pour informations, signalez: 372-3056 ou 372-6112. (48898)

MECANICIEN d'expérience. Pour informations, s'adresser chez MATHEU AUTOMOBILE, Chemin St-Paul, Granby. (49109)

117 Vendeurs demandés

On demande VENDEUR d'expérience pour les appareils ménagers. Temps partiel et fin de semaine. Pour informations, tél.: 378-7957 et demandez Mme Beaudry. (48938)

118 Services de bonnes

BONNE demandée pour soins de deux enfants à l'école et un à la maison. S'adresser tél. 378-4112. Nous payons les frais d'appel interurbains. (49017)

125 Autos, camions à vendre

PLYMOUTH 1965, 6 cylindres, automatique, 4 portes, en parfaite condition. Pour informations, signalez: 379-5726. (48934)

CHEVROLET 1960, convertible avec toit neuf, V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, avec radio, sacrifierait pour $450.00. Cause de vente: Départ. Pour informations, signalez: 378-8208. (49042)

FORD 1955, "Victoria" H-Top, radio, tout équipé, prix spécial. S'adresser à 449 Horner. Tél. 378-5428 en tout temps. (49044)

PONTIAC 1962, H-Top, 2 portes, tout équipé, très propre. Aussi Ford 1959, en bonne condition bas prix. S'adresser à 270 Lafontaine. (49055)

MERCURY 1962, 4 portes, Sedan, 8 cylindres, automatique, servo-freins et servo-direction. Il faut vendre. Pour informations, signalez: 378-6370. (49031)

FORD 1965, Station Wagon, "Country Squire", 9 passagers, tout équipé, 42,000 milles, comme neuf. Il faut vendre. Pour informations, signalez: le jour 378-8421 ou le soir 378-2465 et demandez M. Marc Comtois. (49027)

PONTIAC 1957, "Laurentien", 4 portes, très propre. Pour informations, signalez: 378-3166. (49090)

CAMION Dodge, ½ tonne 1960, avec peinture neuve. Pour informations, signalez: 372-2766 ou 372-4816. (49091)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW neuf de 5 pièces avec garage, style colonial, grand terrain avec plusieurs pommiers, situé rue Conrad, mille pieds des limites de Granby. Prix très raisonnable. Tél. 372-1343. (49008)

MAISON en brique, 3 logis, 7 pièces, dans le bas, 2 logis de 3 pièces, dans le haut. Terrain 170 x 60 pieds. Bons revenus. A vendre immédiatement. Pour informations ,s'adresser à 535 Douville. (48981)

MAISON neuve, située rue Bélair, Granby. Prêt avec intérêt de 6¾%. S'adresser à Gérard Parent, Entrepreneur Général. Tél. 378-2727. (48974)

BUNGALOW de 5 pièces, comprenant 3 chambres à coucher, garage, quartier résidentiel, parterres finis. Intérêt 6¼%. Cause de vente: départ. Pour informations, tél. 378-7764. (48850)

MAISON avec grand terrain à vendre à bon marché. Cause de vente: départ. Pour informations, s'adresser à 285 Dufferin ou signalez: 372-3696. (49038)

MAISON neuve, 2 logis de 5½ pièces, située à 442 St-Charles Sud. Prêt de la S.C.H.L. Logis du haut est loué présentement $100. par mois. Peu de comptant requis, s'adresser à Maurice Robert, 85 Cyr. Tél. 378-4486. (49073)

BUNGALOW en brique et en pierre, 6 grandes pièces, garage, situé à 104 Des Erables. Pour informations, signalez: 372-5242. (49065)

MAISON de deux logis de six appartements chacun, système de chauffage à eau chaude dans les deux logis. Le logis du bas est libre. Aussi bungalow situé dans zone résidentielle, grand terrain, garage, foyer.
Pour informations, s'adresser
P. CLERMONT
COURTIER
178 Cartier — Tél. 372-7866
(48931)

2 BUNGALOWS neufs, situés rue Léger, 500 pieds des limites de Granby, terrains de 100 x 200. Pour informations, signalez: 372-1325. (48948)

BUNGALOW EN BRIQUES
neuf, 5 pièces plus abri-voiture, sur grand terrain d'environ 85 pi. de façade par 135 pieds, situé rang Mawcook à 4 milles de Granby.
Très peu de comptant exigé.
S'adresser: Tél. 378-6871
(48976)

MAISON de 5 pièces plus cuisinette et solarium, près de 2 écoles primaires et église, centre d'achat, système de chauffage neuf, installation laveuse-sécheuse, garage. S'adresser à 252 rue St-Hubert. Tél. 378-3064. (48852)

BUNGALOW en brique, système de chauffage à l'huile, grande cuisine avec fenêtre panoramique, 3 chambres, salle de bain spacieuse, abri-auto, grand terrain, coin résidentiel, bonnes conditions de vente. S'adresser à 119 Cyr, Granby. Tél. 378-8291. (48040)

BUNGALOW 6 pièces, situé à 206 Desjardins, grand terrain avec terrassement et haies. Prix à discuter, facilités d'arrangement, tél. 378-6615. (48129)

142 Maisons à vendre

Magnifiques bungalows
situés paroisses St-Luc, St-Joseph et Immaculée - Conception. Site résidentiel. Rabais provincial de 3%. Très peu de comptant. Balance comme loyer. S'adresser ANDRE LACOSTE CONSTRUCTION INC., 656 Blvd Leclerc, tél. 378-3173. (46994)

2 BUNGALOWS NEUFS
5½ pièces chacun, prêt de la S.C.H.L. à 7% plus ristourne provinciale, situés à la fin de la rue Foch. S'adresser à
Gille Massé
Entrepreneur Général
Tél. 378-1263.
(49084)

GRANDE MAISON, brique, située rue Grove, 10 pièces, terrain 100 x 100, sous-sol fini, très beau bureau au sous-sol. Faut vendre cause départ.
P. CLERMONT
COURTIER
178 Cartier — Tél. 372-7866
(49111)

BROMONT INC.
MAISONS d'habitation permanente à quelques milles au sud de Granby, prêtes à être occupées.
— PRIX DIVERS ;
— CONDITIONS RAISONNABLES ;
BROMONT INC.
Ville de Bromont
Sortie 44 de l'Autoroute des Cantons de l'Est.
Tél.: 372-6614, local ou 861-6152 longue distance.
M. Jacques COOKE.
(49069)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW, 3 chambres à coucher, cave finie, garage, parterre, quartier résidentiel, très propre, situé rue Chénier. Pour informations, signalez 378-2934. (48943)

BUNGALOW de 5½ pièces, situé rue St-Urbain, libre le 1er décembre. Pour informations, signalez: 378-3052 après 6 heures p.m. (49051)

142b) Maisons à vendre ou à louer

BUNGALOW de 5 pièces, très bien construit, situé à Granby dans site résidentiel, 3 chambres à coucher. Pour informations, signalez: 378-1444. (48952)

BUNGALOW, 6 pièces, sous-sol fini, garage, stores vénitiens, libre le 1er décembre. Pour informations, s'adresser à 342 Court. Tél. 372-3603 ou 372-6567. (49057)

143 Demande à acheter

ACHETONS fonte et métal au meilleur prix payé. S'adresser à :
M. CHARLES BELAND,
Ste-Cécile de Milton ou signalez: 378-1082
(46439)

144 Argent à prêter

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?
Prêts hypothécaires considérés de particuliers, hommes d'affaires, industriels et autres, en première et deuxième, achetons balances de prix de vente, créances hypothécaires, etc... Pour appointement avec consultant expert de 2.00 à 5.00 p.m.
Tél.: 372-6115
ou Boite Postale 383, Granby.
(48418)

145 Débentures

Pour REALISER de meilleures TRANSACTIONS d'achats, ventes ou échanges de vos bons d'épargne du Canada, ayez recours à des conseils experts en référant à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(49054)

Débentures à courte échéance
1969-70
RENDEMENT 7%
S'adresser à
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(49052)

MANUFACTURES D'HABITS

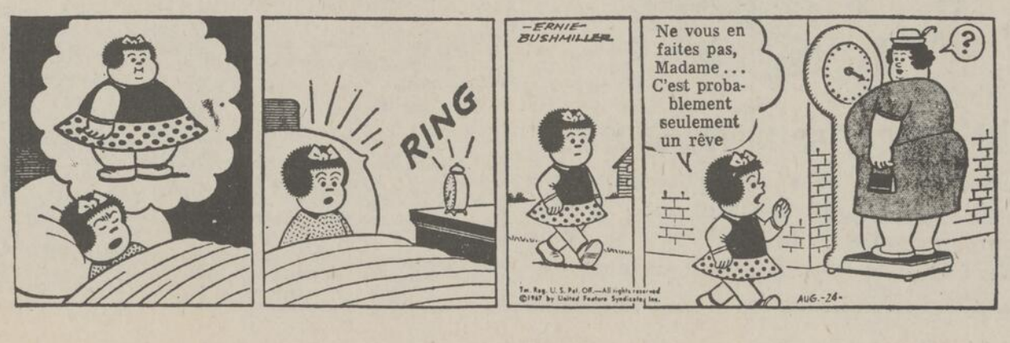
SUCCURSALE NO 16
Nous vous invitons à nous rendre visite pour vous convaincre de nos prix qui sont
JAMAIS EGALES!!!
Par exemple - Complets pour hommes
Rég. 79.95 ~ 99.95 ~ 119.95
Pour 39.95 ~ 49.95 ~ 59.95
Costume pour Dames Spécial-$12.00
DANIEL SPECIALITES
1685, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe 773-4622

POTVIN & FILS ENR. West-Shefford
(VILLE DE BROMONT)
JEAN-MARC POTVIN Prop.
Votre vendeur d'automobiles neuves et usagées depuis 1946, vous offre en spécial :
CAMION FARGO, 1968, Modèle L-600
PLYMOUTH 1968, Station Wagon
PLYMOUTH 1968 Road Runner
(Le tout dernier modèle)
Renseignements: TEL.: 372-4801
(49077)

IMMEUBLES
RICHMOND
MAGASIN 5¢ — 10¢ — 15¢
Loyer $140.00 par mois.
Accepterais en échange propriété ou hypothèque avec comptant de $5,000.00. Inventaire $25,000.00 au prix courant. Située à Richmond.
GARAGE SHELL
avec propriété, équipement d'alignement de roues, autres équipements.
Comptant $5,000.00 à $6,000.00, accepterais échange.
Hypothèque de $15,000.00 payable $211.00 par mois.
Prix $45,000.00. Située à Richmond.
S'adresser :
ROLAND CHOQUETTE V.A.
Tél.: 378-6763
H. CARON, Courtier
(49034)

BROMONT
HEUREUSES NOUVELLES
Le magnifique centre de ski Bromont est ouvert tous les jours de 10:00 a.m. à 7:00 p.m. à tous ses clients et visiteurs dès maintenant. Vous pourrez déguster un copieux repas à prix modique ou prendre une consommation de votre choix.
ATTENTION !
En plus, vous pourrez faire l'achat de votre billet de saison pour la prochaine saison de ski avec escompte très appréciable avant le 1er décembre 1967. Nous disposerons d'un motel de 21 unités à prix très modique. Pour informations appelez 372-6614.
(49033)

PHILOMENE



CINEMA ET SPECTACLE POUR LES ENFANTS 5 ans et plus
SAMEDI, LE 11 Novembre A 2 P.M.
SUR LA SCENE... RADIODIFFUSE PAR C.H.E.F.
NOS JEUNES TALENTS
ANIMATEUR: ROBERT L'HEUREUX
Aussi à l'écran: A 3 HRES GRAND FILM.
Au Théâtre PALACE
à l'affiche: un film d'aventures!
La REINE des Pirates
aussi
comédie 3 stooges
admission .50¢


ANNONCES CLASSEES

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

145 Débentures

J'AI en PORTEFEUILLE des DEBENTURES municipales et scolaires.
Rendement maximum 7½%
S'adresser :
JEAN-LUC DUNN
Conseiller Financier
308 York Tél.: 378-4586
Granby
(49056)

148 Gardiennes d'enfants

DAME garderait enfants de la naissance à 7 ans, du lundi au vendredi ou à la semaine. Pour informations, signalez: 372-2517. (490062)

DAME avec expérience garderait enfants de la naissance à 7 ans, à la journée seulement. Pour informations, signalez: 378-1636. (49104)

COWANSVILLE

7 Commerces à vendre

MOULIN à GRAIN, bien équipé, magasin général, ainsi que 3 camions. Le tout en parfaite condition. Bonne clientele, vendrais à un prix raisonnable. S'adresser à R. J. GUERIN, St-Ignace de Stanbridge. Tél. 248-3470 ou 296-4617. (48285)

23 Logements à louer

LOGIS de 5 pièces, dans un haut, maison neuve, située au 325 rue Duvernay. Prix $72.00 par mois. Pour informations, s'adresser au 234 rue Albert, ou signalez 263-1606 et demandez M. D. Goyette ou 263-0995 après 6 heures p.m. (48982)

A LOUER, logis de 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, eau chaude fournie, service d'incinérateur. Libre immédiatement. Pour renseignements, signalez: 263-0496. (49040)

DEUX LOGIS neufs, un de 3 pièces et l'autre de 4 pièces, situés au 147 et 149 rue Hanson. Libre immédiatement. Pour informations, signalez: 263-3476 après 5.30 p.m. (49041)

LOGIS de 2 pièces plus salle de bain complète, solarium, libre le 1er décembre, situé à 349 rue Albert, Cowansville. Prix $30.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Cowansville ou Granby à 20 Phoenix. Tél. 378-1280. (49024)

LOGIS de 4 pièces, situé rue Dion, libre le 1er décembre. Pour informations ,signalez: 263-2535. (49108)

2 LOGIS, un de 4 pièces et l'autre de 5 pièces, situé Boul. Vétéran et Beaumont. Pour informations, signalez: 263-0710 ou 263-2392 le soir. (49099)

DEUX LOGIS dans un bas, de 5 pièces plus chambre de bain, situés rue Rivière. Libre le 1er décembre. Pour informations, signalez: 263-4374 après 5:00 p.m. (49097)

LOGIS de 4 pièces, chauffé, tuiles. Libre le 1er décembre, situé à 215 rue Décarie. Pour informations, signalez: 263-3981. (49038)

36a) Meubles neufs et usagés

LAVEUSE, essoreuse de marque "Inglis", 6 mois d'usure, comme neuve. Prix $75.00. Pour informations, signalez: 263-0951. (49037)

64a) Robes de mariées

A VENDRE, ROBE de MARIEE longue, étroite, avec voile long, en brocard de coton soufflé, importation suisse. Age: 10 ans. En très bonne condition. Pour informations, signalez: 263-4984. (49043)

96 A vendre ou à échanger

A VENDRE, chalet situé au bord du lac Brome, Bondville, 10 pièces, meublé, eau chaude, terrain de 50 pieds x 240 pieds. $8,000, dont $1,500, comptant, balance $400.00 par année plus intérêt à 7%. Deux 4 logis, bons revenus, conditions faciles. Aussi très bon hôtel à vendre ou à échanger. Plusieurs autres maisons, terrains, fermes, commerces, etc... S'adresser :
PAUL E. CHAGNON
AGENT D'IMMEUBLES
Représentant de St. Martin Assc. Realties Inc.
166 Dieppe, Cowansville
Tél. 263-2872.
(48472)

Gouvernement du Québec

Appel D'Offres
Ministère de la Voirie
PROJET 55-67 —

Construction d'un pont en acier et béton armé (une travée de 226' et deux travées de 162') sur la rivière Outaouais, entre Bryson et Ile Grand Calumet, site: village de Bryson, lots 1-C, 1-5, et canton Grand Calumet, rang 2, lots 2-3, comté de Pontiac.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $50.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $65,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 6 décembre 1967.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,
EDDY MONETTE, ing.
(49100)

112 On demande

FERME laitière et culture en gérance ou louage. Pour informations, signalez: 263-4218, M. Demédy. (48956)

PERSONNE qui fait TRAJET entre Cowansville et St-Jean pour s'occuper de transport de colis. Rémunération convenable. Pour informations, signalez: 263-0774 et demandez Dr Bachand. (48995)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maisons de 3 ou 4 chambres à coucher, prêtes pour occupation immédiate, nombreux avantages: rues pavées, parterre tourbé, tapis mur à mur. Comptant à partir de $250.00, intérêts 7%, rabais de 3%. Pour être visitées en tout temps, signalez: 263-0440. (49036)

ST-HYACINTHE

112 On demande

Aurais BESOIN dune SERVANTE à l'année. Personne d'âge raisonnable, bon chez-soi et sans enfant. Pour informations, s'adresser à: M. Arthur Martel, 188 St-Patrice, St-Liboire, Co. Bagot, ou signalez: 793-2343. (48917)

125 Autos, camions à vendre

RAMBLER Classic, 770, 1965, millage 28,000 milles, H.-Top, 4 portes, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, ainsi que plusieurs autres accessoires. Carrosserie très propre, moteur en excellente condition. Cause de vente: transfert. Tél. 774-5760. (48555)

ST-CESAIRE

98a) A vendre - Divers

MANTEAU de mouton de Perse avec collet en vison, presque neuf. Aussi piste de course de 31 pieds, montée sur table avec 2 autos. Petite accordéon-piano, comme neuve. Pour informations, signalez: 536-2942. (48950)

SPECIAUX
DE NOVEMBRE
NOUVEAUX TISSUS —86—
3 AUTRES TISSUS NOIRS
AUTRES TISSUS BLANCS
10% DE RABAIS
Idéal pour vos vêtements de base et soutien-gorge "Spencer", dessinés individuellement pour vous et accroissement de votre élégance.
Mme Bibiane T. ROIREAU
CORSETIERE SPENCER ENR.
967 Notre-Dame, St-Césaire
Tél. 536-2894
(49107)

142 Maisons à vendre

MAISONS de 2 logis de 5½ pièces chacune avec toutes les commodités, installation laveuse-sécheuse, etc. Située centre de St-Césaire. Bonnes conditions, prix modique. Pour informations, tél. 536-3018. (48984)

MAISON à vendre dans site résidentiel, bien située, avec garage. Pour renseignements, s'adresser à Luc Létourneau, 1251 rue Jacques Cartier. Tél. 536-2965, St-Césaire. (48961)

Maison Neuve
GENRE BUNGALOW
au village de Saint-Hugues. Prix: $4,800.00. Terrain: 80 x 200 compris.
TEL. 773-3467,
SAINT-HYACINTHE.
(49094)

AVIS PUBLIC

Par la présente Irène Tremblay Dubuc avise toute personne concernée, qu'à la suite d'un jugement rendu par son honneur le Juge Cliche de la Cour Supérieure, le 17 février 1967, entre elle-même demanderesse et Germain Dubuc Défendeur, qu'elle a obtenu séparation **avec la garde de ses enfants.**

AVIS est donné par la présente à toute personne concernée de ne pas confondre ce jugement de la Cour Supérieure ni de s'en déformer le compte rendu.
(49035)

FARNHAM

21 Entrepôts

Si vous voulez ENTREPOSER un voiture ou un YACHT pour l'hiver, nous avons un espace de 70 x 80 pieds de libre à vous louer. Pour informations, s'adresser à l'Hôtel Beaumont, l'Ange Gardien. (49026)

23 Logements à louer

A LOUER, 2 logis, un de 6 pièces dans un haut avec cave. Libre immédiatement. Près de l'église, sur la rue Yamaska à Farnham. Pour informations, s'adresser à Gérard Bissonnette, AX. 293-5702. (49096)

141 Animaux

A VENDRE, plusieurs chiens "Berger Allemand", âgés de 6 semaines. Pour informations, s'adresser à Farnham, en signalant: 293-4296. (49047)

SAINT-JEAN

26 Appartements demandés

Un OFFICIER NAVAL et sa famille demandent un appartement meublé pour une période de 6 mois. L'officier étudie le français et aimerait un appartement où on parle français. La dame et le bébé arriveront en décembre. Pour informations, s'adresser à C.F.B. St-Jean, Local 307, pendant les heures de travail. (48996)

111 Hommes demandés

HOMME avec expérience pour la traite des vaches ainsi que pour travail général de ferme. S'adresser Ferme Morier Inc. Tél. 296-4444 ou 296-4619. St-Ignace de Stanbridge. (49089)

142 Maisons à vendre

A VENDRE : Bungalow dans paroisse St-Lucien près de l'école et de l'église. Système de chauffage, sous-sol complètement fini. 2 chambres de bain. Prix raisonnable. S'adresser à 85 rue Lafontaine, St-Jean, Tél.: 347-2132. (48651)

AVIS
NE PAS CONFONDRE
POTVIN ET LEGARE
531 RUE PRINCIPALE
POTVIN ET FILS ENR.
DE WEST SHEFFORD
(JEAN-MARC POTVIN, PROPRIETAIRE).
dans l'affaire de faillite de:
POTVIN ET FILS INC.
R.R. 4, GRANBY
(GASTON LUSSIER ET MARCEL DUMONT, PROPRIETAIRES).
(49074)

ECONOMISEZ
Achetez directement du voyageur au prix du gros : Bijoux, montres suisses, bagues à diamant, etc...



BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
Granby — Tél.: 378-2020
M. Fernand Poulin
Voyageur-grossiste
(Ouvert tous les jours de 9:00 a.m. à 10:00 p.m.)
(47643)

PROPRIETE A VENDRE



Excellente place pour skieurs ainsi que très bons environnements pour la pêche et la chasse. Possède 20 pièces avec foyer et garage pour 2 autos, située sur terrain de 3 âcres, avec une des plus belle vue de la région. Des réparations sont requises. Prix de vente: $10,000.00 ou à la meilleure offre. Cette propriété est située à Irasbourg, Vermont, tout près de Jay Peak.

Téléphonez 1-802-862-7153 ou écrivez à
M. Ernest Lesage, 23 Main St.,
Winooski, Vermont, U.S.A.
(48965)

CARRIERES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR DES ETUDES
Pour le poste de direction générale des études élémentaires.
CONDITIONS D'ADMISSION :
— Article 150-151 des règlements des ministres de l'éducation.

Les applications seront reçues jusqu'en date du 27 Novembre 1967 à 5:00 p.m. à l'adresse suivante:
COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE COWANSVILLE
au soin de FERNAND BARSALOU, SEC. TRES.
112 rue John, Cowansville.
(49095)

SECRETAIRE DEMANDEE
SI VOUS POSSEDEZ :
— Belle personnalité ;
— 11e année scolaire ou plus ;
— Aptitudes pour travail de bureau;
OU
— que vous soyez une dactylo expérimentée;
— NOUS AVONS UN POSTE DE LIBRE POUR VOUS —
S'adresser au Bureau :
INDUSTRIEL ACCEPTANCE
304 Principale, Granby
DEMANDEZ Monsieur Marc Comptois.
(49078)

NOUVEAU PROGRAMMME DE PRODUCTION
CREANT
DES OUVERTURES
POUR
FERBLANTIERS
OU DE
METIERS CONNEXES
— EXPERIMENTES OU NON —
FAIRE APPLICATION AU BUREAU DU PERSONNEL
AIRCRAFT INDUSTRIES OF CANADA LIMITED
AEROPORT MUNICIPAL
ST-JEAN, QUE.
- EMPLOI PERMANENT ;
- BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL ;
- EXCELLENTS BENEFICES MARGINAUX.
(49068)

LOCAUX à LOUER



Coin Phoenix et Principale
Edifice commercial neuf, à l'épreuve du feu.
Au coeur de Granby, 331 Principale.
Superbes locaux, vitres panoramiques.
Différentes dimensions, haut ou bas.
Renseignements :
MM. MARCEL ou GERARD CHOINIERE
126 St-Hubert — Tél. 378-6406
(49029)

Cartes d'affaires

Tél. 372-7474 Chemin Roxton
Hôpital Vétérinaire de Granby Enrg.
Dr. Paul TETREAULT, M.V. — Dr. Alain LEGRAND, M.V.
R.R. # 5, GRANBY, QUE.
(49025)

ARGENT à PRETER
En premières et deuxièmes hypothèques sur :
a) maisons construites ou à construire — de 1 à plusieurs logis;
b) bâtisses commerciales.
Argent provenant de plusieurs particuliers, compagnies d'assurance et de "Trusts".
J. P. MATTON,
NOTAIRE
328 rue Principale — 378-4112
Granby. (48548)

Argent à prêter
TAUX COURANT
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél.: 372-3377

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES
VENTE, POSE
REPARATION : Tapis
NOUVEAUTES : Draperies
— Décoration intérieure par diplômée.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (48618)

- Terre à parterre et remplissage
- Gravier à ciment et sable à vendre

• Ouvrage de bélier mécanique et chargement de camion avec chargeur, capacité 3 verges.
— Prix modiques —
J. P. AUCLAIR
CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook Tél.: 378-6871
(48277)

ARGENT à PRETER
1e et 2e HYPOTHEQUE
- A bas intérêts.
- Longs termes.
- Villes et campagnes.
- Service rapide.

5526 Ashdale, Suite 214,
JARDINS STE-THERESE INC.
Montréal, P. Q.
ou signalez: 481-6054
(48735)

PRETONS ARGENT
- En première, 2e hypothèque, ville et campagne.
- Taux raisonnable.
- Aucun frais d'inspection ou d'évaluation.
- Attention spéciale à toute demande de la campagne.
- Très beau plan ou 2e hypothèque.

ALPHONSE BADEAU
Courtier en immeubles
Permis 50-489
Ouvert le soir
266, Murray
569-3181 — 562-9401
935, King Est — 569-7375
Sherbrooke
(48736)

SOULAGEZ VOS PIEDS
en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
Spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél.: 372-5292
GRANBY
(48633)

CANADA
Provincet de Québec
District de Bedford
AVIS PUBLIC
COUR PROVINCIAL
No G-2033
ALBERIC DION, Demandeur
—vs—
GEORGES LAMB, Défendeur

AVIS PUBLIC est donné par la présente que mardi, 21 novembre 1967 à 10 heures a.m. sera vendu pour argent comptant à la résidence du défendeur, 162 rue Court, les effets saisis en cette cause, à savoir:

1 T.V. Admiral, 1 tourne-disques, 1 lampe sur pied, 1 divan, 2 fauteuils, 1 chaise berceuse, 1 lit au complet, 5 bureaux avec miroir, 1 moulin à laver, 1 frigidaire Roy, 1 poêle électrique, 4 ronds, 1 set de cuisine avec 4 chaises, 1 moulin à coudre, 1 bahut, 1 pouff, 1 piano.

Donné à Granby, ce 11 novembre 1967 par
P.E. ST-GERMAIN, H.C.S.
632 St-Jacques, Granby

CANADA,
Province of Quebec
District of Bedford
PUBLIC NOTICE
PROVINCIAL COURT
No G-2033
ALBERIC DION, Plaintiff
—vs—
GEORGES LAMB, Defendant

PUBLIC NOTICE is hereby given that on Tuesday November the 21st 1967 at 10:00 a.m., will be sold for cash money at the defendant's home, 162 Court St., the goods and chattels seized in this matter and consisting of:

1 Admiral T.V., 1 Record playing, lamp on foot, davenport, 2 armchairs, rocking chair, 2 full beds, 5 desks with mirror, washing machine, 1 refrigerator Roy, electric stove with 4 heaters, kitchen set with 4 chairs, sewing machine, Chest, Cushion, Piano.

Given in Granby, November the 11th 1967.
P.E. ST-GERMAIN, B.S.C.
632, St-Jacques, Granby.
(49106)

LITERIE, MEUBLES, PEINTURES ARTISTIQUES, FOURNITURES DE CHAPELLE, VAISSELLE ET USTENSILES, LIVRES DE CLASSES, ETC.

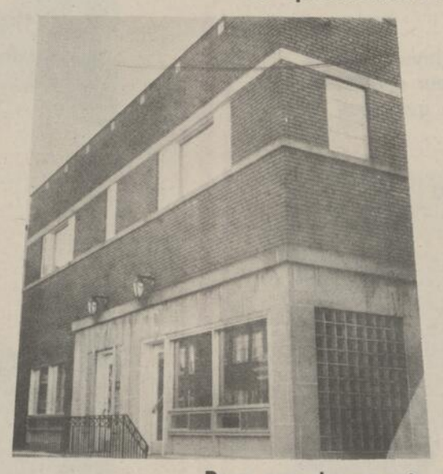
LITS A TIROIRS (en bois) très utiles pour les chambres d'adolescents - avec matelas à ressorts de 30 po. $25.00.
Couvertures de laine grise: $1.00 draps neufs 72 x 100 : $2.75; **Légers couvre-lits:** 50¢ draps neufs 54 x 90 : $1.90.
PRESQUE NEUF: quantité de literie achetée en juin pour 4 mois de location aux visiteurs de l'Expo 67.
Lits pliants sur roulettes: en métal, très commodes pour couchers occasionnels ou chalets d'été, avec matelas à ressorts de 30 po. $15.00.
Couvertures d'édredon: 54 x 72: $2.25 **Oreillers** 75¢
Draps 54 x 90: 75¢ **Taies d'oreillers:** 25¢
Serviettes de bains: 25¢ **Housses pour oreillers:** 25¢
CAUSE DE VENTE : FERMETURE DU SEMINAIRE
Durée de la vente: Du 14 au 25 nov. de 9:00 a.m. à 9:00 p.m.
S'adresser : SEMINAIRE OBLAT
1501 Salaberry, Ville Chambly, Tél.: 658-8727
(48932)

GRANDE VENTE chez MAXIME
120 PRINCIPALE (Face à l'église Ste-Famille)
POUR HOMMES ET GARCONS:



HABITS, MANTEAUX, "JACKETS" CANADIENNES, PANTALONS, CHEMISES, SOUS-VETEMENTS D'HIVER, VETEMENTS DU CHASSEUR, HABITS-NEIGE DE SKI-DOO (aussi pour dames)
Toutes ces marchandises sont en vente à .50¢ dans la piastre;
Votre dollar en vaut deux chez Maxime.
Grand assortiment de Jeans LEE, assorties, de couleurs $4.96 et plus.
N'oubliez pas l'adresse :
120 Principale (voisin de l'Hydro-Québec).
Stationnement gratuit à côté du Magasin.
(48634)

BATISSE A VENDRE
Le Comité Paritaire de la Construction met en vente la bâtisse qu'il occupe à 281 Rue Mondor, St-Hyacinthe.
Cette bâtisse de revêtement de briques comprend les spécifications suivantes :



- Superficie d'environ 2,400 pi. ca. au premier plancher actuellement occupé comme bureau.
- Sous-sol fini de 8' de hauteur.
- Deux logements à revenus au deuxième étage.
- Fenêtres panoramiques sur la façade.
- Chauffage central.
- Intérieur moderne et très propre.

Pour renseignements, s'adresser à :
ROGER GRENIER, C.A., ou LIONEL JACOB
à 262 rue Foch, St-Jean, Québec, téléphone : 348-4996.
(49081)

Les beaux voyages, ceux que l'on réalise...

LA BARBADE

A quelques heures de Montréal ou de Toronto/Hamilton par le DC-8 d'Air Canada, allongée dans les eaux turquoises de la mer des Caraïbes, est située la Barbade, lieu de villégiature aux mille et un attraits.

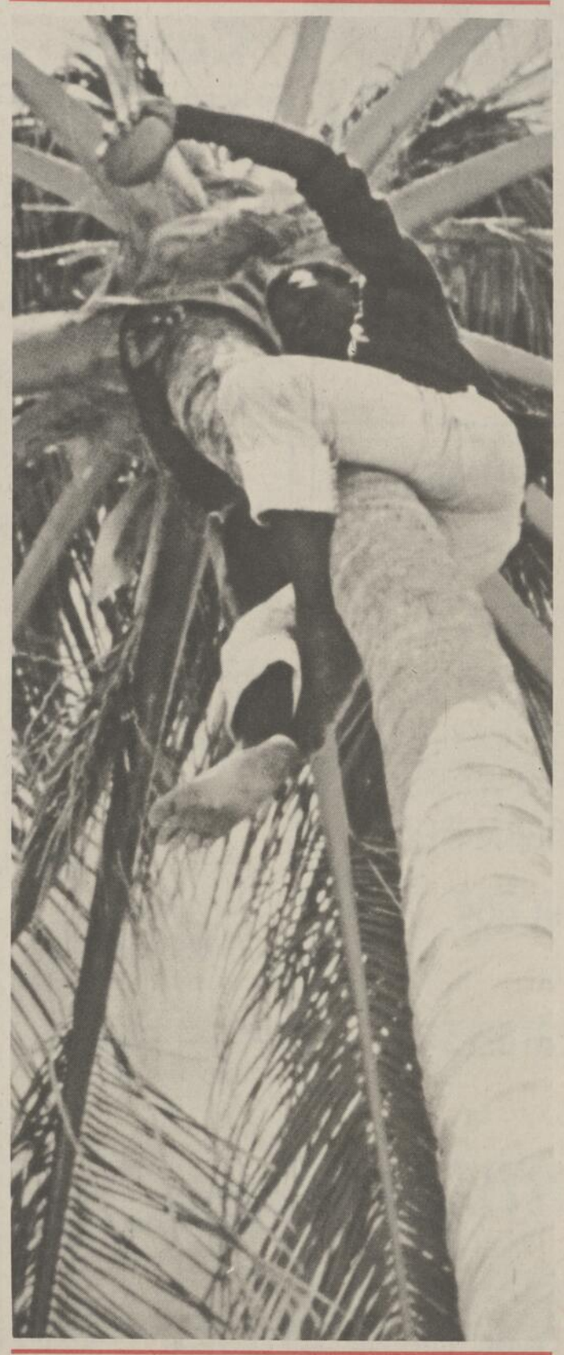
A l'extrémité est de l'arc de cercle des petites Antilles, la Barbade, baignée de soleil l'année durant, constitue réellement un site merveilleux aux plages de sable fin qui s'inclinent doucement vers les récifs de corail où se brise la vague écumante. Le touriste y trouve le charme d'une atmosphère de repos et de détente dans un climat subtropical, agréablement tempéré par les vents alizés qui soufflent du large, ployant gracieusement la cime des grands palmiers. Les bougainvillées et les frangipaniers de tous coloris, entremêlés et répandus à profusion, emplissent l'air de leurs parfums entêtants.
Les Bajans, terme qui désigne les populations de l'île, inspirent la sympathie par leur grâce, leur amabilité, leur gaieté, et leur désir constant de faire en sorte que le visiteur emporte de leur petit pays un souvenir ineffaçable.

L'arrière-pays accidenté invite à l'exploration et aux excursions aventureuses. Le plongeur est fasciné par la beauté incomparable de la faune sous-marine et, sur les jolies plages, le partisan du farniente admire la mer incroyablement bleue et lumineuse, en dégustant les fraîches boissons apéritives du lieu.

De Bridgetown aux vieilles rues pittoresques jusqu'aux plantations de canne à sucre aux tons gris-verts, ou de Speighstown où se balance la flottille des pêcheurs de poissons volants, jusqu'à la vieille bourgade historique de Holetown, le paysage, vrai kaléidoscope, flatte constamment l'oeil par la variété de ses couleurs.

La "petite Angleterre des Tropiques", nom poétique de la Barbade, combine le charme désuet de l'ancienne vie coloniale au confort des temps modernes illustré par ses hôtels-palaces. A la Barbade, le visiteur oublie ses préoccupations parmi les distractions offertes, notamment la musique entraînante du Calypso, les accents et le rythme irrésistibles des orchestres indigènes.

La Barbade est idéale pour la villégiature, quelle que soit l'époque de l'année. Hors-saison, les prix d'hôtels sont réduits de même que le tarif des voyages par Air Canada. Renseignez-vous auprès des agences de la compagnie ou de votre agent de voyage.
Que voir à la Barbade? Pour la visite de l'île et de ses nombreuses curiosités, les circuits touristiques commencent normalement par la capitale Bridgetown, bourdonnante d'activité; ils se poursuivent par son port abrité, où goélettes et bateaux à moteurs se pressent pour charger et décharger leurs cargaisons hétéroclites sous l'oeil débonnaire de la police vêtue comme au temps de Nelson de pantalons à pattes, tuniques blanches à longues manches et chapeaux de paille. Dans la grand-rue adjacente, on aperçoit la statue de l'amiral Nelson dominant le square de Trafalgar, plus ancien que celui de Londres.
Une visite à ne pas manquer est celle du château de Sam Lord. Construit en 1830, cet élégant hôtel de la côte sud était à l'époque la demeure fabuleuse de ce brigand qui, sous la Régence d'Angleterre, y gardait sa femme prisonnière dans une tour et, avec ses hommes, sortait la nuit afin de piller les navires qu'il avait attirés sur les récifs.
Une autre curiosité est l'église de Saint John vieille de 300 ans où est inhumé Ferdinand Paléologue, descendant des empereurs de Byzance.
"Farley Hill House" mérite également le déplacement. Cette ancienne demeure de planteur, construite par des esclaves, a récemment servi de décor au film "Une île au Soleil". A proximité, la "Cherry Tree Hill" ou colline du cerisier recouverte d'acajous, abrite les derniers singes de l'île.
A l'extrême nord, sur le territoire de la paroisse de Sainte Lucy, des plages d'une beauté surprenante sont encadrées de rochers aux formes les plus fantastiques qui semblent s'effondrer dans les flots. Les vestiges de deux colonies d'Indiens Arawak sont toujours parfaitement visibles et, à Saint Thomas, le touriste s'émerveille à la vue du paradis du botaniste que constitue le "Welchman Hall Gully" où sont rassemblées des essences d'arbres, des plantes et des fleurs de toutes les régions du globe.



Que faire à la Barbade? L'amateur de sports nautiques s'y livre toute l'année à son passe-temps favori et le chasseur sous-marin y fait, dans les récifs, des découvertes d'un intérêt nouveau. Les baigneurs ont le choix entre les eaux tièdes et calmes de la mer des Caraïbes sur la côte ouest, les brisants de l'Atlantique ou les nombreuses piscines d'hôtels.
La pêche est toujours fructueuse à la Barbade où le marlin, le wahoo, le thon, le tarpon et le pèlerin n'attendent que l'hameçon à saisir. Les terrains de golf et les courts de tennis sont excellents et le sable de Bathsheba se prête aux galopades enivrantes.
L'heure de leçon de ski nautique avec emploi du matériel et location du bateau remorqueur coûte environ 16 dollars antillais. L'heure d'équitation revient à environ 5 dollars antillais.

De juin à janvier, le cricket, sport national, donne lieu à des compétitions sur toute l'île; le polo est également pratiqué pendant la même saison alors que les réunions hippiques se déroulent en mars, août et novembre.
La Barbade est encore réputée pour la finesse de sa cuisine à base de produits marins: le poisson volant, le homard, l'oursin et le chubb de crane, sorte de petite carpe à chair délicate font le régal des gourmets, qui apprécient également les légumes et fruits exotiques comme le cachiman, la mangue, l'eddo ou l'igname. Parmi les boissons régionales, le rhum est évidemment de première qualité.

PRÉCISIONS D'ORDRE PRATIQUE

Climat. La Barbade jouit d'un climat dont on dit qu'il est, été comme hiver, le plus sain et le plus agréable des Antilles. Les vents alizés qui lui apportent de la fraîcheur et peu d'humidité, contribuent au maintien de la température à la moyenne de 80°F. Les averses peu fréquentes ne durent que quelques minutes.
Monnaie. Dollar antillais équivalant à $0.59 dollar canadien. Coupures de 1, 2, 5, 10, 20 et 100 dollars et pièces de 1, 2, 5, 10, 25, et 50 cents. Les devises britannique et américaine sont acceptées.
Douane. Les personnes résidant au Canada peuvent, hors taxes, ramener avec elles pour $100 d'achats si elles ont quitté leur pays pendant 14 jours, et $25 seulement après un séjour de 48 heures à la Barbade. Cette exemption est accordée une fois par période de quatre mois consécutifs. Les résidants des U.S.A. peuvent tous les mois ramener, hors taxes, pour $100 de marchandises s'ils ont quitté leur pays pendant 48 heures. Les ressortissants britanniques ne bénéficient d'aucune exemption au retour en Grande-Bretagne. Demandez toutes précisions à ce sujet à votre agent de voyage ou à Air Canada.
Passeports. Aucun passeport ni visa n'est exigé des Canadiens qui doivent cependant présenter une pièce d'identité (certificat de naissance ou autre). Un certificat de vaccination est exigé à l'arrivée à la Barbade ainsi qu'au retour au Canada.

Banques. Les banques sont ouvertes de 8 heures à midi.
Courant électrique. 110 volts alternatif.
Vins et spiritueux. Aucune restriction.
Logement. La Barbade compte de nombreux hôtels. La chambre d'une personne (monnaie U.S.) en hôtel de luxe selon la formule américaine coûte par jour de $20 en été à $30 en hiver et de $5 en été à $10 en hiver en pension de famille.
Vêtements. Vêtements d'été toute l'année. La tenue de soirée n'est obligatoire que dans les plus grands hôtels. Le port des shorts et maillots de bain dans les rues de Bridgetown est à éviter.
Emplettes. Des marchandises de toutes sortes importées sont en vente, hors taxes, dans certains magasins de Bridgetown ainsi qu'à l'aéroport de Seawell. On y trouve des costumes d'été anglais, des articles de la mode italienne, des montres suisses et des parfums français. L'artisanat antillais offre de jolis sacs en paille, des nattes et des colliers de coquillages. Le rhum acheté sans taxes doit être livré directement à l'avion d'Air Canada.

LE COURRIER DES BEAUX VOYAGES

Q. Cet hiver mon mari et moi même ainsi qu'un autre couple avons pensé prendre quelques semaines de vacances en Floride. Le moyen de transport que nous employerons sera l'auto du couple qui nous accompagne. Pouvez-vous me dire si par l'entremise d'une agence de voyages il nous est possible d'avoir un tracé sur les routes à prendre pour se rendre jusqu'à Miami et à savoir également si par son entremise s'il pourrait nous réserver des chambres d'hôtels durant nos vacances en Floride.
Merci à l'avance.

R. **Il est bien entendu que votre agent de voyages se fera un plaisir de vous fournir sans aucun frais (dépendant des agences) le tracé des routes à suivre pour votre voyage en Floride. Egalement il s'empressera de réservez pour vous les accommodations que vous désirez avoir pour votre séjour et cela sans aucun frais supplémentaire.**

Q Je pars en voyage bientôt et j'aimerais avoir des conseils sur les vêtements à apporter et surtout comment faire mes valises.

R. **Choisissez d'abord une couleur thème et harmonisez ensuite vêtements et accessoires en conséquence. Vous serez ainsi plus à l'aise pour varier les ensembles, multiplier les combinaisons. Arrêtez votre choix sur des tissus qui voyagent bien. Des tweeds, des jerseys et des tricots pour vos robes et costumes, des textiles qui ne nécessitent pas de repassage pour vos blouses et fine lingerie. La simplicité est toujours de mise. Avec un bon tailleur vous pourrez courir les magasins ou encore aller en excursion toute la journée. Le soir, passez une blouse habillée et vous êtes prête pour le théâtre. L'ensemble veste sur robe sans manches peut aussi se porter du matin au soir. Bijoux et foulards, légers et peu encombrants, feront merveille sur la robe ou le tailleur qui en seront complètement transformés. Les chaussures doivent être choisies avec un soin judicieux, sinon elles risquent de vous gâcher tout le voyage. Ne partez pas surtout avec des souliers neufs sans les avoir portés quelques fois; ils pourraient devenir intolérables. Prenez au moins une paire de solides chaussures de marche, vous vous féliciterez d'avoir été aussi pratique. Bien faire ses valises est un art difficile puisque le linge doit en sortir frais et sans faux plis. Des sacs en plastique - chaussures, produits de beauté, flacons qui pourraient couler y seront en sûreté. Emportez-en une bonne provision pour les petits articles que vous achèterez en cours de route. Déposez tous vos objets lourds dans le fond de vos valises. Les voyageuses averties glisseront gants, foulards, bas ou autres menus articles dans un sac à main et dans les souliers certains objets. Cette pratique aide à réduire les bagages et ainsi les accessoires gardent mieux leur forme. Sous-vêtements remplissent bien les coins et les côtés d'une valise. Voici quelques trucs pour prévenir les faux plis; boutonner les vêtements, placer les plus légers sur le dessus et glisser une feuille de papier mousseline ou un sac en plastique dans les plis des robes et des jupes. Pour ne pas oublier vos ceintures, attachez-les aux robes. Un petit sac de voyage est l'idéal pour y ranger tous autres menus objets que vous voudrez avoir sous la main.**

VOUS PROJETEZ UN VOYAGE CET HIVER?
RESERVEZ MAINTENANT
Evitez les desappointements
consultez sans delai
Voyages Granby inc.
AMERICAN SOCIETY OF TRAVEL AGENTS ASTA
Heures d'affaires: Du lundi au jeudi, de 9h. a.m. à 5h30 p.m. le vendredi, de 9h. a.m. à 9h.30 p.m.. Le samedi de 9h. à midi.
376, Principale, Granby tél.: 378-4624



La Magie des Iles

Sur l'immensité bleue de la mer des Caraïbes, les Antilles surgissent de l'onde comme des buissons de verdure et de fleurs. Les collines roulent vers la mer aux plages frangées de palmiers où les voyageurs fortunés se dorent au soleil ou nagent paresseusement dans les eaux tièdes d'un lagon tropical.

Des coutumes pittoresques, qui ont leur origine dans l'histoire mouvementée de ces premières terres du Nouveau Monde, se sont transformées sous l'influence adoucissante des Tropiques en une agréable manière de vivre qui trouve son expression propre dans chacune de ces îles.

A l'accent typiquement Britannique de la Barbade, succède l'accent traînant de Trinidad ou le patois chantant de la Guadeloupe. D'îles en îles, les costumes changent... et la musique évolue du Calypso à la Béguine. Les moeurs attachantes du passé persistent encore en Guadeloupe et se retrouvent en Martinique où les dames portent encore de majestueuses robes inspirées des modes de l'Empire.

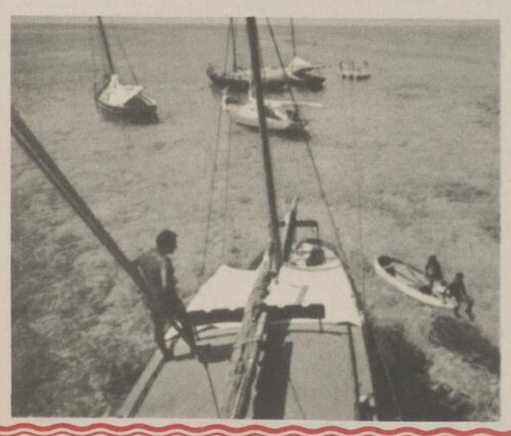
Dans chacune de ces îles, vous pourrez, selon votre tempérament, passer des vacances reposantes ou pleines d'activité, car il y a beaucoup à faire et à voir: explorer les profondeurs ombragées des forêts ou les impressionnants cratères des volcans; aller dans un cabaret à la mode pour voir les danseurs de Limbo ou regarder les valseurs au "Bal Doudou"... Dîner, sous les étoiles, de mets exotiques et de délicieux fruits tropicaux. Chaque île a son caractère propre et ses attraits particuliers. Ici, un morceau de la vieille Albion... là, un petit coin de la "Doulce France". Où que vous alliez dans les Caraïbes, AIR FRANCE pourra vous y conduire facilement et économiquement. Votre agent de voyage vous conseillera et fera tous les arrangements nécessaires pour vous assurer le plus agréable des voyages.

Visitez-en une... Visitez-les toutes... Le choix est vôtre!

C'est maintenant à vous qu'il revient d'organiser votre séjour dans les îles... choisissez celles qui vous plaisent le plus et vous vivrez des vacances riches d'aventures, d'activités et de joies profondes... des vacances qui, en plus, ne vous coûteront pas cher.

Il y a des centaines de choses à voir et à faire! Vous dorer au soleil sur des plages de sable chaud... vous baigner dans les lagons tropicaux ou au pied des cascades... faire de la pêche sous-marine dans les plus beaux fonds marins du monde... partir en haute mer... danser dans les boîtes de nuit au rythme fascinant du limbo et du calypso... connaître l'excitation du jeu un soir au casino... déguster un délicieux rhum punch bien glacé... découvrir les raffinements de la cuisine créole... Nous pourrions continuer encore et encore mais, comme chacun sait, rien ne vaut la réalité!

Partez donc aux Caraïbes cet hiver... Allez découvrir le charme et la douceur ensoleillée de ces îles... C'est un voyage que vous ne regretterez pas!







Emission
MONTREAL - PARIS
sur les ondes de votre poste préféré
CHEF
1450 au cadran
DU LUNDI AU VENDREDI
de 10 h. a.m. à Midi
Jean MALO, l'animateur vous dira comment y participer
GAGNEZ
un voyage pour deux personnes à Paris
Un voyage pour deux personnes sur la Côte D'Azur

